

À L'O. N. U.

LA HOLLANDE MENACÉE D'EXPULSION

■ R.C. VAUGHAN, AUXILIAIRE DU PERE NOEL

Si elle ne cesse le
feu en Indonésie



C'est avec des cris et des exclamations de joie que le Père Noël a été accueilli par les petits patients du Children's Memorial Hospital, lorsqu'il s'est présenté à cet hôpital avec deux immenses sacs

remplis de jouets. Il remet ici un cadeau à la petite LISE LALIBERTE. M. R.-C. VAUGHAN, C.M.G., président et directeur général du Canadien National, a assisté le Père Noël dans la distribution des jouets.

PARIS, 23 — (PA) — L'Australie a réclamé, aujourd'hui, l'expulsion de la Hollande du sein des Nations Unies si elle ne cesse bientôt son attaque contre la république indonésienne. Le colonel W.-R. Hodgson, délégué australien, a déclaré au Conseil de sécurité que l'assaut hollandais sur les Indonésiens constitue "la première violation délibérée de la Charte de l'ONU par un des membres".

Le colonel Hodgson attire l'attention du Conseil de sécurité sur l'article 25 de la Charte qui dit que "les membres des Nations Unies consentent d'accepter les décisions du Conseil de sécurité et de s'y soumettre".

Le Dr C.-L. Hsia, de Chine, a ouvert le deuxième jour de débat sur la question indonésienne. Son pays appuiera la résolution soumise par le Dr Philip-C. Jessup, représentant américain. Cette résolution demande la cessation immédiate des hostilités et le retrait des Hollandais sur les positions qu'ils occupaient avant le combat.

La Colombie et la Syrie ont apporté leur appui à la proposition américaine, hier. La décision de la Chine porte donc à quatre le nombre de membres qui voteront en faveur de la résolution. L'annonce par le délégué chinois que la Chine appuierait la proposition américaine ne fut pas sans causer quelque surprise au Conseil.

Le colonel Hodgson s'est joint au délégué chinois pour affirmer que la Hollande avait ouvertement rompu l'ordre de cesser le feu donné par le Conseil de sécurité le premier août 1947. "Si le Conseil de sécurité étudie l'affaire, elle n'a qu'une décision à prendre: expulser la Hollande des Nations Unies".

Le délégué australien a précisé que la communication finale des
(Suite à la page 11)

Nankin perd la confiance américaine mais attire l'intérêt de l'O.N.U.

(D'après la "PA") — Tandis que la mauvaise température ralentit les opérations en Chine, l'activité internationale prend une tournure imprévue autour du cinquième "Grand" menacé de passer, par voie de conquête, du camp allié au camp soviétique; bref de sauter d'un bord à l'autre du "rideau de fer" communiste.

CREDITS COUPES

L'administration américaine a coupé à la Chine les crédits de reconstruction (plus de cent millions de dollars) en attendant que la situation politique soit clarifiée.

Mais tandis que Nankin, menacé d'un siège imminent, perd la confiance américaine, le régime Tchiang Kai-Chek attire l'intérêt des diplomates alliés. Car le gouvernement chinois, comme l'un des cinq "grands" fondateurs de l'O.N.U., est membre permanent du Conseil de sécurité.

Si la Chine passe sous contrôle plus ou moins communiste, elle se rangera sûrement, disent les diplomates de Lake Success, du côté de la Russie.

EN CHINE

En Chine même, la radio communiste annonce que "le régime chancelle"; le ministre chinois Sun Fo tente ouvertement de faire la paix avec l'ennemi. Mais les communistes exigent le départ de

Tchiang Kai Chek, avant de parler de paix.

M. LOVETT

Le sous-secrétaire d'Etat Robert Lovett a déclaré au nom du gouvernement américain: "Nous sommes d'avis que seule une intervention armée pourrait sauver le gouvernement chinois actuel. Nous ne sommes pas disposés à la tenter. Nous ne voulons donc pas nous déclarer solidaires d'un régime ami, mais dont la chute nous semble probable sinon certaine; nous ne voulons pas non plus hâter sa chute". C'est après cet énoncé d'une politique de non-intervention, que le Département d'Etat a fait savoir qu'il "approuve" le retrait des crédits à la Chine.

CALME AU FRONT

Un calme "tragique" (dit la dépêche) persiste dans les trois principaux secteurs du front de guerre très confus; Peiping et Tientsin tiennent toujours, mais leurs assiégeants communistes ne montrent non plus aucun mordant.

Le premier officiel de Vichy à être acquitté

PARIS, 23 — (PA) — La Haute Cour de France, un tribunal constitué spécialement pour juger les anciens officiels du régime de Vichy, a rendu, hier soir, son premier verdict de non culpabilité.

C'est Marcel-Bernard Peyrouton qui en a bénéficié. Ancien ministre de Vichy accusé de collaboration avec l'ennemi, il risquait le peloton d'exécution. Au cours de son procès, qui a duré trois jours, plusieurs témoins, dont le général Maxime Weygand, sont venus déposer en sa faveur.

Peyrouton avait été successivement secrétaire général de la police, ministre de l'Intérieur et ambassadeur en Argentine.

AMORCE RATEE

Peyrouton fut responsable de l'arrestation de Pierre Laval, à la veille des manifestations organisées pour marquer le transfert aux Invalides des restes du Duc de Reichstadt, le fils de Napoléon.

Les cérémonies en question, décrétées par Hitler lui-même, devaient inaugurer une nouvelle ère de collaboration. L'effet que les Allemands en escomptaient ne s'est pas matérialisé puisque la maladie a empêché Pétain de se rendre à Paris et qu'il en a été de même pour Laval, gardé à vue dans sa demeure.

Quand Laval prit le pouvoir en

avril 1942, Peyrouton démissionna et se rendit à Alger. Le général Henri Giraud en fit le gouverneur général de l'Algérie après les dé-



MARCEL PEYROUTON

barquements alliés. En décembre 1943, le général de Gaulle ordonna son arrestation. Peyrouton fut remis en liberté provisoire en juin dernier.

M. Philippe Bouvier adresse ses vœux

M. Philippe Bouvier, représentant de la "Patrie", adresse à tous ses clients et amis, ses meilleurs vœux de Noël et du Nouvel An, avec l'assurance de son meilleur service au nom du grand quotidien d'information qu'il représente.

M. A.-P. Beaudry à son dernier repos



Les obsèques de M. A.-P. Beaudry ont eu lieu ce matin en l'église Saint-Louis-de-France parmi un grand concours de parents et d'amis. Dans la photo du haut, le cortège, précédé de deux landaus

de fleurs se rend à l'église. Dans la photo du centre, on remarque la présence de M. Oswald Mayrand, directeur de la "Patrie", au centre, (à gauche) et du Dr R. Richard. Ci-dessus, MM. Léonce et Lionel

LA PATRIE

Trouve ou meurs

L'éteignoir soviétique

NEW-YORK, 23.—(P.A.)—La censure russe exerce sa sévérité même chez les savants qui s'occupent de génétique. C'est ainsi que le Dr H. J. Muller soutient que 5 savants russes sont morts probablement martyrs.

Le Dr Muller, autorisé sur les questions héréditaires à l'Université d'Indiana, est l'ami personnel des Russes disparus. Il travailla comme gynécologue sénior à Moscou de 1933 à 1937. Il a fait cette révélation dans le bulletin des atomistes de Chicago.

Le Dr Muller a dit que le gouvernement russe a commencé à s'attaquer aux gynécologues en 1936, et leur porta un dur coup en 1938, quand le Comité Central Communiste décréta que l'hérédité transmettait aux enfants les améliorations que les parents ont apportées à leur caractère.

LEVIT ET AGOL

Les deux savants présumés morts sont Salomon Levit et Agol. Le Dr Muller a dit que le dernier "est disparu" en 1936. Levit déclara à Muller, au cours de cette année, qu'il avait faussement admis que ses croyances en génétique étaient fausses.

"On ne l'a pas revu depuis", a dit Muller.

Levit et Agol, ajouta-t-il, étaient d'ardents partisans du gouvernement soviétique.

Morts de cause inconnue, écrit Muller, il y a Karpechenko, Koltzoff, Serebrovsky et Levitsky. Il se demande "quelle est la cause réelle de la mort de ce quatuor?"

Nicolai I. Vavilov, le célèbre génétologue russe, est mort en 1942. Sa mort survint, dit Muller, après qu'il eut laissé le meilleur de sa santé dans un camp de concentration.

Funérailles de M. A.-P. Beaudry

Un dernier et émouvant hommage a été rendu, ce matin, en l'église Saint-Louis-de-France, à M. A.-P. Beaudry du département de la publicité du journal la "Patrie", décédé lundi dernier.

Les funérailles eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis et des membres du personnel des principaux journaux de Montréal.

LE DEUIL

Le deuil était conduit par les frères du défunt, MM. Lionel et Léonce Beaudry; ses beaux-frères, A. Fairweather, Maurice Ste-Marie, Emile Lamarre et J.-R. Brousseau; ses cousins, le juge Conrad Pelletier, le Dr Denis Forest, A. Massue, L.-A. Beaudry, Louis, René, André et Monat Massue; ses neveux, Jean Gagnon, le Dr P.-E. Larivière, J.-D. Verpaelsk et Guy Lacombe.

LE SERVICE FUNEBRE

La levée du corps a été faite par le chanoine J.-A. Paiement, curé de la paroisse qui a aussi chanté le service, assisté des abbés Lionel Auchet, comme diacre et J. Guillet comme sous-diacre. Le choeur, sous la direction de M. Paul Trottier, a exécuté la messe de Yon-Perosi. M. Félix Bertrand touchait l'orgue.

LE CORTÈGE

Le cortège précédé de deux landaus de fleurs a quitté le salon de la Société Coopérative des Frais Funéraires pour se rendre au coin des rues Cherrier et St-Hubert où il y avait ralliement et de là à l'église St-Louis-de-France.

REPRESENTANTS DE LA PRESSE

De nombreux représentants des journaux avaient pris place dans

le cortège. On remarquait, pour le journal "La Patrie": MM. Oswald Mayrand, Louis et Alonzo Bourque, Albert Girard, Donat Kavanagh, Roland Dubois, A. de Mui, Adrien Meunier, L. Legault, V.-E. de Séve, Raymond Boisvert, A. Hébert, J.-L. Royer, Alphonse Loiseleur, F. Ouellette, G. Lalonde, D. Laberge, J. A. Roy, O. Lefebvre, M. Huot, G. Lecuyer, G. Armstrong, L. Turcotte, L.-P. Durocher, F. Rousseau, A. Gauthier, J.-W. Massicotte, E. Girardot, A. Hubert, A. Legault, J.-Y. Lord et J.-P.-E. Michaud; de la "Revue Moderne": M. R.-J. Brown; de "Radio-Monde": M. L.-J. Béliveau; de "La Presse": MM. G. Robert et P. Hurtubise; du "Canada": MM. J.-A. Pinard et C. Guilbeault; de "Photo-Journal": M. René Benoit; du "Petit Journal": M. J.-A. Langlois.

On remarquait aussi la présence du juge Edouard Archambault, du colonel Jean Ducharme, des docteurs R. Richard, Denis Forest, et Léon Ledoux; MM. J. Champagne, C. Denis, A. Bousquet, R.-G. Reddie, G. Mayrand, Jules Bernard, J. Fortier, M. Jarry, J.-A. Pélouquin, P. Lafontaine, P. Gosselin, F. Caillie, J. McRobie, N. Lanoix, V. Grenier, L. Dionne, R. Fréchet, J.-P. Hogue, O. Hooker, de Beauharnois, E. Paquin, D. Tousignant et autres.

On remarquait aussi dans l'assistance: la belle-sœur du défunt, Mme J.-E. Lacombe; ses neveux et nièces: Mlle Claire Beaudry, M. Guy Lacombe, le Dr et Mme P.-E. Larivière, de Valleyfield, Mme Henri Laframboise, M. et Mme L. Havill, des familles Brousseau et Fairweather.

PRONOSTICS

Pronostics: nuageux avec neige probable dans toutes les parties de la province; pas beaucoup de changements de température plus bas mais demain le thermomètre remontera quelque peu dans la région de Montréal.

Région d'Ottawa: nuageux avec neige probable.

Cantons de l'Est, région du St-Maurice et région des Laurentides: nuageux aujourd'hui. Neige probable ce soir et demain.



Sur un arbre perché, un suspect est cueilli par le capitaine Léo Pelland

Un jeune homme de dix-neuf ans a été appréhendé, hier soir, par le capitaine Léo Pelland attaché à la Cour du Banc du Roi. Une quinzaine de policiers cernèrent un édifice pendant près de deux heures alors que les limiers de la Sûreté municipale en fouillaient les bureaux dans l'espoir de mettre la main sur les présumés complices du détenu.

2 officiers de la police des liqueurs blessés grièvement

Deux membres de l'escouade de la police des liqueurs, que dirige temporairement, depuis lundi, l'inspecteur Norbert Labbé, ont été blessés vers minuit hier soir, lorsque l'auto dans laquelle ils voyageaient dérapa sur la chaussée et alla verser dans un fossé après avoir heurté un ponceau, rue Sherbrooke, près des limites du Bout-de-l'Île.

Vol avec violence dans un club de nuit

Un individu de 27 ans est présentement détenu par la Sûreté municipale en rapport avec un vol avec violence perpétré aux petites heures, ce matin, dans un club du bas de la rue de la Montagne. La victime de ce vol, M. Jean-Paul Rappin, de Saint-Eustache, a en effet fait rapport à la police qu'alors qu'il se trouvait dans le club en compagnie d'une jeune fille, un inconnu le frappa à la tête pour lui voler une somme de \$2.450, dont un chèque de \$40.

Selon le rapport fait à la police le vol se produisit vers les cinq heures ce matin. Un individu était toutefois appréhendé par les agents de la patrouille de nuit de la Sûreté quelques minutes plus tard. Ce dernier a été écroué aux cellules pour fins d'interrogatoire. La police poursuit son enquête dans cette affaire.

Trois arrestations pour cet attentat

Les membres de l'escouade des vols à main armée de la Sûreté municipale, sous les ordres du sergent-détective Léo Guérin, ont appréhendé, hier soir, trois individus qui seraient les auteurs d'un grave attentat perpétré contre deux femmes âgées de Québec lundi dernier.

On sait que trois jeunes gens se présentaient, lundi, chez Mme Jo-

(Suite à la page 11)

* Les deux victimes — le sous-inspecteur Lucien Bougie, 44 ans, et l'agent Edgar Brassard, 34 ans, furent transportés d'urgence à l'hôpital Notre-Dame. L'inspecteur Bougie souffre de blessures aux mains et à la figure, et l'agent Brassard d'une fracture de la jambe droite. Bien que sérieux, leur état n'inspire cependant aucune crainte.

A ST-GABRIEL-DE-BRANDON

Interrogé ce matin par notre représentant, l'inspecteur en chef pro-tempore Norbert Labbé nous a déclaré qu'en apprenant l'accident, hier soir, il s'est rendu sur

(Suite à la page 11)

* Vers dix heures hier soir, des passants, MM. Pierre Ducharme et Robert Bourgoïn, qui avaient vu un individu louche aux environs de l'édifice situé à 7385, boulevard Saint-Laurent, occupé par le "Red



Le capitaine LEO PELLAND

Rose Tea Co.", se rendirent chez le capitaine de police Léo Pelland, policier bien connu, et le mirent

(Suite à la page 11)

Un simple citoyen imite les échevins

L'exemple donné par le maire Houde et une trentaine de conseillers municipaux qui ont souscrit chacun \$25 en faveur des veuves des constables Paquin et Durand, tués lors d'un hold-up dans l'est de la ville, a eu d'heureux effets et a provoqué de nouvelles sympathies en faveur des deux veuves.

Ce matin, le chef du conseil de ville M. Pierre DesMarais a fait parvenir aux deux veuves un chèque au montant de \$25 venant d'un monsieur William Bitzinger, citoyen d'origine allemande, qui a trouvé admirable le geste des conseillers et a voulu l'imiter.

L'échevin Eric Reford, qui n'était pas présent lors de la souscription des conseillers, ces jours der-

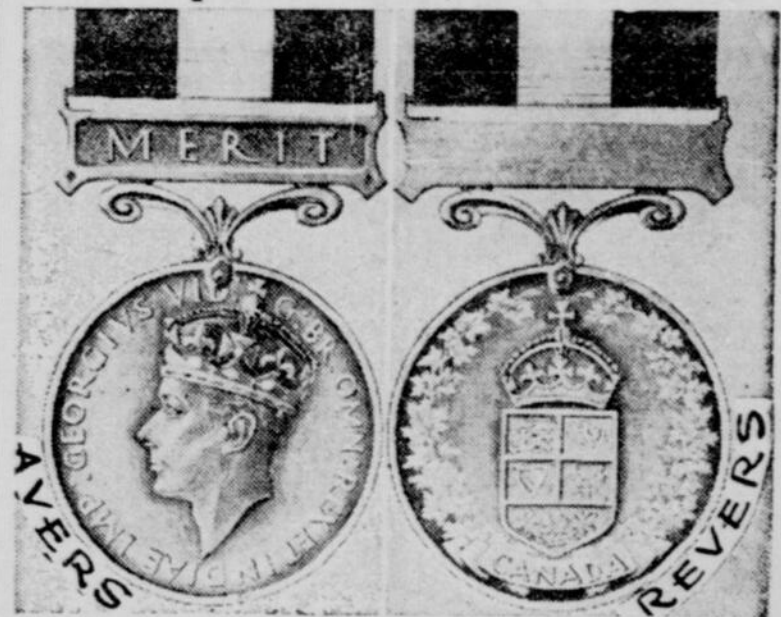
niers, a également fait parvenir à M. DesMarais, à l'intention des deux veuves, un chèque aussi au montant de \$25.00.

Cela fait en tout \$800 que les deux veuves ont reçu par suite du geste des conseillers municipaux de venir en aide aux veuves des deux constables assassinés.

Dissolution du Parlement et élection générale au Japon

TOKIO, 23. (Reuters). — Le premier ministre du Japon, Shigeru Yoshida, a dissous le Parlement japonais, aujourd'hui et ordonné une élection générale.

Décoration pour les Canadiens



La médaille dont l'avert et le revers sont figurés ci-dessus, a été créée en 1913. C'est une médaille d'argent qui peut être gagnée par les Canadiens ou les étrangers "pour service méritoires rendus dans l'accomplissement fidèle de leurs devoirs". Jusqu'ici cette médaille n'a encore été décernée à aucun Canadien. Des rumeurs persistantes veulent qu'elle soit incessamment attribuée au T. H. William-Lyon-Mackenzie King, ancien premier ministre du Canada. Le diamètre de cette médaille est d'un pouce et quart.

Souhaits de MM. Godbout et Marler

QUEBEC, 23 — (DNC) — M. Adélard Godbout, chef du parti libéral provincial, et M. George-C. Marler, chef de l'Opposition libérale provinciale, adressent, aujourd'hui, leur souhaits à la population de Québec et de la province à l'occasion des Fêtes.

M. ADELARD GODBOUT

"Noël et le Premier de l'An sont une occasion heureuse pour échanger des félicitations et des souhaits.

"A tous mes concitoyens, il me fait plaisir d'offrir des vœux sincères de santé, de bonheur et de prospérité.

"Je veux, plus particulièrement, m'adresser à ceux que l'épreuve visite et demander avec eux au Maître de toutes les destinées de leur déverser une plus large mesure de sa mansuétude.

"Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année".

ADELARD GODBOUT,
chef du parti libéral
provincial.

L'HON. G.-C. MARLER

"J'offre mes meilleurs vœux à la population de la province de Québec à l'occasion de la Fête de Noël. Je souhaite ardemment que la paix et le bonheur règnent dans tous les foyers de notre province".

GEORGE-C. MARLER, M.A.,
Chef de l'Opposition libérale
provinciale.

La ville exploitera 2 monte-pentes

La ville de Montréal vient de changer totalement ses vues, concernant l'exploitation des monte-pentes pour skieurs.

A une séance antérieure, les chefs de l'administration municipale avaient décidé de confier à des concessionnaires, l'exploitation de ces monte-pentes, mais à leur séance d'hier, ils ont pris la décision de confier au service des

(Suite à la page 11)

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

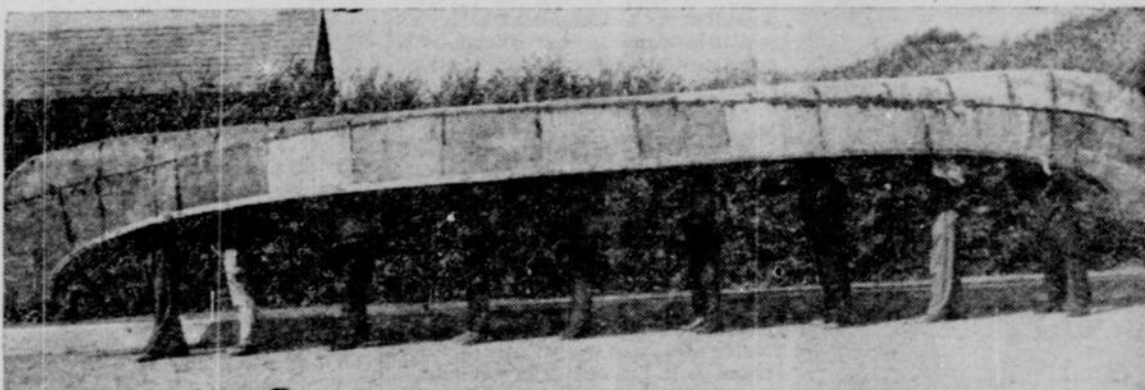
108 EST

STE-CATHERINE

Livraison partout directe- Le dim. ment de notre serre-chaude de 1 h. 31 à 1 h. 45

Ecouter CHLP

Un "rabaska" de 36 pieds au Jardin Botanique



Le Dr Jacques Rousseau, directeur du Jardin Botanique, a profité hier soir de la réunion de la Société Historique de Montréal pour mettre les membres de cette société au courant d'un fait qui n'a pas manqué de les intéresser. Au retour de son dernier voyage dans les Pays d'en Haut, il a ramené de la baie Tobago un "rabaska" authentique, actuellement aménagé dans

les musées du Jardin Botanique. C'est un canot d'écorce de bouleau, muni à l'intérieur de planchettes d'épinette. Long de 36 pieds il mesure huit pieds à son plus fort diamètre. Fabriqué par un Nêwashish, Tête-de-Boule, il peut transporter quatre à cinq tonnes. Ce rabaska avait été commandé il y a une vingtaine d'années par la ville de Winnipeg qui se préparait à des

fêtes historiques. Pour des raisons inconnues, l'embarcation ne fut pas demandée au moment des fêtes. Le Dr Rousseau a fait les déboursés pour son acquisition, ses réparations et son transport à Montréal. La somme de \$123.00 le retiendrait à Montréal, au lieu de le laisser aller chez les Américains.

(Photo Dr Rousseau).

Nous adressons à
notre
nombreuse et
distinguée clientèle
nos vœux
sincères de

NOËL
JOYEUX

Gatehouse



\$1.55 l'heure aux compagnons plombiers

Au cours d'une assemblée nombreuse des membres de la section des entrepreneurs en plomberie et chauffage de l'Association des marchands détaillants du Canada, il fut décidé à l'unanimité d'accorder un salaire horaire de \$1.55 de l'heure aux compagnons-plombiers. La section anglaise des patrons organisés avait accordé ce salaire. Il y a déjà quelques jours, à leurs employés, membres du local 144 de l'Union Internationale.

Il fut également décidé d'accéder à la demande des membres du Syndicat national des plombiers, soudeurs et poseurs d'ap-

les employés d'un an de service et quinze jours pour ceux de cinq ans et plus; congés payés pour les événements spéciaux de la vie, soit le mariage, funérailles et décès d'un proche parent, naissance d'un enfant; imperméables pour les vidangeurs, etc.

\$2,000 AUX GREVISTES DE ST-JEAN

Le siège social de l'Union des ouvriers du textile d'Amérique, à New-York, vient de faire parvenir aux tisserands en grève, à Saint-Jean, dans la province de Québec, une somme de \$2,000, afin d'aider les grévistes à se donner quelques réjouissances à l'occasion des fêtes.

Ces travailleurs, membres d'un syndicat affilié au C.I.O. et au Congrès canadien du travail, sont au nombre de 400 et ils étaient à l'emploi de trois filatures, nommément: St. John Textile Mills, Demetree Sault et Clriez (Canada) et Franco Canadian Dyers. Ils sont en grève depuis le mois de juillet. M. Raoul Trépanier, conciliateur du ministère fédéral du travail, considère qu'il s'agit de la grève la plus longue de toute l'histoire de la province.

Sam Baroh, directeur canadien de l'union, a déclaré que cette somme d'argent était envoyée pour rendre les fêtes plus agréables pour les grévistes.

MESSAGE DE M. D. BIBEALD AUX DEBARDEURS DE MONTREAL

Les membres de l'Association internationale des débardeurs liront avec intérêt le message que leur adresse leur agent d'affaires, M. Donat Bibault, dont voici le texte: "A l'occasion des grandes fêtes de Noël et du Premier de l'An, il m'est un agréable devoir à remplir, en ma qualité d'agent d'affaires du local 375, celui d'adresser mes vœux les plus sincères, aux officiers et à tous les membres en général.

"Au nombre des belles traditions de la période de ces fêtes, il y a celle d'échanger les souhaits pour que la nouvelle année apporte le bonheur, la santé, le progrès et la prospérité. Notre pieux souvenir va à nos membres qui nous ont quittés pour un monde meilleur. Aux familles de ces membres disparus nous voulons aussi offrir nos souhaits les plus sincères. Les mêmes souhaits s'adressent également à tout le travail organisé et à tous les ouvriers en général.

UNE AUTRE ANNEE

"Cette époque nous rappelle aussi qu'une autre année s'achève. Elle nous fournit l'occasion de jeter en regard en arrière sur les douze mois écoulés. Faire la revue de nos efforts individuels et collectifs envers notre local, si nous avons donné l'aide et le support que nos confrères avaient droit d'attendre de nous, voilà des questions qu'on doit se poser dans les derniers jours de l'année 1948, et prendre des résolutions en conséquence pour l'année 1949.

"C'est avec regret que nous constatons que trop de nos membres sont demeurés sourds à nos appels causant parfois un certain malaise, certain retard à différents projets, qui auraient pour but d'améliorer le sort de chacun.

"A ceux-là nous souhaitons ardemment qu'ils s'intéressent d'avantage aux activités futures du local".

Accident de l'air en Grèce: 26 morts

ATHENES, 23. (B.U.P.)—Les autorités militaires grecques font savoir que l'avion tchèque qui a disparu avec 24 ou 26 personnes à bord, a été trouvé ruiné et brûlé dans les monts Taigetos. On croit que tous les passagers sont morts. Avec le personnel de l'équipage, il y avait 19 ou 21 civils. Parmi ces derniers, onze Juifs de Prague, se rendaient en Israël pour y demeurer en permanence.

Conférence du R. P. Desmarais chez les Latins d'Amérique



Photo prise à l'issue de la causerie que le R. Père M.-M. DESMARAIS, O.P., prononçait devant les membres de l'Union des Latins d'Amérique. Assis, de gauche à droite: M. Alfredo T. VALLADAO, consul gé-

néral du Brésil, M. Jean NOLIN, conseiller, le conférencier, le lt-col. U. MITCHELL, président, M. Jean-L. BERGERON, conseiller, M. Jean-Paul FOREST, chef du secrétariat, M. Benoît LABERGE, directeur de l'Ecole Centrale des Arts et Mé-

tiers, Mlle Denise BOIRE, secrétaire, M. Fernand EGAN, 1er vice-président, Mlle Anita di STASIO et M. Yves DOLBEC, conseiller. Le Père Desmarais avait intitulé son entretien: "Mes trois ans au Brésil".

M. R.-A. Mackie devient gérant général du service des hôtelleries du C.P.R.

M. H.-F. Mathews, de Montréal, gérant général du service des hôtels du Pacifique Canadien depuis 1933, prendra sa retraite à la fin du mois, après plus de 50 années de service à la même compagnie. M. R.-A. Mackie, gérant général adjoint depuis un an, le remplacera au poste de gérant général.

En annonçant cette nouvelle, M. W.-A. Mather, président du Pacifique Canadien, a déclaré: "M.

M. Mathews qu'ont eu lieu les deux conférences historiques de Québec, durant la dernière guerre, conférence qui ont marqué des étapes importantes dans la préparation de la stratégie de guerre des pays alliés.

CARRIERE REMPLIE

M. Mathews a été durant cinq

ans gérant général des hôtels de l'Ouest. Auparavant, il avait rempli les fonctions de directeur du service de wagons-lits et wagons-restaurants du Pacifique Canadien durant 15 ans, pour les provinces de l'Ouest.

Il avait 23 ans d'expérience dans l'hôtellerie quand il prit la gérance générale des 19 hôtels et auberges du Pacifique Canadien. Il débuta à l'hôtel Vancouver, puis il fut ensuite gérant de l'hôtel Banff Springs, dans les Rocheuses, et gérant également du Château, au Lac Louise, de l'hôtel Palliser, à Calgary et du Royal Alexandra, à Winnipeg.

A Montréal, M. Mathews est membre du St. James Club et du Beaconsfield Golf Club. Il demeure à 2156 ouest, rue Sherbrooke, avec son épouse, née Theresa Wilbee, de Galt Ont. Il a un fils, le Dr William Mathews, de Montréal. M. Mathews est natif de Port-Dover, Ont., et il a fait ses études à Thorold, Ont., et à Newton, Mass.

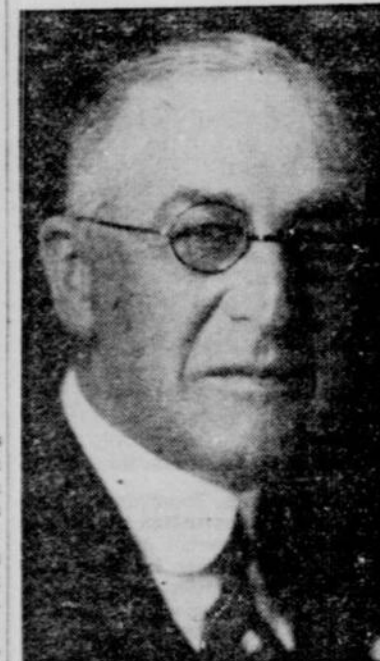
M. Mackie demeure à Ville Mont-Royal, avec son épouse et ses trois fils, Douglas, Ian et Brian.



M. R.-A. MACKIE

Mathews était une compétence dans le domaine de l'hôtellerie. C'était un homme d'action, possédant le sens inné des affaires".

C'est au cours de la carrière de



M. H.-F. MATHEWS

M. Robert Blais refuserait le poste de sous-ministre

OTTAWA, 23 — (DNC) — Toute une série de nominations seraient annoncées ces jours-ci par le premier ministre St-Laurent. On dit dans les milieux bien renseignés, que Me Fabio Monet, de Montréal, qui a été l'avocat de langue française du comité parlementaire qui a enquêté durant la dernière session sur les causes de la hausse des prix, serait nommé membre de la Commission d'appel de l'impôt sur le revenu.

Me Monet est aussi le conseiller adjoint de la Commission Royale d'Enquête sur les Prix.

Parmi les autres nominations qui seront annoncées sous peu, on mentionne le nom de M. W.-F.-A. Turgeon, haut-commissaire du Canada en Irlande, qui deviendrait président de la Commission Royale instituée dans le but d'étudier la question du transport au Canada.

A SURVEYER

M. Arthur Surveyer, de Montréal, deviendrait membre de la Commission conjointe internationale des eaux limitrophes, alors que l'ancien ministre des mines et des ressources J.-A. Flén serait nommé président canadien de la même Commission. On sait que certains rumeurs voulaient que le ministre des postes, M. Ernest Bertrand soit nommé à la tête de la section canadienne de la Commission des eaux limitrophes. Mais on apprenait hier, de source digne de foi, que M. Bertrand n'a nullement l'intention de quitter la politique fédérale. Les libéraux se passeraient difficilement du ministre des Postes actuel. D'autre part on dit que M. Bertrand est celui qui à chaque élection gagne le plus de votes populaires.

A. BEAUCHESNE

Par ailleurs, on apprend que M. Arthur Beauchesne, greffier de la Chambre des Communes, demeurera à son poste jusqu'à ce qu'on trouve un Canadien français pour le remplacer. Son assistant, Me R.-T. Graham serait nommé juge de la Cour Suprême de la Saskatchewan.

R. BLAIS

M. Robert Blais dont la nomination au poste de sous-ministre au ministère de la Reconstruction devait être annoncée, hier, aurait, selon de bonnes sources, décliné l'offre que le premier ministre St-Laurent lui a faite. On dit que M. St-Laurent tente de trouver un autre Canadien français capable de combler cette vacance à la Reconstruction. M. Blais aurait refusé cette nomination à cause de son âge. M. Blais qui est actuellement ingénieur en chef au ministère des Travaux Publics, sera à sa retraite dans quelques années.

La côte de Chine, tantôt de sol alluvial, tantôt granitique, comprend une partie des plus riches terres et presque toute la zone industrialisée du pays.

DUEL ASSELIN-HOUDE À LA COMMISSION MÉTROPOLITAINE

Une petite échauffourée oratoire comme il s'en voyait souvent autrefois au conseil de ville de Montréal, s'est produite, hier après-midi, à une réunion de la Commission métropolitaine de Montréal.

Les deux principaux artisans de la discussion ont été le maire Camillien Houde, de Montréal, et le président du comité exécutif de Montréal, M. J.-O. Asselin, qui est en même temps président de la commission. Le maire Joseph Beaubien, d'Outremont, a aussi pris part au débat avec quelques autres membres de la commission, mais avec moins d'éclat que les deux principaux personnages.

Tout allait bien, à la commission, jusqu'à la fin de la réunion, alors que le président Asselin fit part à ses collègues, d'un projet de loi qu'on soumettrait à la Législature provinciale, au cours de la prochaine session, dans le but d'amender la charte de la commission de façon à donner plus de pouvoirs à cette dernière.

RESUME DU PROJET DE LOI

Le projet de loi avait pour but d'amender la charte de la commission de sorte que cette dernière jouirait de pouvoirs plus étendus en vue d'étudier les moyens à prendre pour régler le problème du transport en commun, de la circulation et des autres problèmes municipaux confrontant toutes les municipalités de la région métropolitaine.

Le projet de loi comporte aussi une augmentation du nombre des membres de la commission de seize à 24. Six des huit nouveaux membres seraient des conseillers municipaux de Montréal, deux de chacune des trois catégories, les deux autres étant de nouveaux représentants des municipalités avoisinantes.

TOUT LE MONDE DE LA PARTIE

Le président Asselin donna lecture du projet de loi et fournit ensuite quelques explications. Il expliqua que Montréal, tout en ayant payé de 80 à 81 pour cent des dépenses de la commission, depuis sa création en 1921, n'a cependant qu'un peu plus de 50 pour cent de la représentation à la commission. Il a dit que cette proportion était injuste à l'endroit de Montréal, et qu'une nouvelle répartition de la représentation, telle que suggérée dans le projet de loi, comportant un peu plus de 60 pour cent des représentants pour Montréal, était plus équitable.

M. Asselin a aussi expliqué qu'il désirait voir le conseil de ville de Montréal représenté à la commission par de simples échevins, et que le projet de loi pourvoyait à cela.

UNE SOLUTION

En dernier lieu, M. Asselin ajouta qu'à son avis, il fallait faire quelque chose pour tâcher de trouver une solution aux problèmes du transport en général, et que comme toutes les municipalités de la région métropolitaine doivent payer leur part, il est juste qu'elles aient leur mot à dire dans la préparation des travaux à exécuter.

M. Asselin déclara qu'une autre réunion serait convoquée pour étudier l'affaire à son mérite. Il ajouta qu'il désirait toutefois faire part à la commission de ce projet de loi et le déposer comme avis de motion devant être étudié à la prochaine assemblée, que l'on tiendra mardi prochain.

HOUDE DISSIDENT

Le maire Houde déclara qu'il était en faveur du principe d'une telle étude, qu'il fallait faire quelque chose pour améliorer la situation, mais qu'il différerait toutefois d'opinion, sur la façon de procéder. M. Houde ajouta qu'à son avis, une telle étude devrait être entreprise par la ville de Montréal, laquelle fait ensuite demander à la Législature de répartir sur les municipalités de la région métropolitaine, le coût de la réalisation du projet élaboré.

Le maire Houde ajoute qu'il

craint que les simples conseillers municipaux de Montréal voient dans ce geste, un mouvement dans le but de leur enlever des pouvoirs au profit de la commission métropolitaine. Il demande simplement d'enregistrer sa dissidence sur le projet, parce qu'il n'approuve pas la manière de procéder, mais affirme qu'il sera cent pour cent pour l'affaire, si on juge que c'est le meilleur moyen de procéder.

TOUT OU RIEN

La déclaration de M. Houde eut l'effet de l'huile sur du feu. Le président Asselin mit les cartes sur la table: "S'il y a une seule dissidence, je retire toute l'affaire et il n'y aura même pas de projet de loi," de trancher M. Asselin. "Je ne veux pas avoir l'air de vouloir enlever des pouvoirs au conseil de ville de Montréal, au profit de la commission."

Le président Asselin ajoute ensuite que si les membres de la commission ne présentent pas un front commun, quand le projet de loi viendra devant la Législature, il n'a pas de chances de succès.

POURQUOI LA DEMOCRATIE?

Le maire Beaubien, d'Outremont, demande alors si on est pour se "mettre à se battre" à la commission métropolitaine, où tout allait si bien dans le passé, mais le maire Houde se sent visé et déclare que c'est précisément l'endroit pour discuter ces questions, et qu'il ne comprend pas pourquoi on veut avoir l'unanimité sur le projet, sans quoi le retirer.

"Pourquoi avoir la démocratie, alors?" de demander M. Houde. "La démocratie, c'est ça: les uns sont pour et les autres sont contre, puis on discute, et ceux qui sont le plus nombreux l'emportent", d'ajouter le maire Houde, qui demande à M. Asselin de présenter son projet de loi, et de le laisser simplement enregistrer sa dissidence.

CE QUE LE PUBLIC VEUT

Le président Asselin répliqua qu'il ne désire pas se lancer en guerre contre aucun maire de l'île de Montréal, et que si un seul d'entre eux est contre le projet, il le retire tout simplement. Il ajoute toutefois que ce qu'il préconise n'est autre chose que ce que réclame le public qui désire des moyens de transport plus rapides, des autostrades et des rues à circulation rapides, des parcs de stationnement, en résumé, des améliorations à la circulation en général.

Le maire Houde répliqua qu'il est important pour lui de savoir, avant de se prononcer, quelle attitude adopteront les députés de l'Union nationale de Montréal, et qu'il désire maintenir sa dissidence.

On discute encore, et finalement, M. Asselin décide de retirer son avis de motion, afin d'éviter que le maire puisse enregistrer sa dissidence sur le projet, puis se contente de convoquer une séance de la commission pour mardi, alors que le projet sera étudié au mérite.

DUEL HOUDE-BEAUBIEN

Le maire Beaubien déclare ne pas voir de danger dans le projet Asselin, et ne pas craindre que Montréal, bien qu'ayant la plus forte représentation, n'écrase un jour les autres municipalités.

— C'est exactement le contraire qui est arrivé, dans le passé, de lancer le maire Houde. Nous avons toujours payé pour les autres. Vous ne nous avez jamais aidés et en plus de cela, vous ne nous avez jamais offert de nous aider. Je n'ai rien à retirer de ce que je dis là."

Le maire Beaubien interrompt M. Houde pour affirmer que les municipalités avoisinantes ont payé leur part comme Montréal, mais le maire Houde reprend:

"Vous avez profité de tous nos services sans contribuer aux dépenses que ces derniers nous entraînaient, comme par exemple notre aqueduc. Et vous êtes venus à bout de vous établir une évaluation basse pour payer votre eau moins

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Quand cette donne fut jouée au cours d'un robre disputé, il y a quelque temps, au cercle de bridge Laurier, à Montréal, M. Antonio Charest évita de faire un contre de pénalité d'un contrat de chelem bien qu'il tenait l'as et la dame d'une des deux couleurs déclarées par son fiancé droit.

Donneur: Sud.
Nord et Sud vulnérables.

Nord		Est	
♠ 6 2	♥ 9 7 3	♠ V 8 4 3	♥ R 6
♦ R V 10 4	♣ A D V 7	♦ A D 7 6	♣ 10 5 3
Ouest		Sud	
♠ 10 9 5	♥ 2	♠ A R D 7	♥ A D V 10 8 5 4
♦ 8 5 3 2	♣ R 9 8 6 2	♦ 9	♣ 4

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♥ passe	2 ♦ passe		
2 ♠ passe	3 ♣ passe		
4 ♥ passe	5 ♥ passe		
6 ♥ passe	6 ♣ passe		

M. Charest était à Est et quand il passa, sans les contrer, les 6-cœurs déclarés par Sud, la galerie en fut très surprise. Or, notre ami s'était dit, et avec raison, que le déclarant ne tenait qu'un carreau tout au plus. Alors, Sud ne pouvait perdre qu'une seule levée à la couleur.

Le déclarant réussit son contrat sans la moindre difficulté. Après avoir réussi l'impasse à atout, il s'empara du roi d'Est, donna trois coups de pique et coupa le quatrième du dernier atout de la table. Sud fit ainsi trois piques, une coupe et sept coeurs, en plus de l'as de trèfle.

On s'imagina aisément que Sud aurait surcontré si Est avait contré. Alors, la perte n'en aurait été que plus grande pour Est et Ouest.

Un avion disparu avec quatre passagers

GREENWOOD, 23. (P.C.) —

On poursuit aujourd'hui les recherches, afin de retrouver un avion léger, avec quatre personnes à bord, qu'on croit disparu près de Morden, en Nouvelle-Ecosse, où les gens disent avoir entendu le vromblement d'un moteur et un bruit ressemblant à celui d'un avion tombant dans la mer.

L'avion avait décollé de Moncton, dans le Nouveau-Brunswick, à 10 h. 31, hier matin, à destination de Greenwood. L'appareil avait à son bord le pilote Irénée Tremblay, un employé de "Republic Air Service"; Mme Enoil D. Michaud, 24 ans, d'Edmundston; sa fillette de 2 ans, Andrée; et Mlle Germaine d'Entremont, 20 ans, de West-Pubnico, Nouvelle-Ecosse.

cher que nous, en plus. Je vous demande de ne pas parler de crainte de vous faire écraser dans de telles circonstances."

L'assemblée finie, le maire Beaubien quitte la salle tandis que les autres membres de la commission se réunissent dans l'une des salles pour causer. Le maire Houde jase avec M. Asselin, dans un coin de la salle, et finalement, on se sépare pour y revenir mardi prochain, alors que le projet de loi de M. Asselin sera étudié.

Le gros arbre de la petite



LA PETITE
La petite FRANCINE GARCY, 7 ans, personifie bien l'enfance heureuse au pied de "l'immense arbre de Noël" que papa a dressé dans le salon de la maison familiale. En attendant Noël et la visite du "Vieux Père", elle caresse rêveusement son "ancienne poupée" qui sera bientôt supplantée par une nouvelle. Le travail et l'enthousiasme apportés par M. Garcy pour dresser cet arbre magnifique valent d'être signalés. Papa Garcy est un papa-gâteau pour Francine!

HEURES D'AFFAIRES BIRKS POUR LES FETES

à Noël

MAGASIN FERME POUR TROIS JOURS

Samedi — Jour de Noël

Dimanche

Lundi — Congé du personnel

au Jour de l'An

MAGASIN FERME POUR TROIS JOURS

Samedi — Jour de l'An

Dimanche

Lundi — Congé du personnel

Les heures d'affaires sont toujours de 9.15 a.m. à 5.30 p.m. tous les jours.

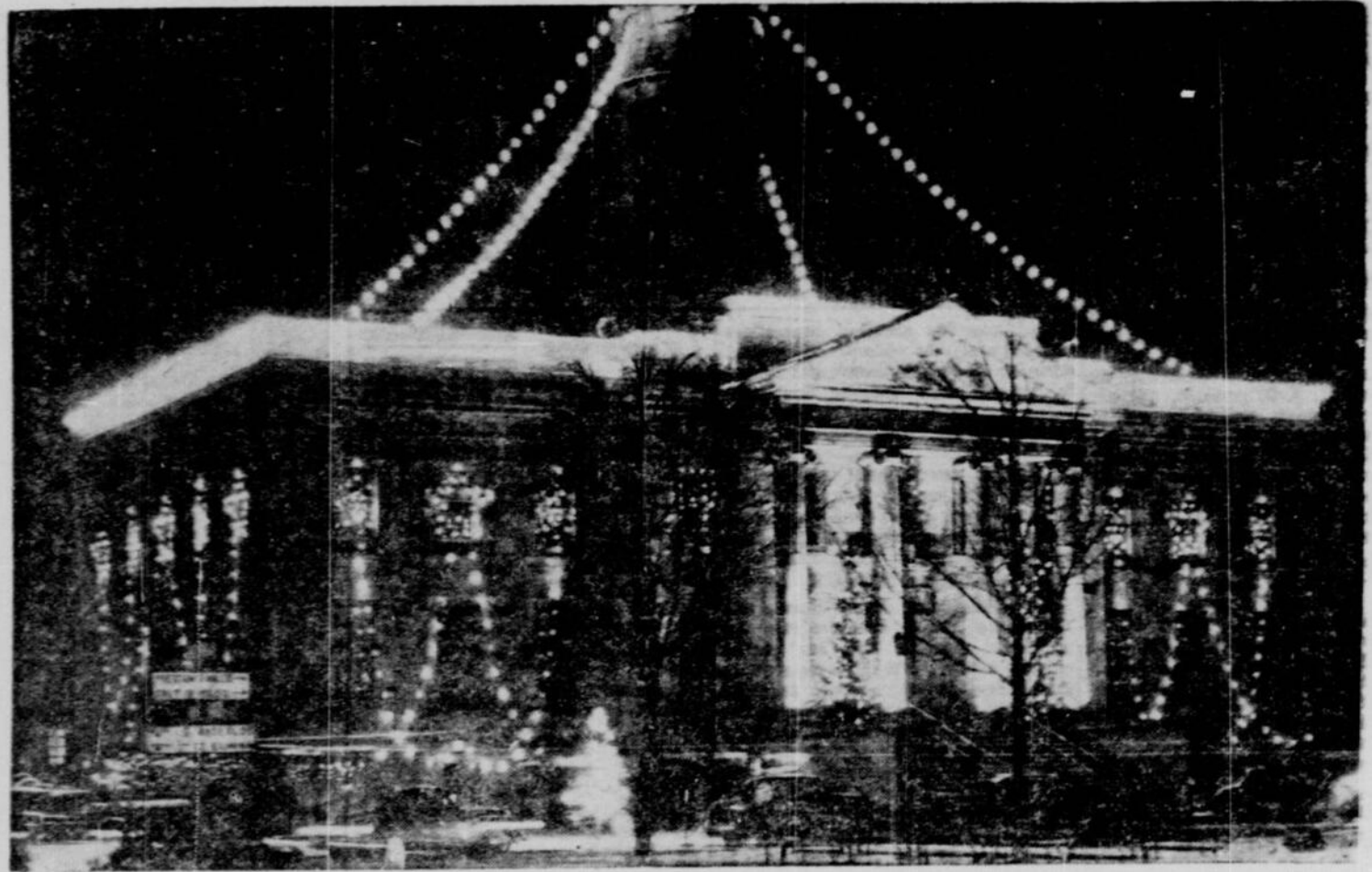
BIRKS
BIJOUTIERS

L'Actualité en images

Optimiste



Bill Kimbrel, propriétaire d'une ferme d'alligators, au Texas, était récemment le conférencier au club des Optimistes de San Antonio. Devant les membres, il a démontré comment on nourrit un jeune alligator. Kimbrel n'est-il pas trop optimiste lui-même en croyant assouvir la faim de sa bête avec de simples cuillères de jus de pampousses?



L'hôtel de ville de Kitchener, Ont., a revêtu son costume d'apparat pour le temps des Fêtes. Par suite

de la rareté de l'électricité on a eu recours à un moteur diesel pour trouver la force motrice nécessaire

à l'illumination de l'édifice. De d'œuvre de lumières considéré nombreux visiteurs se rendent à Kitchener pour y admirer ce chef-d'œuvre de lumières considéré comme l'une des plus belles réalisations du genre en Ontario.

Treize voyageurs tués et 44 blessés

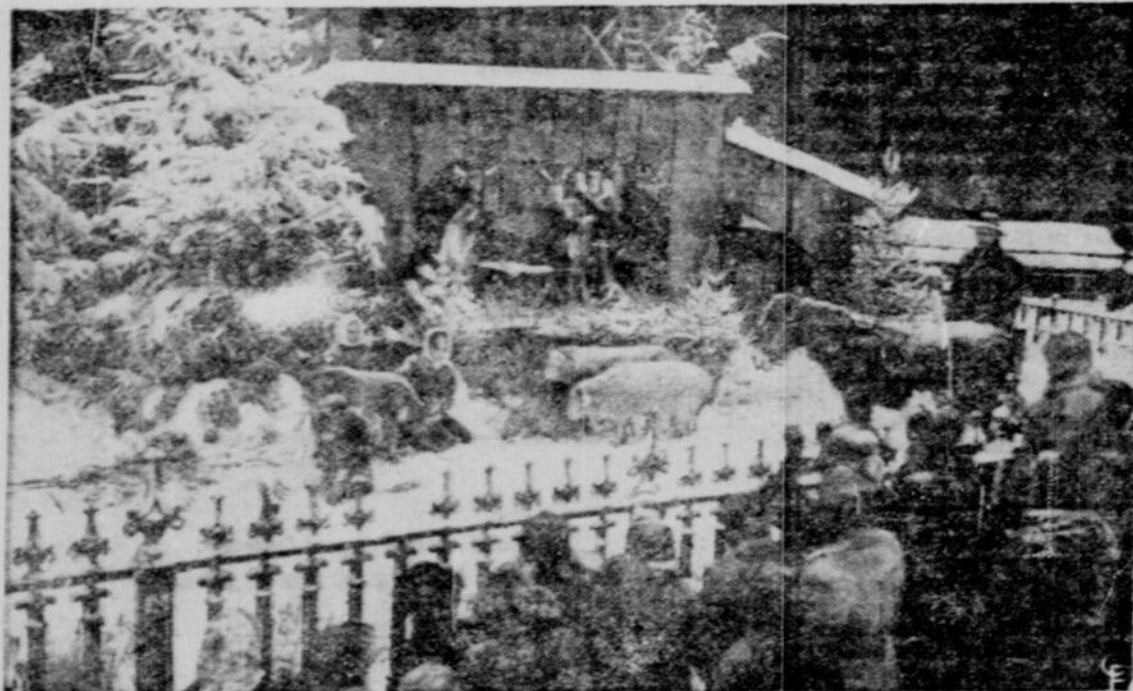


Treize personnes furent tuées quand deux autobus de la compagnie de Tramway de Burlington glissèrent sur le pavé glacé et vinrent en collision à Delle, Utah. 44

autres personnes furent blessées. A l'avant-plan les cadavres recouverts de couvertures des victimes et à l'arrière les restes des deux

autobus qui prirent feu. Un autobus était rempli de marins venant de l'île au Trésor, à San Francisco, qui se rendaient dans leurs familles pour Noël.

Les dernières touches au décor



L'abondante chute de neige dont New-York a été gratifiée récemment a contribué à enjoliver le tableau vivant de la naissance du Christ que présente l'église protestante St-George de la métropole américaine.

La reproduction est parfaite, avec des interprètes en chair et en os. Jusqu'aux animaux qui sont vivants. Aussi les spectateurs ne manquent-ils pas, comme on peut le constater par cette photo.



La population de Phoenix, Arizona, tient à montrer au reste du monde que leur ville jouit d'un climat idéal alors que des tempêtes de neige soufflent sur une grande partie des Etats-Unis. Comme en fait foi cette photo, ce modèle se moque certainement de la température froide qui sévit dans les autres parties du pays.



La petite ELIZABETH ANN STREHL, de Saint-Louis, âgée de trois ans, ne sait pas que les médecins ne lui donnent que quelques semaines à vivre. Les parents de la petite malade, victime du cancer, ont décidé d'avancer la célébration de Noël afin que leur enfant ait une dernière joie.

Version de la police

"DES CONTES DE CÉCILE"

QUEBEC, 23 — L'impression très nette que le public a emportée de la séance d'hier à l'enquête sur l'escouade de la moralité de la police municipale c'est que les récits de Cécile sur les prétendues visites de la brigade "mondaine" à sa "maison" sont des inventions de toutes pièces d'une "tenancière" qui a voulu se venger des gardiens de la morale à Québec.

L'enquête est sous la présidence du recorder en chef Emile Morin et elle se terminera en toute probabilité aujourd'hui et le juge Morin présentera le plus tôt possible son rapport aux autorités municipales après avoir pesé les témoignages et les commérages des témoins.

SEANCE D'HIER

A l'ouverture de la séance d'hier le détective Joseph Bussières, 12 ans de service, fut entendu. Me Valmore Bienvenue, avocat des policiers, déclara vouloir effacer toute "trace de la boue qui a séché, pendant ces jours d'attente, sur le blason de la brigade mondaine" et démasquer en même temps les batteries de Cécile.

Le détective Bussières, répondant à une question du procureur des policiers, déclare que c'est lui, en compagnie du détective Guillemette, qui a conduit la femme Cécile à la prison des femmes après sa condamnation. Elle dit: Ça me coûtera \$20,000 s'il le faut, mais les détectives j'vas les organiser". — Avez-vous répondu quelque chose à cela? demande l'avocat. — Non, répondit le policier. "Les injures de ces malheureuses ne nous atteignent pas. Nous faisons notre devoir".

JAMAIS

Le détective J.-P. Goupil, 10 ans de service, a fait des causes avec de nombreux policiers et n'a jamais vu un seul collègue manquer à son devoir.

Le détective Louis Rochette devait être le "star witness" de la journée. Il est dans la police depuis 1917.

Interrogé par Me Bienvenue, il explique le mot célèbre de Louis Hébert: "Au pays de Québec, rien ne doit changer", qui ne doit pas s'appliquer au demi-monde, où tout a changé en ces derniers temps. Autrefois, il y avait des "maisons" connues et la police des moeurs, dans un seul raid, d'un coup sec, pouvait faire maison nette. Aujourd'hui il n'y a plus de maisons closes et les filles sont toutes dehors. Il faut les retracer, les pourchasser et enquêter.

ENQUETE COMMENCEE L'ETE DERNIER

— Connaissez-vous Cécile? demande l'avocat.

— Tenancière bien connue, répond gravement le témoin. J'ai dû visiter sa maison au moins dix fois, par devoir professionnel. L'été dernier nous avons commencé une enquête sérieuse. Nous avions "raidé" sa maison de la rue Du Pont et elle a déménagé rue St-François où il y a quatre logements, deux occupés par des locataires honnêtes, un par la propriétaire, le dernier, situé au sous-sol avec entrée rue St-Dominique, par 5 filles. Les cinq chambres de ce logement souterrain étaient occupées par des gens de tout repos. La propriétaire les a renvoyés pour y installer les filles qui étaient ses "pensionnaires" rue Du Pont.

— Bonne organisation, fait observer l'avocat.

DES HISTOIRES

— Oui, pour favoriser le vice, dit le témoin. Nous avons dû faire plusieurs visites pour étudier les lieux. Quand nous avons eu tous les renseignements sur l'organisation, nous avons procédé à l'arrestation de toute la maison.

— Les filles prétendent que vous alliez dans cette maison pour vous amuser?

— Ce sont des histoires inventées de toutes pièces. Nous devons nous rapporter à 9 h. a.m., à midi, à 2 heures, à 5 heures et tous les soirs faire la patrouille des rues.

— Avez-vous pris des verres dans cette maison?

— J'ai pu prendre un verre 7 ou 8 fois en trois ans. Pour obtenir nos renseignements, pour étudier

les lieux, il ne suffisait pas d'entrer et de sortir. Il fallait faire parler un peu les occupantes. Notre tâche n'est pas agréable, mais nous faisons notre devoir.

— La propriétaire prétend qu'elle était gênée pour les policiers?

PAS UNE ALLUMETTE

— Elle ne m'a jamais offert une allumette. Nous avons fait notre devoir puisque nous avons arrêté la propriétaire et toutes les filles qui logeaient au-dessous de son appartement.

— Il paraît que vous aimez la danse et la musique?

— Je n'ai jamais dansé ou chanté.

— Une fille a témoigné que vous aimiez faire jouer la chanson du "Gros Bill".

— Pure invention. Je n'ai jamais touché à sa musique.

INVENTIONS

— Une autre dit que les policiers jouaient à la "tapette".

— Ce doit être un jeu de cartes.

— Une fille a témoigné que nous procédions à notre enquête dans la maison, des filles jouaient aux cartes. L'une d'elles a été appelée au téléphone.

Comme je voulais faire parler, entendre les conversations, j'ai pu m'asseoir un moment à la table de cartes.

— Ça ne vous a pas empêché de visiter la maison quand vos renseignements ont été complets?

— C'est bien pour cela que l'on a inventé toutes ces histoires.

M. Albert Flabotte, du Lac Beauport, fournit un alibi irréfutable au détective Charters, qui était au Lac Beauport tous les jours que les accusatrices prétendent l'avoir vu chez Cécile. Ces derniers commérages sont aussi contredits par M. Alonzo Esculier.

L'EPOUSE DE CESAR...

Enfin l'épouse d'un détective est entendue à huis-clos, le juge Emile Morin ayant déclaré: "Les policiers peuvent mépriser les injures, mais nous n'avons pas le droit de traîner leurs épouses dans cette enquête".

Un résumé de ce témoignage est ensuite remis aux journalistes. L'épouse du détective repousse avec indignation les calomnies lancées contre son mari et atteste sous serment sa parfaite honorabilité.

Incident sensationnel à une conférence chez l'hon. Maurice Duplessis

QUEBEC, 23 — (DNC) — La conférence annuelle entre l'hon. Maurice Duplessis et les officiers de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada a été marquée d'un incident sensationnel.

L'hon. Antonio Barrette, ministre du travail, a présenté le président Gérard Picard et ses confrères au chef du gouvernement et à ses collègues.

M. Jean Marchand, secrétaire de la C.T.C.C., a donné lecture du mémoire contenant une critique de la commission des relations ouvrières. L'incident a éclaté à ce passage du mémoire.

M. MARCHAND (lisant le mémoire) — "C'est la constitution de la Commission des relations ouvrières qu'il faut transformer et l'on désire éviter les erreurs et aberrations signalées plus haut".

Le texte du mémoire dit "aberrations" mais c'est une faute typographique sans doute et il faut y substituer le mot "aberrations".

M. DUPLESSIS (interrompant la lecture) — "Persistez-vous à maintenir le mot 'aberration'?"

M. MARCHAND — "C'est le mot qui était dans le texte original".

M. DUPLESSIS — "Vous devriez prendre pour acquis qu'il est nécessaire de respecter l'autorité. Vous n'avez pas le droit de manquer de respect et de déceance envers l'autorité: Persistez-vous à dire 'aberrations'?"

L'AIR BÊTE

M. MARCHAND — "Cela a peut-être l'air bête, mais l'autre mot n'a pas de sens dans les circonstances".

M. DUPLESSIS — "Cela a certainement l'air bête et c'est polisson par dessus le marché. Vous avez le droit de penser qu'un homme peut se tromper, mais vous ne pouvez dire qu'il est fou. La courtoisie et la politesse devraient toujours régner dans les organisations ouvrières".

M. MARCHAND — "Le mémoire ne critique pas les membres, mais les décisions de la Commission des Relations Ouvrières".

M. PICARD (bas à M. Mar-

chand): — "N'insistez pas, n'insistez pas".

M. MARCHAND — "Je n'ai pas d'objection à laisser le mot observations au lieu d'aberrations".

Le secrétaire continue la lecture du mémoire qui comprend les revendications faites au récent congrès de la C.T.C.C. à Hull.

Le président Picard ajoute quelques mots pour féliciter les ministres de leur récente réélection et dire que la Confédération est heureuse de l'entrée de l'hon. Antoine Rivard dans le cabinet.

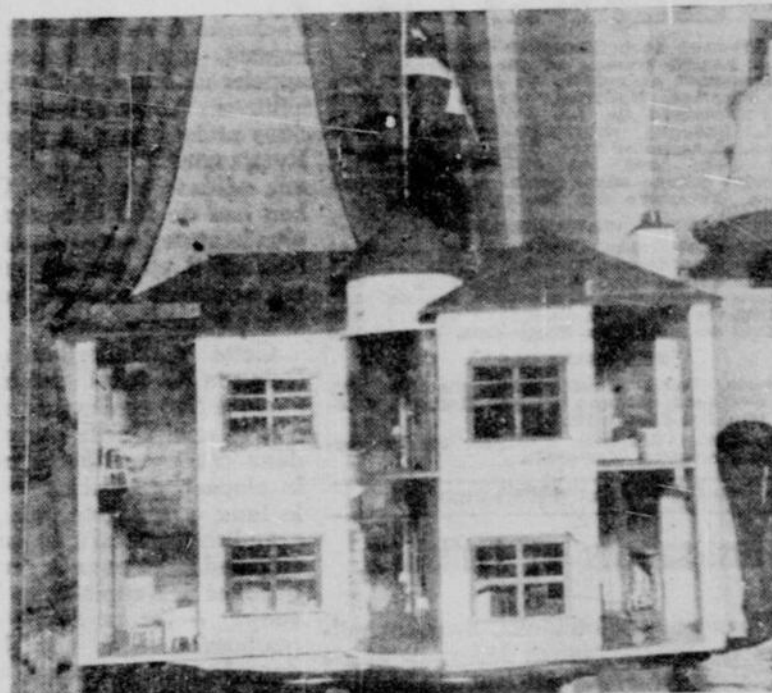
M. DUPLESSIS

Le premier ministre Duplessis répond qu'il faut encourager les unions ouvrières tout en tenant compte de l'intérêt public: "Dans tout contrat", dit-il, "il y a les patrons et les ouvriers et en plus l'intérêt public à surveiller. L'ouvrier doit toucher un salaire raisonnable, suivant son rendement, sa compétence et ses besoins. Nous avons réalisé beaucoup de réformes mais nous devons chercher à atteindre la perfection. Dans vos rangs, vous avez des citoyens qui visent à la perfection sur la terre en vue de l'autre vie. Il faut être logique et ne pas trop demander au gouvernement car autrement il n'y aura plus de démocratie".

"La liberté ne constitue pas l'exercice d'un droit abusif mais l'épanouissement de ce qu'on peut faire en tenant compte des droits des autres. Nous avons donné 10 millions pour combattre la tuberculose et avec cet argent nous avons construit des sanatoria. Nous payons pour l'hospitalisation des tuberculeux qui n'ont pas d'argent, soit 36 pour cent.

Nous préparons en ce moment un code du travail, dont nous vous soumettrons une copie. Je vous mets en garde contre le contrôle constant de l'Etat. Le jour où l'Etat

Une vraie maison moderne pour poupée



"Maison de Mireille" fabriquée par son grand-père, M. Paul Bélisle. Cette maison de poupée est construite de vitre plastique d'un huitième de pouce par 1,260 pouces carrés. Faite d'après une échelle de longueur d'un pouce au pied, elle contient 8 pièces ainsi qu'un corridor. Rien n'y manque. Elle est munie du courant électrique dans chacune de ses pièces. Ses dimensions totales sont de 36 pouces par 22 de hauteur et de 15 par 18 et demi de largeur.

Un câble au cou

Jonusas ne s'est pas pendu, on l'a tué à coups de hache

OTTAWA, 23 — (DNC) — Le Dr W.-C. Tweedie, coroner de Rockland, a déclaré que vraisemblablement les données médicales prouveront que Napoléon Jonusas, fermier polonais de 36 ans, qui fut trouvé mort dans un hangar d'une ferme isolée de Navan, a été victime d'un meurtre.

* Le coroner, l'un des premiers à se rendre sur la scène du drame, a déclaré que les circonstances entourant le meurtre du fermier polonais étaient "très suspectes".

La victime fut trouvée un câble autour du cou. Jonusas était demeuré sur une chaise qui se trouvait dans le grenier de sa ferme. C'est aussi dans cette position que le Dr Tweedie a vu le cadavre, hier midi. Après un examen préliminaire, le coroner a déclaré qu'il était d'avis que Jonusas avait succombé entre 6 h. et 7 h. lundi soir.

BEUVERIE

"La mort n'a pas été causée par un étranglement, de dire le coroner, mais plutôt par un violent coup sur la tête." C'est la déclaration que fit le Dr Tweedie après avoir découvert une profonde coupure sur la tête de la victime. Le meurtrier se servit d'une hachette que la police a recouvrée.

La police a laissé entendre qu'à son avis la victime aurait été invitée par un ami à monter au grenier. Jonusas aurait accepté l'invitation, et les deux hommes auraient bu et se seraient querellés.

DE LA JOIE

Il y aura de la joie, demain après-midi pour les enfants de l'University Settlement que les membres du club Rotary conduiront à la Toy Manufacturing Co. située à 4300, rue St-Patrice.

Les jeunes auront la permission de se servir des jouets qu'ils y verront et de s'amuser sur les terrains de la manufacture. On leur offrira également des gâteaux et de la crème glacée et, il va sans dire, le Père Noël, qui fait des mains et des pieds pour être partout à la fois ces jours-ci, leur rendra visite. Conséquemment, les protégés du club Rotary ne s'en retourneront pas chez eux les mains vides.

Le président du club, Ed Whiting, et M. Howard McCartney, directeur de l'University Settlement, accompagneront le groupe.

Demain après-midi également, d'autres notables se rendront au Julius Richardson Convalescent Home pour divertir les enfants malades qui s'y trouvent. Ce groupe sera dirigé par les notables Fred C. Lydon et Melba H. H. H.

NÔEL — JOUR DE L'AN
CHANGEMENTS DANS
LE SERVICE DES TRAINS
Entre
MONTREAL
et
TROIS-RIVIÈRES—QUÉBEC
JOLIETTE—ST-GABRIEL
LES LAURENTIDES
SHERBROOKE—MÉGANTIC
MONTBELLLO—OTTAWA
VAUDREUIL—RIGAUD

Pour renseignements s'adresser aux agents ou consulter les horaires

Pacifique Canadien

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Association des journaux de la Province de Québec)
est imprimée et publiée au No 130 St. Jean, rue St-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée : O. L. Bourque, Secrétaire-Trésorier, Téléphone : LANCaster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Edition quotidienne, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois .. 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an .. 4.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois .. 2.00
Edition du dimanche, Canada, 1 an \$6.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an .. 3.00

REPRESENTANTS

Toronto, Ont. : Hugh Rose, chambre 201, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Téléphone : ELgin 1016.
États-Unis : Ralph P. Mulligan, 441 Lexington Avenue, New-York.

MONTREAL, 23 DECEMBRE 1948

Les salaires et l'inflation

Nous nous réjouissons, avec les milliers de fonctionnaires fédéraux et de militaires qui en bénéficient, de la décision du gouvernement fédéral de leur accorder une augmentation de traitement et de solde, qui s'établit en moyenne à \$15 par mois. A tous ceux que vise cette mesure, cette amélioration de leur rémunération apportera un soulagement des conditions de vie difficiles que leur a faites l'inflation. Le geste du gouvernement reconnaît ainsi que la hausse du coût pose un problème aigu aux petites gens.

Ce n'est pas seulement dans le fonctionnarisme qu'il y a des salaires pour qui la hausse du coût de la vie est présentement une cruelle épreuve. Il s'en trouve plusieurs millions dans tout le Canada, qui ont revendiqué périodiquement, ces dernières années, une meilleure rémunération de leur travail. Dans une grande mesure, surtout dans le monde du syndicalisme, les patrons ont fait droit à ces demandes et le niveau des salaires et des gages s'est élevé notablement depuis la fin de la guerre. Il s'est trouvé cependant que ces augmentations ont déterminé une hausse du coût de la production et des prix. Cela était inévitable et c'est ainsi que s'est accélérée la spirale inflationnaire.

Comme nous l'avons déjà écrit maintes fois ici, le gouvernement peut venir en aide à la population éprouvée par l'inflation sans aggraver la hausse des prix. La réduction de l'impôt sur le revenu mettra plus d'argent dans les goussets des salariés sans hausser le coût de la production au Canada. Il est vrai que cet allègement des impôts pourra avoir un certain effet inflationnaire en augmentant le pouvoir d'achat de la population, mais il semble que nous ayons passé la période où la rareté des produits encourageait la surenchère de la part des consommateurs. Le danger d'une poussée inflationnaire déterminée par la réduction des impôts est beaucoup moins grand aujourd'hui qu'il y a un an.

Un outrage à nos tribunaux

par Henri DUFRESNE

Nous sommes en faveur de la liberté de parole, qui est à la base de toute saine démocratie. Mais il nous paraît tout de même outré, pour ne pas dire scandaleux, qu'un étranger vienne publiquement faire l'éloge d'un individu condamné pour espionnage. Cet étranger, c'est Paul Robeson, le fameux chanteur nègre, grand artiste au demeurant, mais cela ne change rien à la question : et, l'espion, c'est l'ex-député Fred Rose, présentement au bagne. Or, qu'a dit le grand artiste nègre de ce triste sire qui a trahi et son serment d'office et son serment de naturalisation ? « Je connais un Canadien, a-t-il dit, et c'est un de mes bons amis. Ils l'ont envoyé en prison, mais ils n'abandonneront jamais son courage (they won't kill his spirit) : c'est Fred Rose. » On ne saurait dénier plus insolemment la justice d'un pays qui nous accorde l'hospitalité. C'est, en fait, un mépris de

Cour. C'est insinuer qu'on a condamné injustement un brave homme et qu'on s'acharne à sa démoralisation. Or, cet homme, que M. Robeson se plaît à appeler un *bon ami*, il a livré des secrets militaires à une puissance étrangère et, dans maints pays, à commencer par la Russie communiste, il eût été fusillé pour une offense semblable. Cet homme, ce *bon ami* de M. Robeson, il siégeait au plus haut parlement de sa patrie d'adoption et il en profita pour vendre les informations communiquées au cours d'une séance secrète.

Cette réhabilitation d'un coupable, Robeson a tenté de la faire devant quelque 500 écoliers dont l'âge varie de 5 à 15 ans. Quelle dangereuse semence dans ces jeunes âmes incapables, pour la plupart, de discerner entre le vrai et le faux et qui, pour un grand nombre, grandiront avec l'idée qu'un innocent a été condamné pour le seul crime d'avoir dénoncé les capitalistes ! Personne ne songe, — et ce serait de la dernière goujaterie, — à accabler un homme dans le malheur et qui expie durement une faute qu'il a commise, si grande fût-elle. Aussi nous laissons Fred Rose à la paix de son expiation si un étranger, communiste avoué par surcroît, ne venait abuser de l'hospitalité des lois canadiennes pour exalter un coupable, en souffletant nos tribunaux. Robeson qui, comme nous l'avons dit, est un grand artiste, devrait s'en tenir à son art et ne pas abuser de l'hospitalité qu'on lui donne à ce titre pour faire de ces concerts des tribunes de propagande. Autrement, les autorités de l'immigration, si chatouilleuses à d'autres égards, auraient toute raison de lui fermer la porte. Il ne faut pas confondre art et communisme. Autant nous admirons en Robeson l'artiste, autant nous méprisons en lui le propagandiste de Moscou et le contempteur de notre justice. Si l'artiste nègre veut faire de son art un cheval de Troie, il n'a plus droit aux privilèges d'hospitalité de l'artiste.

Les progrès de l'aviation

par Aloho CINQ-MARS

La célébration du quarante-cinquième anniversaire de la naissance de l'aviation, à Kitty Hawk, en Caroline du Sud, ces jours derniers, a donné lieu à une brillante démonstration des progrès gigantesques accomplis par ce mode de locomotion depuis ses débuts. Cette démonstration a été faite à l'endroit même où le « Kitty Hawk », le premier appareil volant plus lourd que l'air, imaginé et construit par les frères Wilbur et Orville Wright, s'éleva de terre pour la première fois, pendant que les rivaux de ces derniers en étaient encore à des essais infructueux dans lesquels ils se cassaient périodiquement quelques membres.

Là où le premier avion avait péniblement volé sur une distance de 120 pieds, des escadrilles d'avions-fusées ont fendu l'air à une vitesse de 700 milles à l'heure. D'un autre côté, durant ce temps, la liste s'allongeait des catastrophes aériennes. A côté des dépêches annonçant la célébration de l'anniversaire de la naissance de l'aviation, on a pu lire qu'en tel ou tel endroit de la terre des avions s'étaient écrasés, causant de nombreuses pertes de vie. En dépit des progrès accomplis dans l'aviation, les risques d'accident y sont toujours à peu près aussi grands qu'au début. Nombreux sont les timides qui n'ont pas encore osé monter en avion et qui ne s'y résoudront jamais, préférant le prosaïsme du plancher des vaches à l'ivresse des voyages aériens. Pour être juste, il faut dire que trop de ces mêmes gens exposent tout autant leur vie en faisant de la vitesse en auto.

Une démonstration semblable des progrès de l'aviation a eu lieu en même temps à Washington, à l'occasion de l'installation, dans le musée du Smith-

sonian Institute, de l'avion « Kitty Hawk », qui était depuis vingt ans au musée Kensington, à Londres, conséquence d'une rancune bien explicable d'Orville Wright. Durant plusieurs années, le Smithsonian Institute avait contesté aux frères Wright la priorité de leur invention. Furieux, Orville Wright décida, quelque temps après la mort de son frère Wilbur, d'envoyer son fameux avion au musée Kensington, à Londres, refusant de le laisser à son pays si peu reconnaissant, tel Scipion refusant de laisser ses os à son ingrate patrie. Quelque temps avant sa mort, survenue en janvier dernier, Orville Wright exprima le regret de cette manifestation de mauvaise humeur et le désir de voir revenir le « Kitty Hawk » aux États-Unis. Ce désir a été respecté et le fameux avion, renvoyé aux États-Unis, a été installé à la place d'honneur qui lui convient, au musée du Smithsonian Institute, dont les membres avaient d'ailleurs, dès 1942, reconnu aux frères Wright tout le mérite de leur invention.

Les frères Wright ont vécu assez longtemps pour constater les progrès énormes accomplis dans l'aviation après leur fameuse expérience de décembre 1903. Ils ne s'en sont pas toujours réjouis. Ces deux hommes étaient des pacifistes dont l'idéal était de mettre à la disposition de l'humanité une machine que, dans leur naïveté, ils croyaient destinée à abolir les frontières et conséquemment les guerres. Les frontières subsistent et les guerres persistent, plus épouvantables que jamais, grâce précisément à l'invention des frères Wright.

Voici que des bombardiers peuvent aujourd'hui transporter dix tonnes de bombes sur une distance de 12,000 milles sans arrêt, que des avions-fusées volent à une vitesse dépassant celle du son, et qu'on annonce la construction prochaine d'autres avions qui voleront deux ou trois fois plus vite à une altitude de 80,000 pieds. Si l'on s'arrête à songer au prix effroyable que l'humanité est appelée à payer ce progrès effroyable, il y a lieu de se demander si l'on peut réellement s'en réjouir.

Geste inquiétant

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

Ce qui est déconcertant et inquiétant dans l'intervention armée de la Hollande en Indonésie, c'est, bien plus que cette intervention même, l'attitude morale qui l'a dictée, au mépris des stipulations de la charte des Nations Unies. L'espoir de paix permanente que partagent toutes les nations civilisées repose principalement sur la détermination de ces nations de ne pas recourir à la force pour le règlement des différends internationaux. La charte de San Francisco leur fait un devoir de renoncer à la violence tant que n'ont pas été épuisées toutes les procédures qui y sont définies pour le règlement pacifique des querelles entre nations.

La valeur de cette loi internationale tient toute dans son acceptation par le monde civilisé. Sans cela, la charte de San Francisco n'est qu'un document de plus parmi les traités et les accords violés qui encombrant les archives des nations. Ce qui fait que l'O.N.U., en dépit de ses déficiences manifestes, conserve encore la confiance des peuples, c'est que sa charte a été jusqu'ici respectée, à cet égard, par les nations qui dominent le monde occidental.

Or, le geste que vient de poser le gouvernement des Pays-Bas est la première dérogation flagrante aux principes de la charte internationale, de la part d'une nation européenne occidentale. Cette intervention militaire contre la république indonésienne est un geste de défi et de mépris à l'adresse de l'O.N.U. C'est, de la part d'un Etat que l'on pouvait croire jusqu'ici comme un champion de la paix, l'affirmation que la violence est justifiable lorsque l'on veut obtenir rapidement des résultats qui se font attendre. C'est le retour aux anciens concepts de l'impérialisme appuyé sur la domination par la force.

L'honorable Pierre Bertrand

La mort de l'honorable Pierre Bertrand, conseiller législatif, cause un grand deuil dans le monde politique québécois où il tenait large place. Sa mort sera particulièrement ressentie dans les classes ouvrières dont il s'était fait, depuis environ un demi-siècle, l'ardent défenseur. Il avait joué un rôle actif dans les syndicats ouvriers et c'est comme représentant du prolétariat, comme on dit aujourd'hui, qu'il siégea pendant près de trente ans au conseil municipal de Québec et qu'il siégea subséquemment à l'Assemblée législative, puis à la Chambre Haute. Pierre Bertrand, ou « Pit » comme on l'appelait familièrement, était une des personnalités les plus en relief du Conseil législatif. Combatif, haut en couleur, il était toujours sur la brèche et il avait souvent de ces bons mots qui dérident même l'adversaire. Malgré son tempérament fougueux, il ne se connaissait pas d'ennemis, car il était loyal et, partant, respecté. Il était un des piliers de l'Union Nationale qui perd en lui un de ses plus précieux collaborateurs. La vie de Pierre Bertrand peut servir d'exemple à la jeunesse. Il avait débuté comme cordonnier, mais le travail, la persévérance, la fidélité à un idéal, joints à un talent naturel, lui permirent d'atteindre un haut rang dans l'industrie et de gravir tous les échelons de la vie politique jusqu'aux hautes sphères du Conseil législatif. Sur la tombe de cet ami de l'ouvrier, nous déposons l'hommage de nos profonds regrets.

Les Editions Montjoie,
Les contes 10 rue Jean-du-Bellay,
de Paris, IV^e, viennent de
chevalerie publier les Contes de
Chevalerie, dus à la plume

de Marie-Madeleine Martin, avec illustrations de Monique Delhumeau. Pour présenter les *CONTES DE CHEVALERIE* de Marie-Madeleine Martin, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire l'allusion qu'y faisait récemment Jean de La Varenne, en préfaçant un autre ouvrage du même jeune auteur : — Je ne connais Marie-Madeleine Martin que par ses récits chevaleresques, ces proses lyriques qui m'ont profondément ému. En ces temps simiesques où l'homme n'a de vertu que sur le tréteau, quel répit d'entendre encore résonner les beaux vocables discrets et purs : fidélité, honneur, abnégation, noblesse... vieux saints français que l'on ne chôme plus et qui attendent la résurrection. La chevalerie est le plus difficile des cultes, la plus sévère des religions, le code le plus pointilleux. Le chevalier par essence, sans autre ciel qu'une approbation intime, mais avec tous les enfers du mépris de soi, c'est le héros indifférent aux foules, aveugle et sourd à leur gesticulation et à leurs clameurs, uniquement soumis à ses dieux secrets. Ame étroite et brillante comme un rayon. Marie-Madeleine Martin eut l'idée de rendre sensible à notre époque (et surtout à la jeunesse de notre temps) l'esprit de chevalerie de la façon la plus vivante et la plus proche qui soit. Elle illustra par un conte chacun des commandements célestes de l'Ordre sacré. Elle donna à des principes impérieux et fiers, le visage familier d'un récit d'aventure, où des personnages passionnés et ardents nous restituent l'atmosphère de l'époque médiévale, avec maîtrise et grâce.

Les mots qui vivent

— L'idéal de la vie, c'est le développement de tout soi-même au profit des autres et au service de Dieu.

Sainte Madeleine de Pazzi.

En marge de l'actualité

Rien ne se perd

(par Paul de MARTIGNY)

Tandis que le boulanger parisien, dans sa cave mal éclairée, mal aérée, souvent malsaine, est au four, la boulangère pimpante est dans la boutique du rez-de-chaussée. Elle dispense à la clientèle les flûtes à la crème dorée, les croissants feuilletés que le Parisien trempe dans son café, la brioche blonde et tendre où il entre parfois du beurre.

Selon une dépêche de New-York de l'Associated Press, Madame Anna Bréda, ci-devant boulangère à la Butte-aux-Cailles, était venue s'établir dans le Bronx. Elle avait emporté les traditions aimables de la boulangerie parisienne, y compris celle de ne jamais refuser un morceau de pain au claque-patins ayant faim. Quant à ceux qui, n'étant pas démunis d'argent, avaient l'estomac creux, elle leur offrait un sandwich au pâté de foie parfumé aux herbes, au bon vin de Californie et mijoté à l'étouffé.

A quatre heures, le policeman John Murphy venait chaque jour prendre le sien. Comme il était gigantesque, Madame Bréda à qui il en demandait un, lui en donnait deux. Quant à l'engeance, toujours prête à englober, à dévorer, des marchands de journaux, elle lui donnait pour deux cents un magnifique croissant doré ou une grosse tranche de pain frais, quand elle n'avait pas le rond. Le policeman, par la vertu des sandwiches; les camelots par celle des croissants et des bonnes tranches de pain blanc, étaient les amis de Madame Bréda.

Pour incroyable que cela soit, à New-York, la ville des milliardaires, il y a de pauvres hères. La boulangère comptait parmi eux des amis. Malheureusement, dans le nombre, il y avait un malandrin. Celui-ci vida sa caisse des \$140 qu'elle contenait et s'en fut. Madame Bréda, indignée comme bien on pense de cette façon de faire, se mit, sur le pas de sa porte à pousser les hauts cris. Justement, Tim, Jim et Mac, ses amis les marchands de journaux, finissaient leurs croissants de l'autre côté de la rue. Ils se lancèrent aussitôt comme des furieux à la poursuite du bandit. Bientôt ils étaient toute une bande, hurlante comme une meute. Le bandit fut rejoint, houspillé d'importance et ramené à la boulangère. A la vérité il était en si piteux état que celle-ci à qui on avait rendu son argent, en eut pitié. Elle trempa une serviette dans de l'eau chaude et se mit à éponger le sang qui gicla du nez, des babines du larron.

— Quand on a des amis dit le policeman John Murphy en entrant, rien ne se perd, on retrouve son argent!

Jeune homme tué instantanément

ST-HYACINTHE, 23. — Georges Ricard, 17 ans, d'Acton Vale, a été tué instantanément hier soir, quand l'auto que conduisait son père vint en collision avec un camion sur la route nationale, entre Ste-Madeleine et St-Hyacinthe. La police de la route rapporte que Albert Ricard, 15 ans, son frère, a reçu dans ce même accident des blessures qui ne nécessiteront que des premiers soins.

SOURIRES

(par Maurice HUOT)

Après les Fêtes, c'est le Père Noël qui demeurera le plus grand créancier.

Les arbres de Noël nous donnent un bel exemple une fois qu'ils sont dépouillés: ne pas trop se croire si un jour on a été payé.

L'esprit des Fêtes n'est parfois qu'un esprit de vin, et souvent que du vin en esprit.

C'est aujourd'hui beaucoup moins l'âge atomique que l'âge à Thomas, car les incroyables sont de plus en plus légion.

On dit qu'au cinéma, des scènes qui ne prennent que quelques minutes à passer sur l'écran ont nécessité des mois de préparation. Et pourtant dans la vie, il ne faut souvent pas grand-chose pour déclencher une scène.

L'homme au repos évoque parfois plus l'image du travail accompli que l'homme en pleine activité. Car pour se reposer il faut avoir travaillé.

Il succombe à ses blessures

M. Wilfrid Racette, 63 ans, 4211 ouest, rue St-Jacques, a succombé hier à l'hôpital St-Joseph de Lachine, aux blessures reçues dans un accident d'automobile il y a quelques jours. Le corps a été transporté à la morgue, pour fins d'enquête du coroner.

Négociations rompues entre la ville et les policiers

Les négociations entre la cité de Montréal et la Fraternité Canadienne des Policiers, section de Montréal, ont brusquement pris fin, hier, et il semble qu'elles aient été un échec complet. La séance d'hier, sous la présidence du conciliateur Cyprien Miron, n'a duré que cinq minutes à peine.

LE "CHANOUKA" OU "DÉDICACE"

Tandis que le pieux Montréal envahira ses quelques quatre cents églises et chapelles, (sans compter les oratoires privés, qui atteignent le millier) pour y entendre la traditionnelle Messe de Minuit, qui commémore la naissance du Christ, à Bethléem (en Galilée, aujourd'hui Palestine) l'an premier de notre ère, la colonie juive de Montréal célèbre, comme les quinze autres millions de Juifs dans le monde (y compris le million de Juifs qui ont formé le nouvel Etat d'Israël, en Palestine), le "Chanouka" ou la "Dédicace du Temple", cérémonie en l'honneur de la libération des Juifs par les Macchabées, en 767 avant Jésus-Christ.

On sait qu'après un règne glorieux, le premier royaume juif avait été détruit, et les Juifs amenés en captivité, puis plus tard soumis au joug des empereurs syriens. L'un d'eux, Antiochus, les persécuta, et provoqua la révolte des frères Macchabées, qui chassèrent l'envahisseur du Temple, et le purifièrent par une cérémonie qu'on répète aujourd'hui.

La fête dura du 26 décembre au 3 janvier; c'est à l'occasion d'une fête semblable qu'un édit romain avait été promulgué, obligeant tous les sujets de l'Empire (y compris la Judée, où vivaient Joseph et Marie) à se recenser au lieu de leur naissance. La Sainte Vierge et Saint Joseph se rendirent donc à Bethléem (ils habitaient Nazareth) pour se conformer à la loi, et comme beaucoup de monde étaient aussi venus pour la fête du "Chanouka" qui commençait le lendemain, les saints voyageurs ne purent trouver place dans une hôtellerie et se réfugièrent dans une étable, hors de la ville.

C'est là que naquit l'Enfant-



Des centaines d'immigrants arrivés à la Gare Centrale, mardi soir, dans le train de Halifax du Canadien National passeront au Canada leur premier Noël d'abondance depuis plusieurs années. On voit ici un groupe de parents et d'amis accueillant les nouveaux arrivés en haut de l'un des escaliers de la gare. (Photo Canadien National)

Huit noyés n'ont pas été repêchés

Une épaisse couche de glace, recouvrant les eaux, au confluent de la rivière des Mille Îles et du lac des Deux-Montagnes, a forcé deux pères à abandonner les recherches qu'ils y faisaient pour repêcher les cadavres de leurs jeunes garçons qui s'y noyèrent il y a plus de trois mois.

Les victimes, Charles Flynn et Don Girdwood, tous deux âgés de 18 ans, ne repaurent pas à leurs

foyers après être partis pour chasser le canard aux environs de St-Eustache. Leur canot fut retrouvé renversé et flottant à la dérive sur la rivière mentionnée.

Six autres cadavres de personnes que l'on croit s'être noyées dans la banlieue de Montréal n'ont pas encore été davantage repêchés.

BREVETS D'INVENTION
MARQUE DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond A. Robit G. Alfred Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

Un choix immense de bijoux

MONTRES

- ★ BULOVA
- ★ TAVANNES
- ★ LONGINES
- ★ CYMA

et autres



UN BEL
ASSORTIMENT
DE

CADEAUX
POUR TOUS
LES GOUTS
ET TOUTES
LES BOURSES

★ Voyez notre sélection de
BAGUES
À DIAMANTS
par
Blue River

Termes faciles si désiré

Bibeau
F R E R E S

1257 est, Ste-Catherine — AM. 5800

Noël des veuves et des orphelins de nos pompiers

Avis à tous les souscripteurs de la récente campagne en faveur de la Caisse des Veuves et des Orphelins de l'Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal, que les prix offerts seront distribués le 26 décembre 1948 à 2 hrs p.m.; ceux qui désirent y assister sont cordialement invités à se rendre à la salle du Marché Saint-Jacques, situé à l'angle des rues Ontario et Amherst à l'heure et à la date indiquées.

Jésus, dont des bergers qui gardaient les troupeaux aux environs, furent, avec les Anges, les premiers adorateurs.

Bénédiction des drapeaux du Club des Alouettes

C'est en implorant le Tout-Puissant que "ces drapeaux ne soient jamais déployés, sauf pour la cause de la justice et du droit" que le Rév. Père A. Métayer, chef d'escadrille-aumônier du club des Alouettes, a béni, hier soir, deux drapeaux que M. Norman Dawes, président des National Breweries vient d'offrir aux membres du club pour que le nom de la fameuse escadrille 425, qui s'est distinguée pendant la guerre, soit à jamais perpétué.

M. Donat Morin décédé à 75 ans

Le deuil vient de frapper la famille Donat Morin, père de M. Jean-Marie Morin, journaliste à "La Presse". M. Morin est décédé hier, à l'âge de 75 ans, après quelques jours de maladie.

M. Donat Morin était un instituteur à sa retraite. Il avait été



Donat MORIN

successivement principal de l'Ecole St-Nicholas d'Ahuetsic, de l'Ecole St-Gérard et de l'Ecole St-Vincent-Ferrier. Il était le fils de feu M. Odilon Morin et d'Alphonse Thibodeau et le frère de feu le chanoine Benjamin Morin.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Emélie Ouellette; une fille, Juliette, institutrice à l'Ecole Saint-Jacques; son fils, M. Jean-Marie Morin; sa bru Mme Jean-Marie Morin, née Jacqueline Bissonnette, et une petite-fille, Claire Morin, fille de M. Jean-M. Morin.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 24 courant, à 9 hrs, en l'église Saint-Jacques. La dépouille mortelle repose aux salons funéraires de la Société Coopérative des Frais Funéraires, 302 est, rue Sainte-Catherine.

Sur un arbre perché, un suspect est cueilli par le capitaine Léo Pelland

(Suite de la page 3)

au courant de ce qu'ils avaient remarqué.

UN COUP DE REVOLVER

Le capitaine se vêtit immédiatement d'un coupe-vent et d'une casquette et se dirigea promptement vers l'immeuble, après avoir alerté la radio-police et la Sûreté. A son arrivée près de l'édifice, il remarqua qu'un jeune homme de louche allure semblait se cacher, perché dans un arbre à l'arrière de l'édifice.

Au même moment le suspect cria à des enfants qui se trouvaient à quelques pieds de lui: "Otez-vous ou je tire". Le capitaine s'approcha alors de l'arbre et tira un coup de revolver par terre en signe d'avertissement. Quelques secondes plus tard le jeune suspect quitta sa retraite pour se livrer. Selon le rapport de la police, l'individu plus tard identifié comme étant un nommé Tremblay, âgé de 19 ans de Saint-Henri, n'était pas armé au moment de son arrestation. Le détenu fut conduit dans les cellules du poste de police numéro 29, et plus tard transféré aux bureaux de la Sûreté municipale pour fins d'interrogatoire.

SUS AU BANDIT

Alors que le capitaine venait d'opérer l'arrestation du détenu,

La cérémonie eut lieu au quartier général de l'escadrille de combat 401, rue Sherbrooke, devant une assistance nombreuse de parents, d'amis et de membres du Club des Alouettes composé de ceux qui ont servi outre-mer dans l'escadrille pendant la guerre.

Dans une courte allocution, le capitaine J.-M. Saint-Pierre, président du club, a souligné l'absence de ceux qui sont morts au devoir en servant dans l'escadrille. "Ces drapeaux", a-t-il dit, "représentent l'esprit qui nous a tous animés un jour, notre esprit de corps et notre amitié."

La présentation a été faite par le lieutenant d'aviation Jos Decosse. Les deux porte-drapeaux étaient les aviateurs Paul Giguère et J.-P. Lemontagne.

plusieurs automobiles de la radio-police et de la Sûreté arrivaient sur les lieux pour porter main-forte au capitaine Pelland.

C'est à ce moment qu'une quinzaine de policiers cernèrent l'établissement et en fouillèrent très soigneusement les moindres coins dans l'espoir de mettre la main sur les présumés complices de Tremblay. Ce n'est qu'à minuit que la police quitta les lieux après s'être assuré qu'il n'y avait personne de suspect dans les environs.

CARREAU BRISE

Les opérations ont été sous la direction personnelle de l'inspecteur Victor Hucault, de la division nord. On nous apprend aujourd'hui à la Sûreté que le détenu dans cette affaire comparaitrait sous peu en Correctionnelle, sous une accusation de tentative de vol par effraction. Au cours de son enquête, la police a en effet remarqué qu'un carreau de la "Red Rose Tea", donnant sur la rue Molière avait été brisé avec une grosse pierre.

La lutte contre le cancer

Subvention d'Ottawa à l'Institut du radium

OTTAWA, 23.—Grâce aux subventions fédérales d'hygiène, l'Institut du radium et l'Institut du cancer de Montréal feront le diagnostic et le traitement du cancer sur une plus grande échelle, et pousseront plus avant les recherches sur les causes de cette maladie.

C'est ce qu'annonce aujourd'hui l'hon. Paul Martin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. M. Martin déclare que ces projets, qui forment une partie importante d'un plan de lutte anticancéreuse, ont été soumis par le ministère de la Santé de la province de Québec, et que le gouvernement fédéral a fait part de son assentiment à l'hon. Dr J. H. A. Paquette, ministre de la Santé dans cette province. Dans le domaine de la lutte anticancéreuse, cette province verse un montant égal à la contribution fédérale.

DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT

Cette subvention permettra à l'Institut du radium de Montréal, de faire gratuitement le diagnostic d'un plus grand nombre de malades et de donner à ceux-ci des soins, également gratuits.

Les fonds que recevra le nouvel Institut du cancer de Montréal permettront de donner plus d'importance au centre de diagnostic et de traitement de l'Hôpital Notre-Dame, de pousser les travaux de recherche et les travaux éducatifs. L'Institut du cancer est sous la direction du Dr L. C. Simard.



Le Club des Alouettes a ses drapeaux

M. Norman Dawes, président des National Breweries, a présenté, hier, deux drapeaux au club des Alouettes composé des membres de l'escadrille 425 qui portait ce nom durant la guerre. A gauche, M. l'abbé C.-A. METAYER, chef d'escadrille et aumônier du club, bénit les drapeaux. On remarque à ses côtés le capitaine de groupe J.-M. SAINT-PIERRE, ancien commandant de l'escadrille et président du club, et le lieutenant-aumônier DECOURCY-H. RAYNER. A droite, M. NORMAN DAWES serrant la main au capitaine Saint-Pierre.

2 officiers de la police des liqueurs blessés grièvement

(Suite de la page 3)

les lieux en compagnie des agents Michaud et Fortin, de la police de la route. Les deux victimes étaient inconscientes à leur arrivée et l'inspecteur Labbé donna aussitôt l'alerte et manda l'ambulance de l'institution mentionnée.

Il nous apprend qu'au moment où l'accident se produisit, le sous-inspecteur Bougie et l'agent Brasseur se rendaient à St-Gabriel-de-Brandon y prendre possession d'un camion, saisi quelques heures plus tôt, dans lequel on trouva trente bidons d'alcool que l'on croyait être destinés à un débit clandestin. Plusieurs individus auraient été mis sous arrêts lors de la saisie du camion, mais sur ce point, jusqu'à ce que l'enquête soit terminée, l'inspecteur Labbé dit ne pouvoir communiquer aucun détail aux journaux.

Funérailles de M. G.-A. Drummond

Le service funèbre de M. George-Arthur Drummond, fils de feu M. Arthur Drummond et de Mme Arthur Drummond et petit-fils de sir George Drummond, a eu lieu, aux salons funéraires Jos.-C. Wray and Bro., rue de la Montagne.

Dans l'assistance, on remarquait: Mlle Patricia Drummond, fille du défunt; Huntly Drummond, son oncle, Mme George Drummond, Guy Drummond, M. et Mme Eric Millar, le Dr et Mme A.-T. Henderson, le Dr et Mme Graham Ross et Huntly Millar; Mlle Helen Parker, le prince et la princesse C. Kossatzkine, A. Bluer, Lindsay Hall, Mme A.-K. Huggessen, le Dr et Mme A.-T. Henderson, Mme H.-S. Birkett, M. Errol Hall, M. John Refort, S.-B. Lindsay, Mlle Sheila Lindsay, le major-général et Mme E. de B. Panet, Rév. Arthur French, Mlle Dorothy French, Mlle Sheila McFarlane, Mlle Dorothy Cook et nombre d'autres.

M. Alexandre Boudreau à la Commission du Service civil?

OTTAWA, 23 — (DNC) — M. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, annoncerait, aujourd'hui même la nomination de M. Alexandre Boudreau, de Ste-Anne de la Pocatière, au poste de commissaire français du Service civil.

On avait mentionné plusieurs noms pour remplacer M. Arthur Thivierge, dont M. J.-A. Blanchette, député de Compton; M. Léonard Tremblay, député de Dorchester et M. Olivier Lefebvre, chef des examinateurs français à la Commission du service civil. Il avait également été rumeur que le nombre des membres de la Commission soit porté de trois à cinq; mais il faudrait pour cela une loi du parlement.

M. Boudreau n'est ni député ni fonctionnaire fédéral. On dit, ici, que M. Saint-Laurent a résisté à toutes les pressions faites sur lui pour désigner à ce poste stratégique une personnalité qui n'aurait pas la pleine compétence nécessaire. M. Boudreau possède cette compétence, affirme-t-on, dans les milieux où il est connu.

Trois arrestations pour cet attentat

(Suite de la page 3)

Joseph Ferland, 87 ans, alors qu'elle était seule en compagnie de sa coeur, Mlle Virginie Drouin, 73 ans, et, sous la menace de leurs revolvers, brutalisèrent les deux vieilles dames afin de se faire remettre une somme de plusieurs milliers de dollars qu'elles étaient supposées posséder.

Les deux victimes furent secourues par des membres de leur famille et les apaches prirent la fuite. L'un d'eux se blessa en se sauvant.

Hier la police apprenait que les bandits étaient de Montréal et qu'ils avaient été prévenus du fait qu'il y avait beaucoup d'argent chez Mme Ferland par une jeune femme de Québec. Hier soir les trois suspects étaient appréhendés.

La Hollande menacée d'expulsion

(Suite de la 1ère page)

Hollandais aux Indonésiens n'était rien d'autre "qu'un ultimatum demandant une capitulation complète sur tous les points". Elle n'accordait que 17 heures 1/2 pour une réponse. Le point sur la table, le colonel Hodgson s'écria: "C'est pire que ce que fit Hitler à la Hollande en 1940".

L'article 6 de la Charte des Nations Unies stipule qu'un membre "qui a violé avec persistance les principes contenus dans la Charte" peut être expulsé par l'Assemblée générale sous recommandation du Conseil de sécurité. Jusqu'ici le cas ne s'est pas encore présenté.

ASSASSINAT D'INDONESIENS

BATAVIA, JAVA, 23. — (P.A.) — Selon des rapports parvenus au Conseil de Sécurité des Nations Unies, les troupes hollandaises massacraient des civils indonésiens au cours de leur avance.

Ainsi, un membre de la Commission des bons offices de l'ONU en Indonésie aurait assisté, en compagnie de sa fille, à l'assassinat d'un jeune Indonésien sans arme par un soldat des forces hollandaises. Au cours de la même communication, les observateurs de l'ONU signalent que les forces républicaines indonésiennes font grand usage de l'incendie pour détruire ou ravager les territoires qu'elles ne peuvent défendre.

La ville exploitera 2 monte-pentes

(Suite de la page 3)

travaux publics, le soin de voir à l'exploitation de ces appareils.

Aussi, dès ce matin, ont-ils donné ordre au directeur de ce service, M. H.-A. Gibeau, de se mettre immédiatement à l'oeuvre pour construire, et ensuite exploiter, deux monte-pentes, dont l'un au Mont-Royal et l'autre à la côte Morgan, à l'est du boulevard Pie IX.

On avait tout d'abord projeté l'aménagement de trois monte-pentes à la montagne, mais après avoir communiqué avec les plus hauts soumissionnaires, qui ne semblaient pas disposés à aménager leurs appareils pour cet hiver, les autorités municipales ont décidé d'annuler toute l'affaire des soumissions, de retourner les chèques donnés en dépôt par les soumissionnaires, et de confier aux services des travaux publics, le soin de construire et d'exploiter deux monte-pentes, pour cet hiver. Si l'expérience est neuve, l'hiver prochain on en aménagera d'autres en divers endroits.

Aux funérailles de Mme J.-B. Bronillard

ST-ROBERT.—Les funérailles de Mme Jean-Baptiste Bronillard, née Matilda Salvas, décédée à St-Robert, à l'âge de 81 ans, eurent lieu en l'église paroissiale. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Évangéliste Larocque, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service funèbre assisté de MM. les abbés Edmour St-Pierre, curé de St-Aimé, et Arthur Proulx, curé de St-Victoire, comme d'acore et son-d'acore. Les éèves du couvent fournirent le chant, avec comme soliste M. Camille Ruéat. Une religieuse touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Félix Lemaire, Ovide Rivard, Ovide Pétro, Philippe Pelletier, Pierre Pélouquin et Olivier Parenteau. La bannière des Dames de Sainte-Anne était portée par M. Pierre Plasse, et les rubans par Mmes Rosalie Proulx, Ovide Pétro, Ovide Rivard et Prudence Pélouquin.

La défunte laissa deux fils et trois filles: M. Jean-Baptiste Bronillard, maître de la paroisse; Philippe, du rang St-Thomé; Mmes Georges Lamothé (Emma), St-Robert; Emilie Lorrivière (Régina), St-Robert. Lui survivent aussi deux belles-filles: Mmes J.-B. Bronillard (Céline St-Germain), et Philippe Bronillard (Marie-Rose Forcier).

La première bicyclette date de l'ancienne Égypte.

LE ROYAUME des Femmes

Réponse à TOUS

Q. — Marie Curie, qui a attaché son nom à la découverte du Radium, doit-elle sa célébrité au succès des travaux exécutés par son mari ou à ses talents personnels?
René G.

R. — Il semble qu'à partir d'un certain moment de la vie des époux Curie, la plus grande partie du travail de recherches ait été exécuté par Mme Curie. Elle s'attacha particulièrement à l'analyse de la pechblende. D'une tonne de ce minéral dont lui avait fait cadeau le gouvernement autrichien, elle réussit à extraire, grâce à un laborieux travail de fractionnement, à peu près une cuillerée à soupe d'un sel blanc dans lequel elle découvrit deux nouveaux éléments d'une haute valeur radioactive. Elle donna au premier le nom de polonium, en souvenir de son pays natal, et, au second, celui de radium. Le polonium fut découvert en juillet 1898, et le radium en décembre de la même année. Cependant, Mme Curie ne voulut pas accepter tout le crédit de la découverte, car, en 1917, alors qu'elle se rendait à Stockholm pour y recevoir une deuxième fois le prix Nobel, elle déclarait: "Je tiens à rappeler d'abord que la découverte du radium et celle du polonium ont été faites par Pierre Curie en commun avec moi. On doit à mon mari des études fondamentales dans le domaine de la radioactivité. Le travail chimique, qui avait pour but d'isoler le radium, a été effectué par moi, mais se trouve intimement lié à l'œuvre commune."

Marie Sklodowska Curie était d'origine polonaise et naquit à Varsovie le 7 novembre 1867. Elle était le cinquième et dernier enfant d'un pauvre professeur de littérature. Ses études primaires comprirent celles du français, de l'allemand et du russe auxquelles elle ajouta plus tard celle de l'anglais. Très jeune, elle manifesta des aptitudes particulières pour les travaux intellectuels. La physique et les mathématiques l'attiraient particulièrement. A l'âge de quinze ans, elle terminait ses études secondaires après avoir constamment tenu le premier rang parmi les écolières. Au cours de sa carrière, ses succès lui valurent un grand nombre de décorations honorifiques qu'elle reçut chaque fois avec modestie. Elle mourut en 1934.

Q. — Mon bébé est enclin aux convulsions et je me demande ce que je devrais faire quand cela se produit. Nous demeurons dans une campagne éloignée et il arrive fréquemment que le médecin ne puisse se rendre au moment voulu. Je me sens alors terriblement inquiète et voudrais pouvoir appliquer un remède quelconque. Que faire?
ISOLEE

R. — Quand un bébé a des convulsions, on doit appeler le médecin tout de suite et si ces convulsions se répètent, il est urgent de faire traiter l'enfant. En attendant l'arrivée du médecin, voici ce que l'on conseille: Mettre l'enfant dans un bain d'eau chaude où l'on a fait dissoudre une cuillerée à thé de moutarde. On maintiendra l'enfant dans ce bain durant dix ou quinze minutes. Veillez à ce que l'eau ne soit pas trop chaude.

Durant ce bain, vous verrez à refroidir la tête de l'enfant, en lui mettant des compresses d'eau froide ou un sac de glace sur la tête. Le reste du traitement est réservé au médecin. Comme le vôtre est assez éloigné, demandez-lui de bien vous expliquer quelle conduite tenir en attendant sa venue, vous serez moins inquiète et l'enfant aura les soins voulus. Une fois les convulsions passées, l'enfant doit être placé dans un

Il est encore temps de confectionner ces jouets

Les jouets sont actuellement d'un prix tellement élevé que bien des parents hésitent à en acheter. Ce n'est pourtant pas l'envie de gâter leurs enfants qui leur fait défaut... Doivent-ils donc renoncer au plaisir d'entendre les rires, les cris de joie, les exclamations dont les bambins accueillent le don d'un joujou? Certainement non!

Mais alors? Eh bien! ces jouets, qui seraient si onéreux, il faut les fabriquer vous-même, tout simplement.

DES POUPÉES

Tout d'abord, je vous rappellerai la série importante des jouets de chiffon: poupées et animaux. Les poupées sont assez faciles à confectionner. Le corps est un sac rectangulaire, les membres quatre petits sacs très allongés. Vous les taillerez dans un tissu rose ou crème et les bourrez de kapok. Les yeux, le nez, la bouche seront peints ou brodés. La perruque, gentiment coiffée, ornée d'un noeud de ruban (il faut que la poupée suive la mode), sera faite en soie floche, en laine. Vous pourriez même, à la rigueur, si ces matières vous manquent complètement, vous contenter de peindre quelques bouclettes sur les joues, le front, et recouvrir la tête d'un turban, d'un bonnet cousu solidement.

Vous n'aurez plus ensuite qu'à vous occuper des vêtements. Et, là, je ne vous donne pas de conseils... Puisque vous savez habiller vos fillettes d'une façon charmante, la poupée le sera également avec des chutes de tissu provenant des petites robes de sa future maman et bénéficiera de votre coquetterie et de votre sens de l'élégance.

DES ANIMAUX

Quant aux animaux, vous avez le choix: ceux de la ferme et ceux de la jungle... Mais, pour eux, un patron vous sera nécessaire, à moins que vous n'ayez de réelles connaissances en dessin. Les diverses pièces du patron sont assemblées à l'envers par un point de surjet, puis le tout, retourné à l'endroit, est bourré de kapok. Autrefois, on recherchait des tissus dont l'aspect se rapprochait du pelage des bêtes représentées: peluche ou drap brun, gris, beige, blanc. Mais, à présent, il règne dans ce domaine la plus grande fantaisie et nul enfant ne sera surpris de se voir offrir un ours de tissu écossais ou un chien de rayonne à pois.

UN CLOWN

Vous pourriez aussi (variante de la poupée) exécuter un magnifique clown. Si vous avez conservé de vieilles robes et tuniques du soir hors d'usage, vous aurez là l'occasion de le revêtir somptueusement de lamé d'or ou d'argent, de soie brochée, de satin éclatant. Vous parviendrez ainsi, avec de l'adresse et de l'application, à confectionner un beau jouet qu'un commerçant vous vendrait très cher.

A LA CAMPAGNE

Habitez-vous la campagne? Les pommes de pin vous fourniront les éléments d'une amusante bûche. Ainsi, pour confectionner un coq, vous prendrez, pour le corps, une pomme de pin (sèche afin que les écailles écartées rappellent les plumes). Vous la choisirez aussi grosse que possible. Par contre, il en faudra une très petite pour la tête. Mais cette dernière peut être aussi taillée dans du liège ou modelée en mie de pain. Les dépouilles opimes d'une volaille qui vous aura déjà fourni un succulent rôti vous donneront de quoi faire la queue. Pour la crête, un petit fragment de feutre ou de drap rouge. Tout cela, solidement collé. Les pattes seront en fil de fer au-

lit chaud, dans un endroit tranquille où il s'endormira et reposera d'un bon sommeil.

Annie

De retour



Mme Eleanor ROOSEVELT, veuve de l'ancien président des Etats-Unis, photographiée à son retour de Paris, au terrain d'aviation La Guardia, près de New-York. Elle s'est moquée des rumeurs qui la désignaient comme Secrétaire d'Etat aux Etats-Unis. A ce sujet, elle a dit: "J'espère que M. Marshall ne se retirera jamais... pour le bien des Etats-Unis et pour celui du monde entier."

tour duquel vous enroulerez du papier ou du coton brun (comme pour les tiges des fleurs artificielles). Pour les yeux, des perles noires. Une couche de vernis complètera votre œuvre. D'après ces indications, vous exécuterez aussi une poule entourée de ses poussins peints en jaune vif.

Vous pourriez aussi faire un superbe perroquet que vous rehausseriez de couleurs éclatantes.

AVEC DES BOUCHONS

Et les bouchons? Ils permettent de faire un tas de bonshommes et de bonnes femmes très drôles quand on a un certain sens de l'humour. Quelques traits au pinceau pour les visages; pour les membres, des allumettes et, pour les vêtements, de minuscules bouts d'étoffe, voire même du papier de soie de ton vif. Certes, ce sont là des jouets modestes, mais les enfants, c'est presque une banalité à énoncer tant la chose est connue, ne préfèrent pas forcément les jouets les plus coûteux, les plus beaux.

ARTISANAT FAMILIAL

Bien des jouets en bois découpé peuvent être aussi faits à la maison. Mais, ici, c'est plutôt l'affaire du papa. Si votre mari est adroit et s'il aime les menus travaux de menuiserie, le maniement de la scie à découper, il pourra fabriquer des animaux, des chariots, des wagons qui, ripolinés et munis de roues, seront fièrement traînés par les plus petits.

Vous, vous vous contenterez des sujets en carton, également découpés, dont vous décalquerez le modèle dans des livres à images, des

Pour les Gourmets

LE SAUMON GRILLE SAUCE SUCCULENTE

Quatre tranches de saumon, d'environ un pouce d'épaisseur, sel, poivre, un peu de bon jus réduit, une cuillerée à soupe de sauce tomate, beurre, un citron.

Coupez en tranches assez épaisses, du bon saumon; lavez-les, essuyez-les avec un linge assez fin, salez-les, poivrez légèrement. Arrangez-les sur le grill et placez sur un feu de braises bien clair; laissez cuire pendant six à huit minutes d'un côté et autant de l'autre; dressez sur un plat et versez dessus la sauce suivante:

Faites fondre dans une petite casserole, un peu de bon jus réduit avec une cuillerée à soupe de sauce tomate; quand la sauce bout, retirez la casserole à l'écart du feu, incorporez-y 2 cuillerées de beurre frais par petites parties à la fois en travaillant la sauce vivement pour qu'elle soit bien liée; assaisonnez à volonté en ajoutant le jus d'un citron.

CHOWDER

2 tasses de poisson cru
4 tasses d'eau
3 cuillerées à soupe de beurre
2 tasses de pommes de terre crues
4 tasses de lait, sel, poivre
2-3 de tasse d'oignon haché

Faire revenir l'oignon dans le beurre, ajouter le poisson et les pommes de terre coupées en dés, laisser cuire quelques minutes, assaisonner, puis ajouter l'eau froide et laisser cuire. Quand le poisson est bien cuit, ajouter le lait froid et porter au point d'ébullition. Servir bouillant.

revues agricoles ou autres. Vous choisirez un carton assez fort. Après les avoir peints, soit à l'aquarelle, soit tout simplement au moyen de crayons de couleur, vous les collerez sur des ronds ou des rectangles de carton afin qu'ils se tiennent droit. Un cirque serait aussi bien tentant à réaliser...

Et si vous n'avez pas d'enfants, madame? Alors permettez-moi de vous suggérer ceci: voyez donc s'il n'y a pas, dans votre entourage, quelque mioche que ses parents, besogneux, fatigués par le labeur quotidien, n'ont guère le temps de choyer... Ou bien quelque petit malade, s'ennuyant dans son lit. Faites ces jouets pour eux. Et, si vous voyez leur visage s'éclairer de cette joie enfantine à laquelle ils ont droit, eux aussi, vous serez, soyez-en sûre, largement récompensée de votre peine. D'ailleurs, la confection de ces joujoux n'est pas une besogne fastidieuse. C'est même très amusant, presque un jeu déjà!

Jouez donc, voulez-vous, à faire une bonne action.

A la maison



PATRON No 620 — Gentils tabliers de fantaisie agréables à porter lors d'un déjeuner intime. Deux modèles différents mais aussi jolis avec motifs brodés représentant des fleurs. C'est tout ce qu'il y a de plus féminin et coquet; vite petite madame, commencez-les dès maintenant!

Le PATRON No 620 comprend les motifs à décalquer et toutes les indications nécessaires au succès du travail.

Pour obtenir les patrons de La "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout: à Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

Tuée par une auto

QUEBEC, 23. (D.N.C.) — Un tragique accident de la route, survenu hier matin, dans la côte de l'Eglise, à St-Michel de Bellechasse, a coûté la vie à une jeune fille de 18 ans, Mlle Suzanne Gagnon, dont les parents, M. et Mme France Gagnon demeurent à St-Charles-de-Bellechasse. Mlle Gagnon, en promenade à St-Michel chez des amis, a été heurtée et blessée mortellement par un camion qui dérapa sur la chaussée recouverte de glace. Le chauffeur du camion est M. J. Veilleux.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Si vous préférez la tenue sportive--

N'oubliez pas l'ensemble de velvantine.

Portez-le à l'heure du thé comme au théâtre.



Mondanités.

Bal de la Saint-George

Leurs Excellences le gouverneur général et la vicomtesse Alexander de Tunis rehausseront de leur présence le bal annuel de la Société Saint-George qui aura lieu le 25 février prochain, à l'hôtel Windsor. A cette occasion, il y aura présentation des débutantes de la saison. Pour renseignements, on est prié de communiquer avec lady Hildred 3475 Peel, présidente du comité des débutantes.

Fiançailles

M. et Mme Gabriel Roch, de Pointe-aux-Trembles, font part des fiançailles de leur fille, Denise, à M. Raymond Leblanc, fils de M. et de Mme Henri Leblanc, de Montréal.

M. et Mme Stanislas Lebeau annoncent les fiançailles de leur fille, Françoise, à M. Pierre Bonin, fils de M. Arthur Bonin, décédé, et de Mme Bonin.

On annonce les fiançailles de Mlle Claire Beauchamp, fille de M. et de Mme J.-Emile Beauchamp, d'Ahuntsic, à M. Georges Duchesne, fils de M. et de Mme Ernest Duchesne.

Réunion

"Lors" de la dernière réunion de l'Association Jeanne Mance de l'Hôtel-Dieu, les infirmières firent l'élection de leur Comité Exécutif pour l'exercice 1949. Furent élues: Présidente: Mlle Suzanne Langevin; vice-présidente: Mlle Marguerite Daigle; secrétaire correspondante: Mlle Dorothée Letellier de Saint-Just; secrétaire archiviste: Mlle Jacqueline Proulx; trésorière: Mlle Gabrielle Brossard; conseillères: Mlles Gabrielle Charbonneau et Aïmée Gauvreau.

Déplacements

Mme Conrad Manseau est rentrée de L'Islet où elle a passé trois semaines, l'invitée de son fils et de sa belle-fille, M. et Mme Gilbert Manseau.

M. et Mme Horatio-E.-J. Amyot et leur fils, Robert, passeront les fêtes de Noël et du Nouvel An à Québec et descendront au Château Frontenac.

Le capitaine et Mme L.-H. Hobden, de Paris, séjourneront à Vancouver jusqu'au 15 janvier. Ils passeront ensuite un mois à Montréal avant de retourner à Paris.

Mlle Marie Juneau, avenue des Pins ouest, passe l'hiver à Elsenor, Danemark, où elle poursuit des études au "International College".

M. et Mme Raymond Sicotte (Alice Dubois), mariés récemment en l'église Saint-Edouard. (Photo H. La Rouché)



Mlle GEORGETTE TOUPIN, fille de M. et de Mme René Toupin, de St-Jérôme, et M. MARC BOUCHER, fils de Mme Louis Boucher, de St-Adèle, dont le mariage sera célébré par Mgr Olivier Maurault, P.S.S., le jeudi 30 décembre, à dix heures, en l'église de St-Jérôme.

Mlle Marguerite MacDonald, de Toronto, passera les fêtes de Noël et du Premier de l'An à Québec, chez sa mère, Mme Donald MacDonald.

Mlle Pauline Lacroix s'est embarquée à bord du "Lady Rodney" pour une croisière aux Indes occidentales et en Amérique du Sud.

M. et Mme Laurent Dansereau, de Québec, passeront les fêtes de Noël à Montréal, chez M. et Mme Ernest Bureau.

M. et Mme Louis Dussault accompagnés de leurs enfants, Marc, Lucie et Claude, ont passé quelques jours à Québec, dernièrement.

Le Dr Alphonse L'Espérance, de Québec, était de passage à Montréal, ces jours derniers.

Mme Renault Saint-Laurent et son fils, Pierre, sont retournés à Québec, après un séjour dans la métropole, chez le Dr et Mme Georges Badaux.

Mlle Denise Beaubien est retournée à Québec, après un court séjour à Montréal.

Le lieutenant-colonel l'hon. Wilfrid Bovey, et Mme Bovey, sont partis hier soir pour Halifax où ils passeront les fêtes de Noël et du Premier de l'An, les invités de leurs fils et belle-fille, le lieutenant-commandant et Mme John Bovey.

M. et Mme A.-E. Moissan passeront le temps des fêtes à Québec, les invités de M. et de Mme Georges-E. Moissan.

D.A.C.H.

Des spectacles ambulants seront offerts par des artistes de la radio aux patients des hôpitaux de Ste-Anne de Bellevue et du Chemin de la Reine-Marie, sous la direction artistique de Jean Desprez et sous les auspices des dames auxiliaires.



Mlle MANON TREMBLAY, fille du Dr et de Mme Jean-Charles Tremblay, d'Outremont, dont on annonce les fiançailles à M. Walter Smachlo, fils de M. et de Mme Andrew Smachlo, de Schenectady, N.-Y. (Photo Annette et Basil Zarov)

de Jean-Brillant. De nombreux cadeaux seront distribués aux vétérans. Un dernier appel est fait au public, la D.A.C.H. recevra avec reconnaissance tous les dons que vous pourrez faire pour aider à faire passer des fêtes joyeuses aux patients des hôpitaux militaires.

Au Gesù

La Ligue de la Jeunesse bibliothèque présentera Raoul Jobin, le célèbre ténor du Metropolitan Opera, dans un concert le 26 janvier, à la Salle du Gesù, ainsi que d'autres artistes de la radio.

Le Comité d'organisation se compose comme suit: Mlles Yvette Rivet, présidente, Claire Simard, vice-présidente, Claire Deschamps, trésorière, Claire Gervais, secrétaire, Marguerite McLaughlin, Aline Cousineau, Patricia Carlin, conseillères.

Le bénéfice de ce concert sera versé au profit de la Bibliothèque du Gesù.

Prochains mariages

Le mariage de Mlle Louise Lacroix, fille de M. Charles Lacroix, décédé, et de Mme Lacroix, de Longueuil, avec M. Georges Charest, de Québec, fils de M. et de Mme Antonio Charest, décédés, sera célébré, dans l'intimité, le 3 janvier, à huit heures trente, en l'église

Saint-Antoine de Padoue, de Longueuil.

On annonce le mariage du Dr Jean-H. Montgomery, fille de M. W.-S. Montgomery, de Toronto, avec le Dr John Maclean-Smith, de Glasgow, Ecosse. La cérémonie aura lieu le 23 décembre à Glasgow.

Le mariage de Mlle Pierrette Sagala, fille de M. et de Mme Adélard Sagala, de Montréal, avec M. Maurice Couture, fils de M. et de Mme Albert Couture, de Verdun, sera célébré, dans l'intimité, le jeudi 30 décembre, à sept heures, en la chapelle de l'église Notre-Dame du Très Saint-Sacrement. Pame de faire-part.

Réception enfantine

La réception enfantine annuelle donnée par la direction de l'hôtel Ritz-Carlton pour les enfants des employés, aura lieu lundi le 27 décembre prochain dans la grande salle de bal de l'hôtel. Il y aura distribution de cadeaux et ce bonbons par le Père Noël et goûter servi à tous les invités.

OTTAWA

L'hon. Rosé Alexander, l'hon. Shaine Alexander, l'hon. Jane Bingham et John Gill sont arrivés d'Angleterre lundi et passeront la saison de Noël avec lord et lady Alexander.

Le très hon. Vincent Massey est à Rideau Hall où il passera quelque temps.

En l'honneur de Mme Laurence Steinhardt, épouse de l'ambassadeur des Etats-Unis, Mme Frantisek Nemec a reçu à l'heure du thé, lundi, Mme Nemec portait une robe de linage mauve sombre, une agrafe de brillants à l'encolure. Mme Steinhardt portait un costume noir. Lady Clutterbuck, Mme Hugh Kenney, Mme Edgar D. Hardy, C.B.E., Mme R. E. S. Williamson, et Mme John Coupal ont versé le thé. Elles étaient assistées de Mlles Eva Nemec, Sandra Coupal et Mary Retty.

Mlle Clare Forde, qui étudie à l'Université de Toronto, est arrivée à Ottawa où elle passera la saison des Fêtes chez ses parents, le très hon. et Mme Francis M. Forde.

Mlle Dulcie Steinhardt, jeune fille de l'ambassadeur des Etats-Unis, et Mme Steinhardt, ont donné une danse lundi soir à la résidence de ses parents à Rockliffe Park.

L'ambassadeur du Canada au Mexique et Mme Sydney Pierce, et leur famille, passeront la saison des Fêtes dans la capitale.

Son Exc. l'ambassadeur d'Italie et Mme di Stefano ont reçu à dîner en l'honneur de l'hon. juge et Mme Thibaut-Rinfret.

M. Jacques Duchastel de Mont-Rouge est arrivé de Paris et est descendu au Château-Laurier.

Mlle Teresa Benoit, qui étudie à l'Université McGill, passera la saison de Noël chez sa mère, Mme J.-M. Benoit.

Pour l'oléomargarine l'Ontario attend des précisions du Fédéral

TORONTO, 23. — "Je ne crois pas que l'oléomargarine jouisse rapidement d'une grande popularité parmi les Canadiens. A la suite de la première guerre, la population en acheta beaucoup la première année, moins durant la seconde et presque pas durant la troisième année."

C'est en ces termes que l'hon. L. Kennedy, premier ministre de l'Ontario, commenta la situation causée par la décision fédérale de rendre légale la vente de ce produit au Canada. Le premier ministre de l'Ontario déclara également: "Je ne crois pas qu'il y ait des dispositions dans les lois ontariennes qui permettent d'empêcher la production et la vente de l'oléomargarine". Il a ajouté: Il appartient au gouvernement fédéral d'établir les standards pour les substituts du beurre dans le Dominion. Jusqu'à ce qu'il le fasse, le gouvernement de l'Ontario attendra pour prendre une décision d'initiative.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4660 — Magnifique robe de nuit qui enchantera vos rêves! La ligne amincissante de la taille conviendra aux élégantes et le délicat motif brodé des épaulettes souligne richement cette fine lingerie de nuit. Vous pouvez choisir la manche cape ou la manche longue à poignet bouffant.

LE PATRON No 4660 est offert dans les tailles 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52. La taille 36 requiert 3 1/2 yds d'un tissu de 39 pouces. Les indications pour la broderie sont incluses.

Pour obtenir les patrons de La "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout: à Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

Mlle Etats-Unis



Choisie parmi 3,000 membres de l'United Nations Girls' Organization, Mlle Dorothy BURKS est couronnée "Mlle Etats-Unis" par le major-général William-A. Arnold, président de cette organisation. Mlle Burks reçut son titre honorifique au cours de cérémonies qui se sont déroulées à Washington; on vout ainsi reconnaître les services qu'elle a rendus à son pays durant la deuxième guerre mondiale.

Conseils du recorder Plante à 81 nouveaux cadets policiers

81 des 84 cadets policiers qui graduaient mardi dernier était hier après-midi assermentés par le recorder Léonce Plante au cours d'une cérémonie qui se déroula à la Cour du Recorder.

Après avoir procédé à l'assermentation des policiers M. Plante leur adressa la parole et déclara qu'il tenait à souligner l'extraordinaire importance d'un constable, peu importe qu'il travaille pour une grande ville ou pour un hameau. "Le constable", dit-il, doit faire respecter la loi. Il ne doit pas avoir de faveur pour personne, mais il ne doit pas être méchant non plus et doit surtout se servir de son intelligence et de son cœur.

INTELLIGENTE

"Ce n'est pas", dit M. Plante, le constable qui arrête le plus de monde qui a le plus de succès. Il doit arrêter les criminels et réprimer sans amertume les citoyens



Le recorder Léonce PLANTE

qui manquent aux règlements. Je tiens à dire que nous avons à Montréal une excellente force policière et qu'elle est intelligente. Elle sait se servir de son cœur quand il le faut.

"A partir de maintenant", dit le juge aux constables, vous devez des soldats qui doivent toujours obéir aux ordres et respecter leurs officiers. Vous serez en devoir 24 heures par jour. Le constable peut remplir son devoir de deux façons sans commettre d'irrégularités. Il ne faut pas toujours aller trop vite.

AUX BANDITS, PAS DE PARDON

"Quand le constable a affaire à des bandits il n'y a pas de pardon pour ceux-ci et il faut que le constable fasse son devoir. Ici à Montréal, et je l'ai toujours dit, nos constables font leur devoir et le font bien. J'ai toujours admiré la façon qu'ils ont d'agir.

"La seconde façon de faire votre devoir est de vous servir de votre jugement et de votre cœur quand il s'agit de braves citoyens qui ont fait une erreur en violant un règlement. Toutefois il ne vous faudra jamais rien cacher à vos chefs. Vous pourrez faire des erreurs, mais une erreur se corrige toujours.

DEVENIR CHIEF

"Chacun de vous peut avoir l'espoir un jour de devenir chef de la police. Ici à Montréal les promotions se font avec justice, d'après le travail et la valeur de chaque homme. Respectez donc vos chefs. Ils peuvent se tromper, mais sachez qu'ils peuvent toujours redresser les torts. Si vous les respectez vous aurez le respect de vous-mêmes et vous verrez alors comme vous réussirez dans la carrière.

L'UNIQUE VOIE

"Il n'y a qu'une chose qui rapporte pour l'avenir et c'est une vie honnête. Ne vous laissez pas tenter, faites votre devoir comme des hommes et que votre carrière ne soit jamais entachée de petites saletés. "Vous commencez votre tâche ce soir, juste dans la période de Noël et que l'esprit de cette fête vous aide dans vos débuts".

L'hon. Pierre Bertrand décédé à l'âge de 73 ans

QUEBEC, 23 — (DNC) — L'hon. Pierre Bertrand, conseiller législatif de la division La Salle, est mort, hier soir, à son domicile, 64 avenue des Oblats, à Québec, après une maladie de quelques jours seulement. Son état s'étant aggravé, il fut administré au cours de l'après-midi. Il est mort au début de la soirée.

Il y a déjà quelque temps que M. Bertrand avait ressenti les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter; mais il ne décida à s'altérer, qu'il y a quelques jours. En apprenant sa maladie, le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, lui avait rendu visite mardi soir.

CHEF OUVRIER

Avec M. Bertrand disparaît un chef ouvrier connu dans toute la province. Vétéran de nos luttes politiques, M. Pierre Bertrand, "Pit", comme l'appelaient familièrement ses amis et tous les ouvriers, a été le grand défenseur des masses populaires tant à l'hôtel de ville qu'au parlement provincial. Sa mort creuse un grand vide dans le quartier St-Sauveur, qui lui doit une bonne partie de son essor.

CONDOLEANCES

L'hon. Gérard Martineau, collègue de M. Bertrand au Conseil législatif, nous a fait la déclaration que voici:

"Le monde ouvrier vient de per-



L'hon. PIERRE BERTRAND

dre un digne représentant. L'hon. Pierre Bertrand avait épousé la cause de la classe ouvrière voilà des années. Jamais il n'a cessé de batailler pour elle. A l'hôtel de ville comme à la législature provinciale, il a revendiqué sans cesse l'amélioration des conditions de vie de la classe ouvrière, qu'il connaissait si bien pour avoir partagé ses peines et ses anxiétés. Il est mort sur la brèche. Le vieux lutteur, dont la charité était proverbiale, n'est plus. Il laisse le souvenir d'un homme intègre, dont le passage dans la politique a été précieux, tout spécialement à la classe ouvrière".

M. Martineau a ensuite offert ses condoléances à la famille.

ELOGE

De son côté, S. H. le maire Lucien Borne a aussi fait un bel éloge du disparu, avec lequel il avait pu s'entretenir quelques instants, hier matin.

"La mort de ce vieux serviteur public", a dit le maire, "créé un vide profond au Conseil de ville. Il était avec son collègue irlandais de Champlain (M. F. Dinan) le doyen du Conseil. Il est difficile de se représenter le Conseil de ville de Québec sans cette figure pittoresque, qui s'est identifiée depuis tant d'années à la politique municipale.

Personne ne niera que toute sa carrière s'est inspirée du souci de servir les intérêts de la classe ouvrière". Le maire a annoncé que M. Bertrand aura des funérailles civiques.

M. Francis Boudreau, le nouveau député de Saint-Sauveur, a aussi rendu hommage à la mémoire de M. Bertrand, avec lequel il a débüté dans la politique.

ROLE POLITIQUE

M. Bertrand a eu une carrière de 32 ans dans la politique. Il s'est d'abord fait connaître sur la scène municipale. Il a été élu pour la première fois échevin de Saint-Sauveur en 1916 et siégeait encore au conseil de ville de la Vieille Capitale. Il y avait occupé plusieurs postes importants. La politique provinciale l'avait aussi attiré. Il s'était fait élire député de Saint-Sauveur à la Législature en 1923 comme ouvrier et avait siégé un certain temps avec les libéraux. Défait en 1926, il reprenait sa revanche en 1931. Il devait se faire réélire en 1935 et en 1938, comme député de l'Union nationale. Le 23 septembre 1939, le premier ministre le nommait au Conseil législatif. Ajoutons que de 1930 à 1935, M. Bertrand avait été membre de la commission du port de Québec.

BIOGRAPHIE

Né à Québec le 24 décembre 1875 (il aurait donc eu 73 ans demain), le défunt était le fils de Pierre Bertrand et d'Elisabeth Thérien. Il avait fait ses études à l'école de Saint-Sauveur. Il avait commencé sa carrière comme cordonnier et, plus tard, avait fondé une fabrique de chaussures. Il y a plusieurs années, il abandonnait les affaires pour se consacrer à la politique.

M. Bertrand avait épousé en premières noces Mlle Délima Landry et, en deuxième noces, Mme Bernadette Darveau-Gingras, qui lui survit avec deux enfants adoptifs, Pierre et Lucienne, et ses beaux-enfants, Mme Emile Fortin (Pauline Gingras), Mme Marcel Dumont (Jeanne Gingras), Mme Robert Côté (Pierrette Gingras) et M. Jean-Marie Gingras.

La Patrie offre ses condoléances à Mme Bertrand et aux membres de sa famille.

Lait livré le lendemain de Noël si nécessaire

Combien de ménagères exigent-elles que du lait leur soit livré dimanche, lendemain de la fête de Noël?

Depuis le cinq décembre, en effet, la livraison du lait le dimanche est abandonnée, mais il se trouve que dimanche prochain, c'est le lendemain de Noël, de sorte que cela ferait deux jours sans distribution de lait. Les laitières ont obtenu la permission spéciale de procéder à leur ronde de lait le 26 décembre.

On demande donc aux ménagères de dire demain à leurs laitières si elles veulent ou non que du lait leur soit livré dimanche matin. Si le nombre en est très limité, il est

possible que des laitières ne mobiliseront pas leurs hommes et leurs voitures pour cette livraison, laissant à ces ménagères le soin de se procurer du lait d'une autre façon, soit chez la voisine, soit au restaurant.

La même situation se reproduira le jour de l'An. Il est donc important que les ménagères fassent les deux prochains vendredis la provision de lait nécessaire aux besoins de trois jours ou qu'elles avertissent les laitières de repasser le dimanche 26 décembre et 2 janvier.

La plupart des gros distributeurs de lait interrogés par téléphone ont annoncé leur intention de suivre cette politique.



M. Arthur MONTFILS

Décès de M. Arthur Montfils, secrétaire de la ville de Granby

Un homme d'affaires en vue de Granby, M. Arthur Montfils, secrétaire de la municipalité depuis 1932, est décédé dernièrement à l'hôpital St-Joseph après une courte maladie à l'âge de 62 ans.

Né à Berthierville, M. A. Montfils avait fait ses études commerciales au collège de cette localité dirigée par les Clercs Saint-Viateur. Ses études terminées, il était entré à la Banque d'Hochelaga à Montréal, puis était venu à Granby, en 1914, ouvrir la première succursale canadienne-française de cette ville qu'il gèra jusqu'en 1927 alors qu'il fut transféré à Valleyfield comme gérant de la Banque Canadienne Nationale.

Depuis 1932 jusqu'à sa mort, il remplissait les fonctions de secrétaire-trésorier de la cité de Granby. Banquier de vaste expérience, homme d'ordre et de vision, travailleur, il a beaucoup contribué à doter la cité de Granby de l'administration actuelle qui a attiré l'attention de toutes les autres villes du Québec.

Les obsèques de M. A. Montfils ont eu lieu en l'église Sainte-Famille de Granby, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Le deuil était conduit par le maire Horace Bolvin et les porteurs d'honneur étaient les échevins de Granby, MM. Jean-Baptiste Langlois, J.-B. Payne, Ralph Allan, Rémi Vadnais, Donat Hébert et Edgar Gauthier.

Le cortège était précédé de deux landaus de fleurs, suivi des membres de la police municipale.

La levée du corps fut faite par l'abbé Bernard Fontaine, chanoine à Sainte-Famille, qui chanta aussi le service assis des abbés Guy Goyette et André Côté, vicaires à Sainte-Famille.

L'inhumation eut lieu au cime-

tière Notre-Dame de Granby. Outre son épouse, née (Saltride) Bienvenue, le défunt laisse trois fils et quatre filles: André, de Montréal; Mme Roch Goyette (Jeanne), de Granby; Fernande, de Montréal; René, de Granby; Jacqueline et Lucille, de Granby; Lucien, de Montréal; trois sœurs: Berthe, Mme Dollard Drapeau (Yvonne), Mme Lucien Bayeur (Imelda); un frère, Armand Montfils, officier instructeur, tous de Montréal, et plusieurs neveux et nièces.

Juifs et Arabes se reprennent

TEL-AVIV, 23. (P.A.)—Les forces juives et égyptiennes sont venues aux prises aujourd'hui dans la région du Negev. L'artillerie et l'aviation des deux armées sont entrées en action, faisant évanouir pour l'instant l'espoir de paix qui commençait à naître.

La région du Negev est située au sud de la Palestine. Selon le plan andrénien, cette région reviendrait aux Juifs. Une offensive de l'armée d'Israël avait fait reculer les troupes égyptiennes en octobre dernier dans cette région et toute une brigade y avait été encerclée.

Minuscules héros



Cinquante petits fox terriers ont été sauvés de l'incendie par deux garçons, ROBERT BAKER, 14 ans, et son petit frère JOHN, à Los-Angeles. Une quarantaine d'autres auraient péri dans le feu d'un chenil, dont le factotum, Edgar Wilson, 62 ans, est accusé d'avoir mis le feu.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE 74ème RAPPORT ANNUEL

Exercice clôturé le 30 novembre 1948

Compte Profits et Pertes

Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1948, déduction faite des affectations aux réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses.....		\$ 1,314,180.25
Moins:		
Provision pour impôts fédéraux et provinciaux.....	\$ 365,993.17	
Versement au Fonds de pension du personnel.....	150,000.00	
Amortissement des immeubles sociaux.....	208,301.99	
		724,295.16
Profits nets, déduction faite des affectations ci-dessus.....		\$ 589,885.09
Dividendes.....		560,000.00
Report à nouveau.....		\$ 29,885.09
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 29 novembre 1947.....		457,630.14
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1948.....		\$ 487,515.23

BILAN

30 NOVEMBRE 1948

Passif

Capital social versé.....	\$ 7,000,000.00	
Fonds de réserve.....	7,000,000.00	
Solde du compte Profits et Pertes.....	487,515.23	
Dividendes déclarés et impayés (y compris le dividende payable le 1er décembre 1948).....	153,230.00	14,640,745.23
Billets de la Banque en circulation.....		611,047.00
Dépôts et soldes créditeurs du Gouvernement fédéral.....	8,120,337.12	
Dépôts et soldes créditeurs de Gouvernements provinciaux.....	3,382,968.73	
Dépôts du public ne portant pas intérêt.....	90,783,476.25	
Dépôts du public portant intérêt, y compris les intérêts courus à ce jour.....	285,044,313.06	
Dépôts et soldes créditeurs d'autres banques à charte au Canada.....	3,412,576.84	
Dépôts et soldes créditeurs de banques et de banquiers correspondants de l'étranger.....	950,622.02	391,694,294.02
Acceptations et lettres de crédit en cours.....		1,568,217.54
Autre passif envers le public.....		65,845.96
		\$408,580,149.75

Actif

Monnaie d'appoint détenue au Canada.....	\$ 1,171,039.83	
Billets de la Banque du Canada.....	15,247,982.75	
Dépôt à la Banque du Canada.....	31,361,590.90	
Billets d'autres banques et chèques à l'encaissement.....	13,393,486.21	
Billets d'Etat et billets de banque d'autres pays que le Canada.....	451,613.00	
Dépôts dans d'autres banques à charte au Canada et soldes débiteurs de celles-ci.....	832,315.46	
Soldes débiteurs de banques et de banquiers correspondants de l'étranger.....	1,995,040.93	\$ 65,083,069.08
Valeurs directes ou portant la garantie du Dominion (dont l'échéance n'excède pas deux ans), ne dépassant pas la valeur courante.....	41,905,691.35	
Autres valeurs directes ou portant la garantie du Dominion, ne dépassant pas la valeur courante.....	64,046,077.16	
Valeurs directes ou portant la garantie d'une province (dont l'échéance n'excède pas deux ans), ne dépassant pas la valeur courante.....	8,064,558.79	
Autres valeurs directes ou portant la garantie d'une province, ne dépassant pas la valeur courante.....	40,945,205.11	
Valeurs municipales canadiennes, ne dépassant pas la valeur courante.....	15,245,535.05	
Valeurs publiques autres que les valeurs canadiennes, ne dépassant pas la valeur courante.....	604,501.00	
Autres valeurs (obligations et actions) ne dépassant pas la valeur courante.....	17,171,790.63	
	\$187,983,359.09	
Prêts à demande et à court terme (n'excédant pas trente jours), au Canada, sur actions, obligations et autres titres dont la valeur courante offre une couverture suffisante.....	3,196,108.75	191,179,467.84
		\$256,262,536.92
Prêts et escomptes courants au Canada, déduction faite des provisions pour pertes éventuelles.....	\$136,901,610.16	
Prêts à des cités, villes, municipalités et corporations scolaires.....	7,056,175.83	
Prêts non courants, déduction faite des provisions pour pertes éventuelles.....	18,537.86	143,976,323.85
Engagements de clients en raison d'acceptations et de lettres de crédit (contre-partie du passif).....	\$ 1,568,217.54	
Riens-fonds autres que les immeubles sociaux.....	41,094.29	
Créances hypothécaires résultant de la vente d'immeubles par la Banque.....	333,531.31	
Dépôt entre les mains du Ministre des Finances en garantie de la circulation.....	34,215.00	
Immeubles sociaux n'excédant pas le prix coûtant, déduction faite des amortissements.....	5,791,535.15	
Divers.....	572,695.69	8,341,288.98
		\$408,580,149.75

Le comptable en chef
A. COURTOIS

Le gérant général
C. ST-PIERRE

Le président
C. E. GRAVEL

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons l'honneur de faire rapport aux actionnaires de la Banque Canadienne Nationale que nous avons vérifié la caisse et les valeurs de la Banque, à son Bureau principal, le 30 novembre 1948 et à une autre date durant l'année, et que nous avons constaté leur concordance avec les écritures s'y rapportant.

Nous avons examiné la comptabilité de la Banque, à son Siège social, et comparé le Bilan ci-dessus avec les livres ainsi qu'avec les rapports certifiés des succursales et, à notre avis, le Bilan révèle la situation véritable de la Banque au 30 novembre 1948, suivant les renseignements et les explications qui nous ont été données et telle qu'elle ressort de ces livres.

Tous les renseignements et les explications que nous avons demandés nous ont été fournis et, à notre avis, les opérations effectuées par la Banque dont nous avons pris connaissance sont dans les limites de ses pouvoirs.

MAURICE CHARTRE, C.A.
de Charité, Samson, Beaulieu, Gauthier & Co
A. DALLAVIN, C.A.
de Peel, Marwick, Mitchell & Co.

Montréal, le 20 décembre 1948.



La première tempête de neige de l'hiver à s'abattre sur Winnipeg et le sud du Manitoba a donné lieu à des scènes du genre de celle que reproduit la photo de droite, où un homme vient de décider qu'il est plus facile d'enlever son chapeau que de courir après dans la rue. La neige, toutefois, n'a pas choisi uniquement le Manitoba pour y tomber, et à gauche, une jeune fille de Toronto chausse ses skis afin de profiter du tapis de neige qui a recouvert le sud de l'Ontario.

Gai lon la... Soyons joyeux La Vie Restons Humoristique français

L'ACCORD PARFAIT

On cause, entre femmes...
— Mon mari et moi nous nous entendons tellement, dit la première, que nous ne formons qu'un...
— Tens, fait en souriant ironiquement Madame Nouchette. C'est le contraire de mon mari et moi qui formons dix...
Dix? Et comment ça?
— Ben oui... Moi je suis une... Et lui, c'est zéro...!

ETRANGE

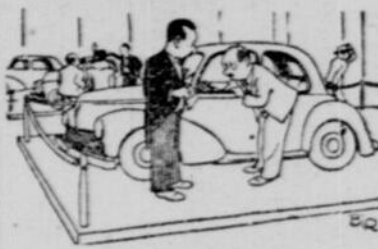
La scène se passe au Monument National...
Deux nouveaux riches sont assis dans une loge... Madame, rutilante dans son manteau de vision, et parée de bijoux, lorgne l'orchestre. Tout à coup, elle tressaille...
— Tiens, fait-elle, en se penchant vers son mari. Le Cavalier de la Salle est ici!
— Qu'est-ce que tu racontes? tressaille le mari.
— Puisque je te le dis! Regarde!
Et elle indique un beau monsieur, à la chevelure longue, et à la barbe pointue, qui est bien le portrait frappant et populaire du célèbre patriote.

Tout de même, Monsieur déclare: — Ce n'est pas possible! Il est mort depuis de centaines d'années... — Mais pas du tout, réplique Madame. Je viens de le voir remuer!

LE STYLE ANGLAIS

On sait que personne ne pourra

Combien?



L'ACHETEUR EVENTUEL — Vous dites bien, \$2,255?

LE VENDEUR — Oui, monsieur.

L'ACHETEUR EVENTUEL — Et sans le cendrier à l'intérieur, quel est votre dernier prix?

Jamais battre le style des "butlers" anglais...

Ainsi John, le fidèle et parfait "butler" de Lord Adson, tout en enfilant la pelisse à son maître, lui glisse discrètement à l'oreille les mots suivants:

— Je vous demande pardon, Votre Honneur... Mais si milady m'envoie à la recherche de Son Honneur, sur le coup de trois heures du matin, Votre Honneur me ferait-il la grâce de me dire où le ne dois pas aller?

Jean RIGOLE



SHANGHAI, 23. — (P.A.) — Un avion chinois, à bord duquel avait pris place Quentin Roosevelt, s'est écrasé aux environs de Hong-Kong, mardi, et les 33 passagers qu'il transportait ont été tués. D'après le bureau de Hong-Kong des "Pan American Airways", Quentin Roosevelt, petit-fils de l'ancien président Theodore Roosevelt, était à bord de l'appareil. L'avion était un "Skymaster C-54" de la Corporation aérienne nationale chinoise, dont Quentin Roosevelt était le vice-président.

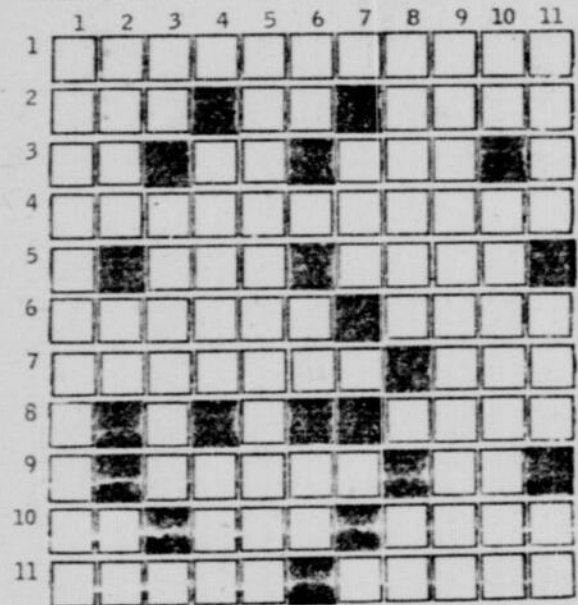
LES GAGNANTS DU POT-POURRI

Les différents prix tirés au pot-pourri de charité de la Chambre de Commerce des Jeunes du district de Montréal furent gagnés par les personnes suivantes: automobile, M. Lucien Beaulieu, 261 rue Turgeon; \$500, Dr Carlo Milillo, 151 ouest, rue Sherbrooke; \$100, M. André Roy, 2030 rue Harbour; \$100, M. Guy Lachapelle, 10635, rue Lavergne; \$100, M. Oscar Maheu, 585, rue Villard; \$100, M. Germain Caron, 2582 Boul. Pie IX; \$100, M. Germain Jodoin, 4752, rue Palm; \$100, Mme Hervé Ranger, 4280, rue Lafontaine; M. Bernard Perreault, 1202 ouest, Ste-Catherine; \$100, M. Paul Daigle, 3696, rue St-Hubert; \$100, Mme L. Fontaine, 7178, St-Laurent; \$100, Mlle Clarence Dionne, 589, rue Bennett; voyage à Washington, Mme Pelletier, 8754, rue Henri-Julien, app. 5; radio combiné, M. Armand Bourque, 1ère avenue, Côteau-Rouge; tricycle, Mlle Suzanne Grenier, 1012, rue Ste-Elisabeth; montre Gruen, Mlle Denise Brosoit, 593, rue Fleury; bague, M. G. Huberdeau, 8455, rue Foucher; moine, Mme Godin, 4668, rue DeGaspé; bague sertie de diamants, Mlle Irène Cardinal, 227, rue Outremont.

L'exercice de ses fonctions. Pradette accepta cet argent de la compagnie Brodeur Cycles & Sports pour laisser entrer au pays des réfrigérateurs achetés à New-York mais prohibés à la frontière depuis le 18 novembre 1947.

Le même juge a condamné à 2 ans de pénitencier Maurice Mercier, alias Maurice Cyr, 28 ans, 1612 St-Denis, coupable d'obtention de \$6000 à l'aide de chèques sans valeur. C'est la 22e fois que Mercier est condamné depuis 1941, presque chaque fois pour ivrognerie ou vagabondage.

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE"



HORIZONTALEMENT

- 1—Qui commet des crimes (fém.).
- 2—Mesure agraire — Marque le conditionnel — Déjà, présentement.

- 3—Mesure itinéraire chinoise — Carte à jouer — Sans mélange.
- 4—Mouvement violent et déréglé du cœur.
- 5—Plaque de bois — Dons.
- 6—Coupe l'extrémité d'une branche morte — Femelle du rat.
- 7—Jodant — Trois fois.
- 8—Souverains.
- 9—Fort doux — Préfixe.
- 10—Conjonction négative — Préfixe signifiant nouveau — Colères.
- 11—Gamins de Paris — Alaise.

VERTICALEMENT

- 1—Désagréable, fâcheux.
- 2—Embarras, ennui — Dans roi — Onze.
- 3—Article simple — Cordage terminé par un noeud.
- 4—Principe actif des graines de persil — Joint.
- 5—Aides, secours.
- 6—Onze — Préposition — Lettre grecque.
- 7—Pien.
- 8—Répartir suivant leur destination postale — Pronom personnel.
- 9—Qui sert à l'irrigation.
- 10—Démonstratif — Synonyme d'osséine.
- 11—Père de Jason — Légumineuses — Pronom personnel.

Solution du problème d'hier

ANALPHABETE
MOI OIL NUS
ATRE ELEVES
RO RARE IRE
EIDER GREYS
IRETARARE
LEST SIE LU
L SAUTIS CU
EIOISIS RIR
URUS RETIRA
RUISER SIUION

M. I. Koziel devra entrer par le côté

L'hon. juge Joseph Archambault, de la Cour supérieure, élucide un important point de droit dans un jugement concernant la reconstruction d'un immeuble commercial pour le moderniser. Il décide que dans ce cas les servitudes initiales deviennent nulles parce que dans notre architecture actuelle l'exercice de ces servitudes est incompatible avec les règlements de construction. Il s'agissait ici d'un immeuble du boulevard St-Laurent, vendu récemment à MM. Leo Filger et Sam Segall, qui occupent la façade donnant sur le boulevard St-Laurent; M. Ignacy Koziel occupe la partie arrière de l'immeuble donnant sur la rue Clarke. Koziel demande une injonction contre Filger-Segall, alléguant que la reconstruction ferait disparaître son droit de passage, du boulevard St-Laurent jusqu'à sa propriété de la rue Clarke. Le juge Archambault donne raison à Filger-Segall en disant que les améliorations en cours forcent l'architecte à faire disparaître l'entrée du centre de l'immeuble pour la placer sur le côté. Les plans sont d'ailleurs en confor-

Le Pape Pie XII à la radio demain

CITE VATICANE, Italie, 23 (B.U.P.)—Le Pape Pie XII prononcera demain matin son allocution de Noël au monde entier.

Le Pape doit adresser son message à 10 h., heure du Vatican, ce qui signifie 5 h., heure de Montréal. Le Saint-Père parlera en latin, mais plus tard la radio vaticane retransmettra à différents intervalles des versions en 20 langues, dont le français, l'espagnol, l'anglais et l'allemand.

On s'attend que le chef de la chrétienté indiquera dans son allocution des moyens de régler les affaires internationales, en mettant de l'avant la charité chrétienne, au moment des succès infructueux de l'Assemblée générale des Nations Unies, à Paris.

mité avec les règlements provinciaux et municipaux pour la sécurité du public dans les immeubles commerciaux. M. Koziel perd donc son droit d'entrée au centre de l'immeuble; il lui reste la porte de côté.

AUX FÊTES

Les "boîtes" qui ne fermeront pas leurs portes seront poursuivies

D'après un porte-parole du service de la police de Montréal, des poursuites judiciaires seront intentées contre les propriétaires des salles de spectacles, de danse et autres lieux d'amusements qui ne se conformeront pas au règlement municipal 1862 les veilles de Noël et du Jour de l'An.

On sait que le directeur de police a décidé de mettre en vigueur ce règlement qui défend aux établissements mentionnés d'ouvrir leurs portes après minuit.

PLUTOT QUE DE...

D'un autre côté, les commentateurs continuent d'aller bon train à la suite de cette décision des autorités de la police. Des observateurs se demandent si les propriétaires des établissements affectés ne préféreraient pas payer une amende de \$200 plutôt que de ne pas tenir de spectacle.

Plusieurs propriétaires d'endroits d'amusements ont déjà fait des préparatifs dispendieux et élaborés en vue des spectacles de minuit qu'ils se proposent de présenter les veilles de Noël et du Jour de l'An.

A ONZE HEURES

Pendant ce temps, à la police des Liqueurs on apprend que l'ordre donné aux cabarets et clubs de fermer leurs portes à 11 h. la veille de Noël sera sévèrement

mis en vigueur. Il semble toutefois qu'on sera un peu moins sévère à la veille du Jour de l'An.

Par suite de la nature religieuse de la fête de Noël, ces établissements n'auront aucune chance de rouvrir leurs portes, après la Messe de Minuit.

Les autorités déclarent que les groupes privés de clubs, d'associations ou de sociétés louant des salles, des suites, des chambres ou des salons ne sont pas affectés par l'ordonnance de la police des Liqueurs en autant que l'on n'y vend pas de boisson.

EN COUR DE POLICE

POT-DE-VIN

J. Gédéon Fradette, ancien officier des douanes à Lacolle, a été condamné à un an de prison par le juge G. A. Fontaine, pour avoir accepté un pot-de-vin de \$50 dans

Lorsqu'il aura faim

Que fera-t-il?

MARGOT TRAVAILLE TROP



Déçu, car il croyait trouver là une piste sérieuse, Herlock Sholmès se contenta malgré son envie de l'étrangler. Il décida sur-le-champ de s'en aller.

LE CONSEIL DU FILM DE L'ARCHIDIOCESE CONTRÔLERA LA TÉLÉVISION ET LE FILM

L'Action catholique du diocèse de Montréal aura désormais son Conseil du film. Hier soir avait lieu à l'Archevêché, une réunion des chefs de groupements d'action catholique pour étudier dans quelles conditions on pourrait dans le diocèse de Montréal créer un organisme qui serait spécifiquement chargé d'exercer un contrôle moral sur le film et aussi sur la télévision toute prochaine.

On a parlé de films pour enfants, films documentaires et récréatifs, qu'il faudrait obtenir et faire circuler. Certains films documentaires, a-t-on dit, ne sont pas adaptés à l'enfant et ce serait une des fonctions du Conseil du Film diocésain de faire en sorte d'obtenir un commentaire parlé qui intéresse les enfants au documentaire.

Le Conseil du Film deviendrait peut-être le lien qui ferait entrer le Canada comme membre de l'Office international catholique du cinéma, organisme qui groupe déjà 22 pays.

PROGRAMMES ADEQUATS

Ce serait aussi le rôle du Conseil du film d'établir des programmes de cinéma adéquats pour tous les organismes catholiques du diocèse, c'est au Conseil que les diverses paroisses demanderaient assistance pour obtenir des films sains.

Mais comme le faisait remar-

quer Mme Willie Major, il ne s'agit pas d'établir un cinéma catholique en marge du cinéma. Il faudrait arriver à ce que tout le cinéma fût d'inspiration catholique.

C'est par des mouvements d'action catholique d'envergure que l'on arrivera, ont dit les délégués, à influencer les producteurs à donner d'excellents films, car ces derniers n'ont pas l'ambition de perdre de l'argent et préfèrent se conformer aux goûts de la majorité.

Comme la Ligue de Défense aux Etats-Unis, le Conseil du film pourra être appelé à être consulté par les distributeurs et même les producteurs, sur les goûts des cinéphiles dans le diocèse.

RICHES CINETHEQUES

Le Conseil aura à sa disposition les riches cinémathèques déjà constituées par les corps publics fédé-

raux provinciaux et municipaux. Le Conseil du film aurait donc un vaste champ d'action qui irait de la recherche des sources d'approvisionnement de films, au conseil moral, en passant par l'organisation de cinémathèques.

Me Eugène Simard qui présidait la réunion a dit que ce serait aussi le rôle du Conseil du film d'exercer un contrôle sur la télévision toute prochaine, du point de vue moral. Le Conseil étudiera comment ce contrôle pourra être exercé.

ON AURA L'OEIL SUR LA RUHR

LONDRES, 23 — (P.A.) — Un haut diplomate déclare que la Ruhr ne deviendra plus une cause d'agression et qu'une police internationale surveillera désormais ce district allemand.

D'après ce diplomate, cette décision a été prise à une conférence de six puissances convoquée pour discuter de l'avenir de la Ruhr. Au nombre des participants on comptait les représentants des pays qui ont eu à souffrir des agressions allemandes. Il y avait des représentants de la France, de l'Angleterre, de la Belgique, du Luxembourg, de la Hollande et des Etats-Unis.

En vertu de ce plan, on établirait une Commission des sept puissances, y compris l'Allemagne, qui contrôlerait étroitement la production industrielle de la vallée.

A LA SCENE

★ ROGER DOUCET

populaire Montréalais
étoile chanteur du
"ARMY SHOW"
avec une pléiade d'étoiles

A VENIR, LUNDI

GEORGES ALBAN

chanteur parisien,

d'autres artistes des Revues
de New-York.

à 7

Esquire
L.A. 6700
H.A. 5466
1224, RUE STANLEY

Billets pour la veille du
Jour de l'An maintenant
disponibles: faites vos ré-
servations à bonne heure.



TOUS LES SOIRS
LES ARTISTES FAVORIS
DU DUC DE WINDSOR
JACK ARMSTRONG

et
CAROLYN DALE

présentant
des chansons et harmonisations
à l'orgue Hammond
3 SPECTACLES LE SOIR
dans le magnifique
"STARLIGHT ROOF"

ROBY FOODS

Propriété entièrement canadienne.
Aucun lien avec aucune autre
firme ou corporation.

Se spécialise dans les mets chinois
et américains.

3 COQUETAIL LOUNGES
2 SALLES A DINER

7815 BLVD DECARIE

12 minutes du centre
de la ville.
Aucun problème de stationnement.

PREMIERS CANADIENS D'IL Y A 30,000 ANS

OTTAWA, 23 — Les archéologues, depuis de nombreuses années, à la recherche des "premiers Canadiens", viennent enfin de faire des découvertes intéressantes.

Ils auraient trouvé dans une région de la Baie Georgienne, des outils de pierre fabriqués par des humains de l'âge de pierre, lorsque les mammoth et les mastodontes erraient dans la région des Grands-Lacs; donc il y a quelque 20,000 ou 30,000 ans, ce qui fait reculer la naissance de l'humanité bien en arrière des siècles supposés.

PREMIERS DECOUVREURS

Ceux qui firent les premières découvertes du genre, sont Emerson F. Greenam et George M. Stanley. Il y a quelques années. On ne refuse pas l'opinion qu'il peut y avoir des découvertes à faire dans d'autres régions voisines; mais celle de la Baie Georgienne a livré des secrets plus anciens que ceux faits sur tout autre site.

LAMES DE TOUS GENRES

Parmi ces outils de pierre, il y a un grand nombre de lames. Il en est qui sont en croissant pour servir de coutelet; d'autres sont quadrangulaires, en perforatrice, en marteau, en pointe finissant comme une feuille. Tout cela laisse entendre que ces humains vivaient de gibier. La confection de ces outils est plus rudimentaire que celle des outils qu'on a trouvés en Europe et en Asie. Quant à leur révélation ethnologique, ils disent

clairement que les "premiers Canadiens" sont venus de l'Alaska sibérien.

Le QUARTIER LATIN

présente

GUILI GUILI

magicien de réputation internationale

★ **DON ARRES**

chanteur sud-américain

★ **ROSITA MORENO**

dansreuse espagnole

★ **GERMAINE GIROUX**

chanteuse, diseuse et m.c.

Excellente cuisine française

Diner De Luxe

Table d'Hôte

6 heures à 10 h. p.m.

PAS DE FRAIS DE COUVERT

NOEL: DINER DE LUXE
Réveillon du Jour de l'An

AU

Quartier Latin

1177, rue de la Montagne

LA. 5473 — PL. 0725

ROCKHEAD'S

1252

rue St-Antoine
coin Lamontagne

Paradise Cafe

Présente

UN

spectacle
de couleur
entièrement
nouveau
3 fois
par soir



Comprenant

TINA DIXON

BILLY GAMBLE

Chanteuse

M. de C.

THE MACUMBAS

Kenny FRESTON

Equipe de danse

Chanteur

PEGGY GAMAGE

Dansreuse sensationnelle

COMPLETEMENT LICENCIE

VOICI DU NOUVEAU!

NOTRE PROPRE FIL
PRIVE VOUS APPORTE

les nouvelles les plus récentes
et les derniers rapports de la
Bourse par le téléscripteur Dow
Jones dans notre

**SALON ROUGE
COCKTAIL LOUNGE**

Des canapés y sont servis entre
5 et 7, à l'heure du coquetel.

DEJEUNERS COMPLETS
à partir de 90c

DINERS COMPLETS
à partir de \$1.25

A l'heure du lunch et du dîner,
Joseph Lemay joue à l'orgue
Hammond vos mélodies préférées.

CLOVER

RESTAURANT

2204, Ouest, rue Ste-Catherine

Face au Forum.

Retenez votre table à WT 1559

LIQUEURS
bière et
vin.

OUI!

les

Compagnons

de la

Chanson

gardent l'affiche

une

5e SEMAINE

au



'Le Centre français de Montréal'

A venir: CHARLES TRENET

LE

VIENNA GRILL

présente

un magnifique spectacle avec
des artistes de renom

DANSE

TOUS LES SOIRS

au son de

★ **Johnny Di Mario**

et son orchestre ainsi que de

★ **Arthur Salvail**

et son trio continental

de 9 h. 30 à la fermeture

Ecoutez CHLP tous les vendredis
soirs à 11 h. Enmission irradiée
directement du VIENNA GRILL.

PAS DE FRAIS DE COUVERT

2 SPECTACLES PAR SOIR

10.30 p.m. — 1 heure a.m.

Tél. AM. 6191

1964 Est, Ste-Catherine

CETTE SEMAINE

"Nipsey" Russell

Princesse de Paur

avec

Toulai et Tonga

Ramenés
pour les
Fêtes à la
demande
générale



The Three Michelettes
dans de beaux numéros de
danse directement du Harlem

Dolores Bowman

dynamique chanteuse

LE TOUT AJOUTE A

LA MIROBOLANTE

REVUE DES FETES

avec

LOUIS METCALFE

et son Orchestre St-Michel

LE MEILLEUR SPECTACLE

DE COULEUR

A MONTREAL

2 représentations le soir

11 P.M. et 1 A.M.

Pas de frais de couvert

Bières — Vins — Liqueurs

Café ST-MICHEL

770 rue de la Montagne

Téléphone: FI. 0598

La VEILLE du JOUR de L'AN

DANSE

9 P.M. A 3 A.M.

PALAIS D'OR

rue Stanley—MA. 6766

CHAPEAUX ET FLUTES

Billets maintenant en vente au
Palais d'Or: \$1.50 taxe incluse.

Admission: \$1.75 taxe incluse

Orchestre RAY DAWE

Au bout des ficelles dansent les gentilles marionnettes

Quand on veut retracer l'origine des marionnettes, on peut remonter presque indéfiniment dans la nuit des temps, si bien qu'on ne sait plus à qui en attribuer la paternité. Ce qui est certain, c'est qu'elles furent très en faveur chez les Grecs et chez les Egyptiens qui les considéraient comme un genre supérieur de théâtre puisqu'elles étaient admises aux cérémonies religieuses.

EN ANGLETERRE

Plusieurs pays ont eu le génie de créer un pantin national. L'Angleterre: "Punch et Judy"; la Belgique: "Tchanteche"; la Russie: "Pétrouchka" et naturellement la France et son "Guignol".

Apportées en France par les Italiens vers 1650, les marionnettes se sont d'abord cantonnées dans les foires; puis les nobles et les intellectuels s'intéressèrent à cette forme de théâtre et en pressentirent les ressources. Plusieurs eurent leur théâtre dans leur maison: Voltaire, la duchesse du Maine, George Sand, etc...

EN ALLEMAGNE

Mais la vraie patrie des Marionnettes c'est l'Allemagne, l'Autriche. Là, les spectacles de marionnettes sont presque quotidiens; les théâ-

tres permanents consacrés à cette sorte de spectacle se comptent par douzaines. On y donne de la comédie, du drame, mais surtout de l'opéra: Mozart, Haydn, Pergolèse, Rossini, Offenbach, sont les auteurs les plus populaires.

Aux Etats-Unis il existe plusieurs troupes qu'on est tenté de diviser en deux classes: les unes spécialisées dans les spectacles pour enfants, les autres servant d'annonces commerciales. De la première catégorie, nous connaissons bien à Montréal l'excellente compagnie de Sue Hastings qui nous visite deux fois par année.

Un peu partout au Canada, à Hamilton, Toronto, etc., il y a eu des tentatives pour établir un théâtre permanent de marionnettes. Le premier spectacle donné au Canada sur le plan professionnel a été les représentations de "Bastien et Bastienne", opéra de Mozart, donné par les Festivals de Montréal en avril 1945. Le spectacle a été monté par Albert Wolff, marionnettiste de renom.

DEUX TROUPES

Montréal compte actuellement deux troupes de marionnettes: celle de M. Guignolet (guignol, marionnette à gaine) qui a fait ses débuts le mois dernier, et "La Boîte Enchantée" (marionnettes à ficelles) de Micheline Legendre qui,

Francis-B. Sayre



L'ancien secrétaire d'Etat américain, FRANCIS-B. SAYRE, aujourd'hui ambassadeur américain à l'O.N.U., a été prié à son arrivée de Paris, d'aller témoigner devant le comité d'enquête anticommuniste du Congrès. Sayre fut avant la guerre, le supérieur hiérarchique d'Alger Hiss, ex-diplomate accusé d'espionnage communiste.

au mois de mai dernier, présentait son premier spectacle au Collège Saint-Laurent devant les Scouts du clan Saint-Jacques.

Sous les auspices de la Société d'Etude et de Conférences, Micheline Legendre donnera sa première présentation publique au Gesù, le 27 décembre, à 2 hrs 30. Le programme comprend deux saynètes: "Le plus rusé des hommes" et "Les voleurs volés". Pour informations s'adresser au Gesù.

Campagne de la Y.W.C.A.

Mme R. Clement Holden, présidente du Y.W.C.A. vient d'annoncer que la campagne de la "Young Women's Christian Association", dont l'objectif est fixé à \$1,500,000, sera lancée le 31 janvier prochain.



Mme Joseph-Edouard Perrault, O.B.E., qui prendra une part active à la campagne de la "Young Women's Christian Association" qui débutera le 31 janvier prochain.

M. Arthur-B. Wood, président de la "Sun Life Assurance Company" en sera le président honoraire et Mme Andrew Fleming, O.B.E., présidente honoraire.

Les autres personnalités qui prendront une part active à la campagne seront: Mme Joseph-Edouard Perrault, O.B.E., le Dr Muriel-V. Roscoe, du "Royal Victoria College", M. Sydney-G. Dobson, présidente de la Banque Royale du Canada, et M. B.C. Gardner, M.C., président de la Banque de Montréal.

M. L.W. Townsend, O.B.E., de la Banque de Montréal, président de la campagne, a annoncé en outre que M. F.B. Walls, C.B.E., de la maison T. Eaton Company, avait été nommé vice-président de la même campagne. Les autres nominations comprennent: M. Collin-W. Webster, président de la section des noms spéciaux; M. T. Denton Lewis, président de la section des noms réservés masculins; Mme E.R. Adair, présidente de la sec-

tion des noms réservés féminins; M. W. Tingle, président du comité de publicité. Secorderont Mme Adair; Mme Frank-B. Chauvin et Mme R.G. Gilbridge, vice-présidente, ainsi que Mme Norman-A. Prentice, présidente des noms spéciaux féminins.

On mâche de plus en plus

OTTAWA, 23. (P.C.) — Femmes mes soeurs, si vous vous plaignez de développer un double-menton ou de perdre votre ligne, jetez-en le blâme sur les millions que vous dépensez en bonbons et gomme à mâcher.

En effet le Bureau des Statistiques vient de publier des chiffres qui ne manquent pas d'intérêt. Les sucres ont fait monter le commerce des corsets au cours de 1947. On a vendu des bonbons et de la gomme pour une somme de \$75,000,000. Vous en doutez? C'est énorme, assurément, mais c'est un fait.

En 1946, on en avait acheté seulement pour \$52,078,273; en 1938, le chiffre était seulement de \$30,489,803.

L'industrie des sucres requiert

UN ENDROIT EXCELLENT POUR PASSER UNE SOIRÉE!

Pour quelques heures d'agréable détente et un spectacle intéressant, amenez-la au rendez-vous par excellence de la métropole.

LE



les services de 9,345 employés qui ont reçu, en salaires, \$12,718,309. L'Ontario en produit le double de Québec.

Le Liechtenstein, un minuscule pays entre l'Autriche et la Suisse longeant le Rhin, ne possède aucune force militaire.

LE SPECTACLE FRANÇAIS le plus typique à Montréal

avec
"Mimile" PRUD'HOMME
accordéoniste parisien

et
son "drummer"
PASTOR ANDERS
(Dédé le fou)

les duettistes
JEAN RAFA
animateur et fantaisiste

LOUISE RIVIÈRE
chanteuse réaliste

FAISAN DORÉ
1417, St-Laurent
LA. 3520

Synchronisez CHLP, tous les vendredis soirs à 11 h. et CKVL tous les samedis soirs à 10 h. 30

Tous les soirs, au BLUE SKY Café

★ JEANNE-D'ARC CHARLEBOIS

imitatrice incomparable
OLIVIER GUIMOND
"TIZOUNE"

(LE PERE)
"Le roi des comédiens"

★ DENIS DROUIN

★ Gus "Belle-Isle" et son trio

2 SPECTACLES PAR SOIR 2
10.30 P.M. — 1 A.M.

JAMAIS DE FRAIS DE COUVERT

DELICIEUX REPAS A TOUTES HEURES
Permis complet de la C.L.Q.

Ne manquez pas d'écouter CHLP tous les jeudis soirs à 10 h. Emission irradiée directement du BLUE SKY

65 ouest, Ste-Catherine face théâtre Gayety
HA. 6832

RÉSERVEZ dès MAINTENANT pour le

RÉVEILLON de NOËL



Souvenirs, divertissements, serpentins, plaisir pour tous dans une atmosphère, de franche gaieté, cuisine de premier choix au grand restaurant et à la table d'hôte du

Restaurant CAPRICE

4557 rue ST-DENIS

à quelques pas au Nord de Mont-Royal

Pour ne pas être déçu téléphonez à MA. 5888 et réservez votre table.

The HUT BAR-B-Q Delicatessen

Le paradis du poulet à Montréal

- Ambiance agréable
- Mets délicieux
- Nous ne fermons jamais

394, rue Sherbrooke Ouest
● MA. 2953 — BE. 0696

EL MOROCCO PRESENTE:

Une double revue gaie des Fêtes



PAUL GRAY

PAUL GRAY
Distingué comédien
JERRY
ET
TURK

Ces deux comiques impayables



"THE TURK"

dans leur inoubliable numéro "RIGOLETTO"

MARY SHAW

Charmante chanteuse

Deux spectacles le soir

Dîner à partir de 6 h. 30

Pas de frais de couvert

VEILLE DU JOUR DE L'AN

RESERVATIONS MAINTENANT EN VENTE POUR LA PLUS JOYEUSE BIENVENUE A 1949.

LES JOLIES DANSEUSES WALLY WANGER

ORCHESTRE DE WALLY NEWMAN

TRIO HAL WHITE

BUNNY DIXON

Dans le lounge, chanteuse et pianiste.

EL MOROCCO
1416 Metcalfe MA. 7729

Valleyfield arrête l'élan victorieux du Royal, 4 à 2

VALLEYFIELD. — Les Braves de Valleyfield ont exécuté un ralliement de deux points dans les dix dernières minutes de jeu, hier soir, pour faire subir au Royal sa première défaite dans ses 15 dernières parties au score de 4 à 2. C'était seulement le troisième échec du club de Frank Carlin depuis le début de la saison.

En plus de perdre la partie, le Royal a également perdu les services du joueur de défense Joe Lépine pour une période indéfinie. Joe a subi une blessure au poignet lorsqu'il est tombé sur la bande à la deuxième période et on craint qu'il n'ait subi une fracture.

Marcel Bessette a pris la première partie de la saison pour se rapprocher du total de 27 de Bob Pélipin, qui a été mis à l'échec hier. Les Braves ont eu l'avantage du jeu, tout particulièrement à la première période, alors qu'ils ont bombardé le petit Gerry McNeil de tous les côtés.

Bobby Marchessault a donné l'avance au Royal sur des passes de Pete Morin et Bob Pélipin, mais les Braves ont profité d'une punition imposée à Jimmy Orlando pour

compter deux fois à 12 secondes d'intervalle dans la dernière minute de jeu.

Aucun but n'a été compté dans la deuxième période, mais Gerry Plamondon a égalisé le score à 2 à 2 au début de la troisième. Son bel effort a été vain cependant, car dix minutes plus tard, Joannette et Bessette ont compté tour à tour pour assurer la victoire au camp de Gerry Philbin.

Première période
1—Royal: Marchessault (Morin, Pélipin) 14.51
2—Valleyfield: Kwong (Bessette, Brown) 19.18
3—Valleyfield: Murelich (Brown, Kwong) 19.30
Punitions: Legris, Corriveau.

Deuxième période
Punitions: Cyr, Dutchak, Orlando, Gladu.

Troisième période
4—Royal: Plamondon (Malone, Haggarty) 1.09
5—Valleyfield: Joannette (Bessette, Corriveau) ... 10.02
6—Valleyfield: Bessette (Murelich, Kwong) 17.42
Punition: aucune.

McNicholl premier compteur de la ligue de Bienfaisance

McNicholl du club Giroux et Frères est présentement en tête des compteurs de la ligue de Bienfaisance de Verdun avec 7 buts et 3 assistances pour un total de 10 points. McNicholl est suivi de près par Ernie Munday du même club qui possède 7 points et de J.-L. Bourcier du Tétrault et Frères avec 6 points.

2 parties de la ligue Montréal à Verdun ce soir

Les quatre meilleurs clubs de la ligue de hockey Montréal seront à l'œuvre ce soir sur la glace de l'Auditorium de Verdun. En effet, dans la première joute au programme le club Hydro-Québec affrontera les Blues de C.N.R., tandis que le Northern Electric et viendra aux prises avec le Canadien dans l'autre partie. La première partie débutera à 8 heures précises, a déclaré le président du circuit, Bryce Mackacey.

Actuellement, les clubs Hydro-Québec et C.N.R. sont sur un pied d'égalité en seconde position. Le C.N.R. tentera de remporter sa première victoire depuis qu'il est géré par Lex Chisholm, ex-joueur de la ligue Nationale. Ce dernier compte beaucoup sur les Ewart Reed, Joe Thompson, Vince Conway et Howie King pour conduire son club au triomphe.

Le Hydro-Québec, dirigé par Denys Casavant, ex-joueur du Royal senior, sera favori pour l'emporter. Casavant compte une phalange de compteurs potentiels en Conrad Bourcier, Gerry Dorais, André Guimont, Fernand Majeau, Désautels et autres. Le verdict de la partie Hydro-Québec-C.N.R. décidera de la seconde position.

La seconde partie entre Canadien et Northern Electric devrait fournir un duel enlevé. Grâce aux frères Perron, André et Roger, Kavanagh, Bobby Garragher et autres, le Canadien, dirigé par Guidoo Roy, sera le choix des amateurs pour triompher, bien que le Northern Electric compte un alignement capable de causer plusieurs surprises cette saison.

Les premiers tournois de tennis internationaux pour la possession de la coupe Davis ont été disputés entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, en 1900.

Gerald Beaulac, Pete Jotkus du Tétrault et Sidbey Munday et Fernand Ranger du Giroux viennent ensuite sur un pied d'égalité avec un total de 5 points chacun. Parmi les autres meilleurs compteurs du circuit Léo Guimont on remarque: R. Robillard, L. Bernard, B. Blanchard et G. Pauze.

McNicholl a compté le plus de buts, 7, un de plus que Bourcier tandis que E. Munday, Jotkus, S. Munday et Ranger ont obtenu le plus d'assistances, 4 chacun. Le club Tétrault et Frères occupe la première place de la ligue avec 2 victoires et une partie nulle pour 5 points. Le Giroux vient en deuxième place avec quatre points suivi du Police et des Chevaliers de Colomb avec un point.

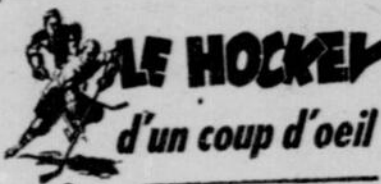
La fête sportive organisée par la ligue de Bienfaisance de Verdun hier soir au local des Chevaliers de Colomb à Verdun a remporté un vif succès. Plusieurs personnalités sportives réhaussaient la fête de leur présence. Des cadeaux ont été décernés et le président Léo Guimont a annoncé que la ligue offrira un don de \$50 aux enfants délaissés de l'hôpital de Verdun.

LES COMPTES
W. McNicholl, Giroux & Fr. 3 7 3 10
Ernie Munday, Giroux & Fr. 2 3 4 7
J.-L. Bourcier, Tétrault Fr. 3 3 4 7
G. Beaulac, Tétrault Fr. 3 2 3 5
P. Jotkus, Tétrault Fr. 3 1 4 5
S. Munday, Giroux & Fr. 2 1 4 5
Fern. Ranger, Giroux & Fr. 3 1 4 5
R. Robillard, Chv. de C. 3 1 3 4
L. Bernard, Giroux & Fr. 2 2 1 3
B. Blanchard, Police & P. 2 1 2 3
G. Pauze, Tétrault Frères 3 1 2 3

POSITION DES CLUBS
G. Tétrault Frères 3 2 1 14 10 5
Giroux & Frères 3 2 1 13 12 4
Police & Pompiers 3 1 2 6 10 2
Chev. de Colomb 3 2 1 7 13 1

Les compteurs

B. A. Pts
D. Bentley, Chicago 13 19 32
R. Conacher, Chicago 9 21 30
J. Conacher, Chicago 14 14 28
Warwick, Boston 15 12 27
Sandford, Boston 10 14 24
Babando, Boston 12 11 23
Abel, Detroit 10 12 22
Kennedy, Toronto 9 13 22



HIER

Ligue Nationale

Boston 5, Detroit 2.

Ligue Américaine

St-Louis 8, Hershey 0.
Pittsburgh 2, Philadelphie 2.

Ligue Senior

Valleyfield 4, Royal 2.

Ligue Junior

Québec 6, Valleyfield 0.
Cyclones 3, Leafs 0.
Royal 5, St-Hyacinthe 0.

Ligue de l'Est du Canada

Hull 3, Armée 1.

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale

Boston à Canadiens.
Rangers à Chicago.

Ligue Montréal

Hydro à Northern-Canadien à C.N.R.

CLASSEMENTS

Ligue Nationale

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Détroit	26	14	10	2	81	68	30
Boston	25	13	9	3	80	64	29
Chicago	25	12	11	2	78	99	26
Canadiens	23	9	9	5	61	49	23
Toronto	26	8	12	6	64	77	22
Rangers	23	6	11	6	52	69	18

Ligue Américaine

(Division Est)

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Providence	29	20	6	3	149	77	43
Hershey	30	12	14	3	102	104	29
New-Haven	34	10	20	4	120	150	24
Springfield	30	9	17	4	109	117	20
Washington	30	5	21	4	71	150	14
Philadelphie	30	5	21	3	84	179	13

(Division Ouest)

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
St-Louis	30	19	7	4	129	78	42
Pittsburgh	29	16	8	5	109	77	37
Indianapolis	28	15	7	6	114	91	36
Cleveland	28	15	8	5	114	102	35
Buffalo	29	14	12	3	109	88	31

Ligue Senior

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Royal	24	17	3	4	87	53	38
Ottawa	21	15	5	1	110	76	31
Sherbrooke	23	13	9	1	85	64	27
Valleyfield	24	13	11	0	120	110	26
Québec	25	9	11	5	79	92	23
Shawinigan	27	7	20	0	86	136	14
New-York	24	4	19	1	81	117	9

Ligue Junior

(Division Nord)

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Royal	26	21	4	1	129	64	43
Tr.-Rivières	27	14	9	4	25	87	32
Canadiens	24	12	11	1	66	80	25
Valleyfield	27	7	21	0	58	134	14
Leafs	24	1	23	0	37	196	2

(Division Sud)

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
National	27	17	10	0	163	103	34
St-Hyacinthe	25	14	10	1	108	74	29
Cyclones	27	14	10	3	82	86	29
Victoriaville	23	13	10	0	76	89	26
Québec	27	10	15	2	122	46	22

McGill écrase Harvard

BOSTON, 23. (PA) — Les Redmen de l'Université McGill ont écrasé l'équipe de Harvard 14-0 hier soir dans une joute-exhibition. McGill a compté cinq buts dans la première période, trois dans la seconde et six autres dans la troisième. Tommy Hale et Henry ont conduit l'attaque avec trois buts, et Rocky Robillard, Sinclair et Atkinson ont compté deux fois chacun. Les autres buts ont été réussis par Pearsons et Hayward.

St-François-Xavier rejoint St-Hyacinthe en 2ème place

Dans la première joute du programme double de la ligue Québec Junior présentée à l'Auditorium de Verdun hier soir, le St-François-Xavier a blanchi les Maple Leafs de Verdun par le score de 3 à 0, pour ainsi s'installer en deuxième place de la division Sud, sur un pied d'égalité avec les Flyers de St-Hyacinthe. Ces derniers ont subi une défaite de 5 à 3 contre le Royal dans la deuxième joute. A Québec, les Citadelles ont blanchi les Braves de Valleyfield, 6 à 0.

Lorne Worsley a eu la tâche relativement facile hier soir contre les faibles Leafs de Verdun qui sont encore en quête de leur premier gain cette année. Worsley a ainsi remporté son quatrième blanchissage de la saison et son deuxième consécutif, le St-François-Xavier ayant blanchi le Canadien 7 à 0 mardi.

Les Cyclones ont compté tous leurs points dans la première pé-

riode de 2 à 1 subie récemment à St-Hyacinthe.

Rattray, Moore, Frampton, Langgill et Herschfeld ont compté pour les vainqueurs tandis que James, Carbonneau et Hodgson ont obtenu les buts des perdants.

Caouette a dirigé l'offensive des Citadelles avec deux points. Fréchette, Fragiskos, Diguier et Pichette ont complété le pointage. Québec est toujours en dernière position de la section Sud, quatre points derrière Victoriaville.

Aucune joute ne sera disputée avant dimanche dans le circuit Therrien.

Première période
1—Cyclones: Murphy (Renaud, Pridham) 1.45
2—Cyclones: Renaud (Burchell) 8.25
3—Cyclones: Chevalier (Gervais) 12.07
Punitions: Lafontaine, Labelle, Blaylock, Shaw.

Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Conway, Valois, Gratton, Lafontaine (majure), Robidoux (majure).

Troisième période
Aucun point.
Punitions: Blaylock, Lafontaine, Shaw.

Première période

1—St-Hyacinthe: James (Parr, Morrison) 4.33
2—Royal: Rattray (Armstrong, Burchell) 15.49
Punitions: McCabe, Larocque, Rattray.

Deuxième période
3—Royal: Moore (Appleby) 2.05
Punitions: McCabe (2).

Troisième période

4—St-Hyacinthe: Carbonneau (St-Jean) 7.09
5—Royal: Herschfeld (Benoit, Knutson) 8.14
6—Royal: Frampton (Langgill) 8.33
7—St-Hyacinthe: Hodgson 18.47
8—Royal: Langgill (Frampton, Rousseau) 19.50
Punitions: Moore (2), Knutson, St-Jean, Rousseau.

Première période

1—Citadelles: Fréchette (Fragiskos) 12.33
2—Citadelle: Fréchette (Fréchette, Pichette) 16.45
Punitions: Houze (2), Russell, Carrier (2), Pichette, Desrosiers, Laliberté.

Deuxième période

3—Citadelles: Duguay (Dubou, Caouette) 12.47
4—Citadelles: Pichette (Oleksiuk) 17.31
Punitions: Joannette, Carrier, Houle.

Troisième période

5—Citadelles: Caouette (Martin, Duguay) 1.46
6—Citadelles: Caouette (Laliberté) 13.45
Punitions: Franklin (majure), Martin.



LORNE WORSLEY

riode pour ainsi s'assurer la victoire. Murphy, Renaud et Chevalier ont été les compteurs.

ROYAL ET QUEBEC GAGNENT

Les clubs Royal et St-Hyacinthe se sont livrés une belle lutte dans la deuxième partie. Les deux clubs étaient sur un pied d'égalité au compte de 2 à 2 au milieu de la dernière période, mais le Royal a compté trois fois contre une pour les Flyers remportant ainsi la victoire. Le Royal a ainsi vengé la

Joe Kavanagh en tête des compteurs

Joe Kavanagh, des Volants de Lachine, occupe la première position des compteurs de la nouvelle ligue Provinciale Intermediaire avec un total de 18 points répartis en 8 buts et 10 assistances. Jack Colby, qui s'aligne pour le même club, est deuxième avec 17, suivi de Robert Leboeuf, du Valleyfield avec 15.

Voici la liste des meilleurs compteurs:

Kavanagh, Lachine	8	10	18	6
Colby, Lachine	5	12	17	2
Leboeuf, Valleyfield	7	8	15	6
Amyotte, Valleyfield	9	2	11	2
Dion, Valleyfield	4	7	41	0
Plante, Valleyfield	5	6	10	2
Stewart, Valleyfield	2	8	10	2
Laumon, Lachine	4	6	9	0
Perron, Lachine	7	1	8	0
Godbout, Valley	1	7	8	0
Tessier, R., Valley	3	4	7	2
Leduc, Valleyfield	1	6	7	6
Thuet, Lachine	4	2	6	0
Tessier, L., Valley	3	2	6	0
Roche, Lachine	2	4	6	2
McCauley, Lachine	5	0	5	0
Hutchison, P. Ext.	3	2	5	0
Lalonde, Lachine	3	2	5	0
Hackness, Lachine	2	3	5	10
Martin, P. Extension	1	4	5	0
Durocher, Valley	1	4	5	0
Merin, Lachine	0	5	5	0

Hull est blanchi par l'Armée, 1-0

OTTAWA, 23. — Inspirés par la tenue sensationnelle du vétéran Johnny Lascelles dans ses filets, le club de l'Armée a blan-

chi les Volants de Hull, 1 à 0 ce soir dans une joute régulière de la ligue de l'Est du Canada. Armstrong a été le seul joueur des vainqueurs à prendre Louis St-Denis en défaut et ce fut au bout de 8.19 minutes de jeu de la deuxième période.

Buffalo rappelle Len Holdorsen

BUFFALO, 23. — Len Holdorsen, joueur de centre des Huskies de Houston de la ligue des Etats-Unis, a été rappelé par les Bisons de Buffalo de l'Américaine, hier. Holdorsen est âgé de 28 ans. Il est un habile fabricant de jeux et un dangereux compteur.

FORUM

CE SOIR à 8 h. 30

HOCKEY PROFESSIONNEL

BOSTON

vs

CANADIENS

Billets à \$1.50 en vente à 10 a.m.
Billets à \$1.25 en vente à 7 p.m.
à l'entrée rue St-Luc seulement.

Le trophée Ross sera présenté à Elmer Lach ce soir au Forum

Elmer Lach, le brillant centre des Canadiens qui s'est fracturé la mâchoire le 11 décembre, sera le centre d'attraction ce soir au Forum, lors de la joute entre les Canadiens et les Bruins de Boston, alors que le trophée Art. Ross, décerné au champion compteur de la N.H.L., lui sera présenté par le donateur lui-même, qui est gérant général des Bruins de Boston.

Ross a payé le trophée de sa poche l'été dernier, et Lach en est le premier détenteur. Les noms de tous les champions compteurs de la N.H.L. depuis sa fondation sont aussi inscrits sur le trophée. Lester Patrick des Rangers sera aussi à Montréal pour l'occasion.

Lach s'est assuré le trophée lorsqu'il a devancé Buddy O'Connor des Rangers dans la dernière fin de semaine de la saison, terminant la campagne avec un total de 61 points (30 buts et 31 assists). O'Connor a terminé en deuxième place avec un point de moins, grâce à 24 buts et 36 assists.

La présentation sera faite entre la première et la deuxième périodes. Le président Clarence Campbell représentera la Ligue Nationale à cette cérémonie.

DURNAN DANS LES BUTS

Bill Durnan, qui s'est blessé au genou dimanche soir à New-York, sera dans les buts des Canadiens ce soir. On avait craint d'abord qu'il ne pût jouer, mais des traitements à la chaleur ont fait disparaître l'enflure au genou assez rapidement.

Dick Irvin emploiera les nouvelles formations qu'il a mises à l'essai lors de la joute-pratique de mardi soir à Saint-Laurent. Ceci signifie que Tod Campeau jouera au centre de la ligne du Panch, entre Maurice Richard et Bobby Filion. Howie Riopelle retournera avec Kenny Mosdell et Murph Chamberlain, et le trio Reay-Dussault-Carveth restera intact, tandis que George Robertson servira de substitut à l'avant.

Emile Bouchard est toujours au repos forcé et ne pourra jouer avant une couple de semaines, mais tous les autres joueurs de défense sont en bonne condition.

Les Bruins, qui ont mis fin à une série de six matches sans victoire en battant les Red Wings de Détroit hier soir à Boston, blâment leurs difficultés sur l'absence de Milt Schmidt, qui a été blessé à Détroit le 24 novembre.

"Schmidt est un leader, déclare l'entraîneur Ditt Clapper. Sans lui, nous n'avons personne qui puisse inspirer ses copains, et ces qualités valent beaucoup plus que l'efficacité du jeu d'un joueur quand il est sur la glace."

Schmidt est blessé à la poitrine et il pourra peut-être jouer dans une semaine.

THOMPSON EST RAPPELE

Les Bruins ont annoncé hier soir qu'ils avaient rappelé le joueur de défense Cliff Thompson des Bears de Hershey de la ligue Américaine, et Thompson sera dans l'alignement. Il remplacera Ed Kyzanowski, une recrue, qui a été envoyé à Hershey sous option.

L'autre partie au programme de la N.H.L. opposera les Rangers de New York aux Black Hawks, à Chicago. Les Rangers, qui n'ont pas été battus dans leurs quatre dernières parties, espèrent s'approcher de la cinquième place aux dépens des Black Hawks.

Si les Rangers et les Canadiens l'emportent ce soir, les Habitants rejoindront les Hawks en troisième place et les New-Yorkais s'approcheront à deux points seulement des Leafs de Toronto, qui occupent la cinquième position. Les Bruins, en triomphant, pourraient reprendre la tête du classement, devant Détroit.

Brooklyn se retirera

NEW-YORK, 23. — Le New-York Daily a rapporté hier soir que les Dodgers de Brooklyn de la All-American Conference n'opéreraient pas l'an prochain. Les Dodgers, qui ont connu un fort déficit cette saison suspendraient leurs activités.

Activités de la Palestre

NATATION

Samedi soir, dans la piscine de la Palestre Nationale a eu lieu le concours bimensuel organisé par les instructeurs M. Louis Choquette et Mlle Denise Valois. Voici le résultat de ce concours:

NAGE DE FANTAISIE

Jeunes filles

1 Huguette Larue, 2 Nicole Trudel, 3 Claudette Martineau.

Jeunes garçons

1 R. Verrette, 2 Daniel Denis, L. Rousseau, 4 C. Marie, 5 L. Vigeant.

Filles Intermédiaires: 50 vgs, dos

1 Nicole Trudel 40.4, Huguette Larue 40.5. Garçons 50 vgs Crawl:

Daniel Denis 39, R. Payne 39.2.

Filles Intermédiaires 100 vgs Crawl

Huguette Larue 1.22, Nicole Trudel 1.24.

Garçons 50 vgs Brasse

Georges Blier, 46, R. Blier, 47.

Filles Intermédiaires, 75 vgs, Brasse:

Claudette Martineau 1.23, Nicole Trudel 1.26.4 Petites 25 vgs Godille: Nicole Trudel 36, Claudette Martineau 37.

MINTE, 25 vgs Crawl

Suzanne Girard 19.3, Paul Gadois 19.5. Petites 25 vgs, Crawl: P. Boudreau, 18.2, Georges Blier 18.3.

Garçons 15 ans et moins 50 vgs, Crawl

Lucien Côté 30.3, Jacques Doucet 30.5, Roger Delage 30.9.

Garçons 150 vgs Meedley

Raoul Verrette, 2 min. 6 sec., Daniel Denis 2 min. 6.2 sec., R. Delage 2 min. 7 secondes.

Garçons Senior 200 vgs, Relais

1 J. Pélouquin, M. S. Rivest, C. Marie, J. Léonard 2.7; 2 L. Rousseau, R. De Varnnes, P. Tanguay, L. Côté 2.7.2.

PLONGEONS

Filles: Pierrette Denis Verville, Huguette Larue.

Jeunes garçons: Daniel Denis, Serge Morin, R. Delage, J. Deslauriers, W. Delage.

Garçons avancés: Claude Morin, Léopold Vigeant, Gérald Fiffe, R. Monette.

King rencontrera Beltram en janvier

NEW-YORK, 23. — La campagne de Harry Markson pour découvrir de nouvelles vedettes pour augmenter les foules au Madison Square Garden a eu pour résultat un programme d'étoiles qui sera présenté le 14 janvier et qui mettra à l'affiche trois nouvelles sensations du pugilat: Vince Foster d'Omaha; Roland La Starza de New-York et Arthur King de Toronto.

Quand Markson a pris la direction du 20th Century Sporting Club, il a immédiatement annoncé qu'il était prêt à donner des chances à des nouveaux boxeurs de partout au monde.

Foster, La Starza et King ont remporté d'éclatantes victoires dans des semi-finales des trois derniers spectacles au Garden. Markson les a récompensés en leur trouvant un poste sur le programme d'étoiles.

King, âgé de seulement 22 ans, est le meilleur "prospect" à arriver à New-York depuis plusieurs

QUILLES

Ligue Victory Enterprises

RADIATEUR			
Rita Raymond	110	65	92-207
Mme D. Limoges	147	104	127-378
Art. Leclair	52	49	76-178
Real Limoges	150	125	85-350
P. Guillemette, cpt	83	141	105-332
Totaux	543	487	485-1515

TUYAU			
Lise Resther	110	87	104-301
Gaby Goyette	87	85	112-284
Denis Jarry	108	91	106-305
Roger Kingsley	99	132	91-332
L. Racette, capt.	156	157	113-426
Totaux	560	552	526-1638

VALVE			
F. Légaré	86	92	65-243
Caire Blondin	72	69	69-219
Sarto Piché	96	88	85-279
L.-P. Trépanier	112	156	105-373
L. Dusserault, capt.	103	121	79-303
Totaux	469	536	463-1408

TACO			
M. Robillard	112	107	135-354
J. Bérubé	86	76	92-254
G. Piché	105	139	81-325
D. Kingsley	133	102	102-338
G. Grouard, capt.	103	155	102-391
Lucien Racette	156	157	103-426
Totaux	539	589	513-1641

LAVABO			
Thérèse Daigle	46	131	92-263
J. Rodrigue	54	101	107-262
E. Beaudin	113	100	110-323
R. Martin, capt.	72	72	72-216
F. Pilote	112	122	137-371
Totaux	397	526	518-1441

STOKER			
R. Therrien	65	43	60-168
Y. Bérubé	86	110	91-287
W. Latrelle	57	74	81-232
R. Bouchard	128	79	109-307
R. Delorme, capt.	151	129	179-459
Totaux	487	435	439-1453

BRULEUR			
P. Mercier	90	66	82-238
R. Limoges	104	107	140-255
A. Eddy	88	63	98-249
C. Gauthier	88	113	95-306
G. Delorme, capt.	87	107	123-317
Totaux	467	456	473-1396

NIPPLE			
J. Lévesque	67	85	82-234
J. Gladu	94	94	94-282
Raymond Leduc	103	99	102-305
R. Martin	96	101	127-334
L. Gladu, capt.	103	103	122-335
Totaux	466	487	528-1480

FOURNAISE			
P. Delorme	16	79	90-245
T. Deforme	124	51	92-287
Robert Hupé	107	131	128-365
R. Grimard	81	88	139-308
R. Martel, capt.	117	129	89-331
Totaux	505	494	538-1437

POMPE			
G. Hogue	85	90	91-266
G. Lacasse	70	82	95-245
G. McLure	83	88	96-277
Lionel Bayard	80	139	84-313
R. Rochon, capt.	109	117	109-335
Totaux	437	516	483-1436

POSITION DES CLUBS			
Radiateur	14	7749	
Stoker	13	7552	
Fournaise	12	7433	
Valve	12	7201	
Pompe	11	7048	
Lavabo	9	7185	
Tuyau	8	7508	
Nipple	8	7051	
Taco	7	6764	
Brûleur	7	6934	

années. Il a knock-outé Tony La Bua en trois rondes dans la semi-finale du match Sandy Saddler-Terry Young.

Le jeune Canadien frappe avec une vitesse décevante, tout particulièrement avec sa gauche. C'est un "compagnon d'écurie" du champion poids-léger Ike Williams. Il ne pourra donc pas aspirer à ce titre tant que Williams ne changera pas de catégorie.

King rencontrera Willie Beltram, un solide poids-léger de Brooklyn, au spectacle du 14 janvier.

Le match principal ce soir-là opposera Tony Pellone à Vince Foster dans un combat de 10 rondes, tandis que LaStarza disputera la victoire à Jimmy Evans dans un match de 8 rondes.

Ed Sandford conduit les Bruins à une victoire 5-2 sur Détroit

BOSTON, 23. (P.A.) — Conduits par le jeune Eddie Sandford, qui a compté deux buts, les Bruins de Boston ont disposé des Red Wings de Détroit 5-2 hier soir devant une foule de 13,000 personnes pour mettre fin à une série de six matches consécutifs sans victoire. Ce triomphe permet aussi aux Bruins de s'approcher à un point seulement de la première position dans la N.H.L.

Les Bruins ont tiré profit des punitions aux Red Wings pour prendre une avance 2-0 dans la première période. Leo Reise était sur le banc des punitions lorsque Pat Egan a déjoué Harry Lumley avec un lancer de loin au cours d'une mêlée dans la troisième minute de jeu.

Sandford a compté son premier point pendant une punition à George Gee, Jack Crawford avait pré-



Ed SANDFORD

paré la voie pour le but en donnant un coup d'épaule à Lumley pour le faire sortir de son filet.

Sandford a compté de nouveau après 63 secondes de jeu dans la deuxième période. 14 minutes plus tard, Pete Horeck a réduit le déficit des Wings, avec l'aide de Max McNab, pendant que Fernie Flaman était allé au banc des joueurs changer un bâton brisé.

Sid Abel a porté le compte à 3-2 au début de la troisième période, mais les Bruins ont ensuite compté deux fois à 90 secondes d'intervalle pour rendre la victoire plus certaine. Ken Smith et Paul Ronty ont obtenu ces deux buts. Ronty était étendu à plat ventre sur la glace lorsqu'il a logé la rondelle derrière Lumley.

Les Red Wings ont réussi 34 lancers contre 20 au cours de la soirée, mais Frank Brimsek était à son meilleur dans le filet. Neille Podolsky et Baldy MacKay, qui ont été rappelés récemment d'Indianapolis, ont fait leurs débuts avec les Wings, mais ils n'ont pu impressionner.

Première période	
1-Boston: Egan	2.41
2-Boston: Sandford (Warwick, Crawford)	17.50
Punitions: Reise, Dumart, P. Valch, Egan, Gee.	
Deuxième période	
3-Boston: Sandford (Palmado)	8.03
4-Détroit: Horeck (McNabb)	11.12
Punitions: Polson, Babando, Stewart.	
Troisième période	
5-Détroit: Abel	1.14
6-Boston: Smith (Ronty)	2.65
7-Détroit: Ronty (Palmado)	3.35
Punition: Reise.	

Savold ferait face à Tandberg

LONDRES, 23. — Le poids-lourd Lee Savold, de Peterson, N.-J., et son gérant, Billy Daly, sont revenus de Oslo, Norvège, hier et ils ont conféré avec le promoteur Jack Solomons dans le but de bacier un match contre le champion suédois, Olle Tandberg.

Daly a finalement décidé que lui-même et Savold retourneraient aux Etats-Unis sous peu car ils ont reçu une offre du 20th Century Sporting Club. Savold retournera probablement en Euro à l'été prochain.

Le Hockey Mineur

Le St-Barthélemy junior a remporté sa deuxième victoire consécutive en triomphant au compte de 6 à 4, contre le puissant Montréal-Est, de la ligue Junior "B" de l'est. Le St-Barthélemy s'est superbement rallié dans la troisième période pour compter 5 buts, et remporter une victoire bien méritée. Nick Verill s'est de nouveau révélé le héros des vainqueurs en comptant trois francs buts. Pierre Guindon et Gérard Dubé ont aussi brillé en comptant chacun un franc but et obtenant 2 assistances. Barolet a complété l'autre but des vainqueurs et Lamothe, Perreault et Beaudoin ont obtenu une assistance. Paulo Bergeron a brillé dans les filets du St-Barthélemy et il a été une véritable inspiration pour ses coéquipiers.

Dans la première partie régulière de la ligue Junior de Rosemont, le St-Barthélemy junior, dirigé par Léo Geoffrion et Réal Laperrière, a remporté une éclatante victoire au compte de 4 à 0 contre le Ste-Philomène. Roland Lamothe et Nick Verill ont dirigé l'attaque des vainqueurs en comptant chacun deux francs buts. Paulo Bergeron s'est de nouveau mis en évidence dans les filets des vainqueurs et il a effectué des arrêts magnifiques surtout sur un lancer de punition accordé au Ste-Philomène. Dubé et Guindon ont obtenu chacun deux assistances dans cette partie, tandis que Goulet, Barolet, Boyer et Beaudoin en ont obtenu chacun une. Le St-Barthélemy s'apprête à rencontrer toutes bonnes équipes de catégorie junior de Montréal ou des environs. Pour informations: Réal Laperrière, V.I. 3343 ou Léo Geoffrion, C.R. 2578.

Hershey est blanchi 8-0 par St-Louis

Les Flyers de St-Louis ont augmenté leur avance en tête de la section ouest de la ligue Américaine en blanchissant les Bears de Hershey 8-0 hier soir. Dans l'autre joute au programme, les Hornets de Pittsburg ont annulé 2-2 avec les Rockets de Philadelphie.

Bec Pozzo a conduit l'attaque des Flyers avec trois buts et un assist. Ernie Trigg, Barry Sullivan, Henry Backer, Eddie Olson et Tony Licari ont obtenu les autres buts des vainqueurs.

A Philadelphie, Tony DeFelice et Johnny Mahaffy ont compté les points des Rockets. DeFelice obtenant de plus un assist. Dont Metz et Buz Benson ont obtenu les buts des Hornets.

Première période	
1-Philadelphie: DeFelice (Mahaffy, Woody)	1.15
2-Pittsburgh: Metz (Langille, Smith)	18.19
3-Pittsburgh: Benson (Pentka, O'Flaherty)	17.23
Punitions: Pentka et Sloan.	
Deuxième période	
1-Philadelphie: Mahaffy (Kraiger, DeFelice)	19.31
Punition: Bush.	
Troisième période	
Aucun point.	
Punitions: Mathers, Mackell, Archambault, DeFelice.	

Première période	
1-St-Louis: Pozzo (Olson, Doran)	10.37
2-St-Louis: Trigg (Backer)	11.57
3-St-Louis: Sullivan (Doran, Pozzo)	18.50
Punition: Trigg.	
Deuxième période	
1-St-Louis: Backer (Trigg, Black)	1.50
2-St-Louis: Pozzo (Sullivan, Doran)	17.40
Punition: Bruce.	
Troisième période	
1-St-Louis: Olson (Gladu)	2.52
2-St-Louis: Pozzo (Sullivan, Doran)	10.41
3-St-Louis: Licari (Gladu, Trigg)	17.10
Punition: Olson.	

Carnaval des sports d'hiver à Lachine au mois de février

LACHINE, 22. — M. Anatole Carignan, maire de Lachine, vient d'annoncer qu'un grand carnaval d'hiver serait tenu dans la Cité des Sports les 4, 5 et 6 février prochain. Durant ces trois jours, le public sera témoin d'un festival à l'Aréna municipal, de courses en traînes sauvages, de danses sur la neige, de parades de raquetteurs et prise du palais de glace par ces derniers.

En effet, il y aura un palais de glace. Conçu par l'architecte Napoléon Beauchamp, il aura cinquante-deux pieds de long par vingt-deux pieds de haut et le soir, il sera illuminé par de puissants réflecteurs. Quoique l'endroit exact n'ait pas encore été déterminé, le palais de glace s'élèvera sur la berge qui longe le canal Lachine ou sur la Promenade du Père Marquette.

Le comité d'organisation de ces fêtes est nommé et une première assemblée a été tenue ces jours derniers à l'Hôtel de Ville. Ce carnaval, dont la possibilité fut étudiée dès l'an dernier, marque la clôture des fêtes du centenaire de l'incorporation civique de Lachine.

On se rappellera que depuis le mois de mars dernier, il y eut dans la ville voisine une série de quelque quinze événements qui se sont déroulés pour célébrer ce centenaire. Ces fêtes débutèrent en mars dernier par un festival pour les enfants des écoles. Plus de 4.000 personnes s'entassèrent dans les 1.500 sièges de l'Aréna. Suivirent l'ouverture du Masoir Lachine, un concert par les Disciples de Massenet et le Trio Lyrique, un feu d'artifice qui attirait près de 40.000 spectateurs, la procession mariale à laquelle prirent part quelque 10.000 pèlerins, la se-

maine de l'éducation, les tournois de tennis et de pêche, la semaine d'illumination des bâtisses, la fête de nuit, le jour d'actions de grâce, la fête champêtre, les expositions d'artisanat et de fleurs qui furent visitées par pas moins de 20.000 personnes et autres.

Et pour couronner cette année d'activités, un carnaval rappelant les réjouissances d'antan sera tenu les 4, 5 et 6 février prochains. Le vendredi soir, 4 février, les enfants des écoles participeront au festival de l'Aréna, le samedi après-midi, il y aura des courses en traînes sauvages sur la nouvelle glissoire et le soir, danse sur la neige.

Le dimanche sera sans contredit la journée la plus importante, alors que les clubs de raquetteurs de Montréal seront invités à se rendre dans la Cité des Sports pour participer à la messe, assister à un dîner et, dans l'après-midi, parader à travers les rues de la ville et finalement procéder à l'assaut du palais de glace. Un programme de courses en raquettes est actuellement à l'étude et il est question d'une grande course de 10 milles.

Depuis une semaine, des ouvriers sont à construire dans le Parc Lassalle la glissoire permanente. Située à l'extrémité ouest du parc, près de la rue Remembrance,

elle aura trente pieds de haut et sera de métal, sur une base en béton. Trois chutes, munies d'une trappe de sûreté, permettront à autant d'étrangers de glisser en même temps. La glissoire sera ouverte au public dès qu'il y aura assez de neige pour faire le tracé.

Afin de développer dans les écoles le sport national, le conseil municipal vient de voter à chacune d'elles un montant permettant l'entretien de leur patinoire. C'est ainsi que les octrois de la Cité permettent la construction d'une dizaine de patinoires à travers la ville.

La famille royale à Londres, pour Noël

LONDRES, 23. (Reuters). — La famille royale passera le jour de Noël à Londres pour la première fois depuis plusieurs années. Ce sera le premier Noël londonien de la reine douairière Marie depuis son enfance, alors qu'elle habitait le palais de Kensington avec ses parents. Elle assistera à un déjeuner intime au palais de Buckingham, ainsi que la princesse Elisabeth, la princesse Margaret et le prince Philip. Le roi avait coutume de se rendre à Sandringham House pour Noël, mais cette année, ses médecins lui ont conseillé de ne pas entreprendre ce voyage, à cause de son état de santé.

LE PRINCE CHARLES

NEW-YORK, 23. (P.A.). — "Le prince Charles est tout à fait remarquable", a déclaré Cecil Beaton, le photographe officiel de la cour d'Angleterre. "Il a les yeux bleus de sa mère et a déjà une allure digne d'un roi. Il ressemble beaucoup à sa grand-mère, la reine Elisabeth", a ajouté Beaton s'adressant aux journalistes qui l'interviewaient à son arrivée d'Europe à New-York.

Beaton a pris plus de cent photographies de la princesse Elisabeth et de son fils mardi dernier, au

palais de Buckingham. "L'enfant royal ne semblait pas effrayé par l'éclair des ampoules bien qu'il ait crié comme tous les bébés de cet âge", conclut le célèbre photographe.

JEUX FLORAUX

PARIS. — Dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, ont été célébrés les Jeux floraux de la langue catalane.

Rétablis en 1859 à Barcelone, ils ont connu des révolutions, des "pronunciamientos", des guerres civiles, trois monarchies, deux républiques, deux dictatures. Ils avaient déjà connu l'exil et la France les avait accueillis en 1902 et en 1924. Depuis 1939, ils se sont maintenus hors d'Espagne; ils furent les notes des capitales de l'Amérique latine, rentrèrent en Europe, passant à Montpellier en 1946, à Londres en 1947. Cette fois ils se tiennent à la Sorbonne.

La séance comportait notamment, l'attribution de nombreux prix de poésie, de prose et de théâtre, etc., pour une somme dépassant au total 500.000 francs.

Chénier et Prophet à Saint-Joseph d'Alma

On a appris que le club St-Joseph d'Alma de la ligue de hoc-

key du lac St-Jean avait fait l'acquisition de deux ex-porte-couleurs des défants Olympiques de Boston de la ligue senior du Québec.

Les nouveaux-vénus dans le camp du St-Joseph d'Alma sont Johnny Chénier et Murt Prophet. Ce dernier est un gardien de buts et Chénier est un joueur d'avant. Prophet avait été prêt aux Olympiques de Boston par le club Sherbrooke.

HÔTEL CHARTIER

St-Marguerite, Lac Masson, Qué.
Excellente cuisine — Danse
GRILL & BAR
Nouveau monde pente à 500 pieds de l'hôtel
Chambres avec eau courante
Ecrire ou téléphoner
LAC MASSON, Tél.: 17

L'AUBERGE du PAVILLON

BIERE - VINS
Ste-Adèle-en-bas, P.Q.
Chambres confortables, très ensoleillées et vue magnifique. Eau courante. Excellente cuisine. Chauffage à l'eau chaude. A proximité des monte-pente. Tarif modéré. Ecrivez pour détails.
Tél. 40w - LEO DESJARDINS, prop.



LES CASCADES

MONT TREMBLANT, QUE.

Le seul hôtel à prix populaires au pied du Mont Tremblant.

A proximité des monte-pentes.
Chambres confortables avec ou sans eau courante, douches.

MONT TREMBLANT, P.Q.



Pour le temps des Fêtes
j'aimerais des
STATE EXPRESS
333



50 et 100
BONNES SOUVENIRS and Best Wishes
BOLIS ENPAQUETAGES DE NOËL

LES QUILLES

Ligue Robert de Bellefeuille

GIANTS

Mme A. DiCarlo	78	133	121	332
Mme G. Labranche	125	94	133	352
C. Labranche	115	97	85	297
J. Archambault	89	127	115	331
N. DiCarlo	100	157	97	354
Dummy	127	127	127	381
	642	703	688	2081

TIGRES

Mlle H. De Bellefeuille	56	18	72	228
Mme S. Viau	101	108	128	337
Dummy	86	86	86	258
Dummy	121	121	121	363
J. Viau	97	117	161	375
M. Schlar	110	88	137	335
	611	712	719	1903

LIONS

Mlle G. Mahon	109	107	93	309
Mlle M. Lessard	97	78	104	281
G. Gauthier	116	109	123	348
A. Mahon	78	104	102	284
J.-P. Paradis	155	76	118	349
R. Gosselin	159	76	104	339
	718	593	658	1969

CANADIENS

Dummy	89	89	89	267
Mme G. Marchand	82	107	78	267
R. Harel	93	103	113	297
L. Harel	119	111	85	307
J.-P. Chard	100	97	96	293
G. Provost	122	79	119	320
	623	608	596	1827

ALOUETTES

Mme J. Roy	71	58	76	205
Mlle P. Gauthier	84	83	62	229
A. Dupuis	148	110	109	367
M. Julien	105	99	114	318
P. Raymond	175	92	133	400
A. Julien	131	100	161	432
	672	597	630	1900

EPERVIERS

Dummy	74	74	74	222
Mlle K. Costa	92	74	84	250
F. Beaudoin	67	96	82	245
L. St-Amand	108	103	113	324
Dummy	105	105	105	315
M. DeBellefeuille	80	91	122	293
	558	619	612	1789

ROCKETS

Mlle S. Amodeo	86	108	88	282
Dummy	85	85	85	255
Dummy	120	120	120	360
S. Kutyck	139	108	175	422
W. Sney	96	107	189	392
L. Good	121	107	136	364
	624	616	727	1967

INDIENS

Mlle T. Lalonde	72	78	78	228
Mlle A. Paquet	104	121	115	340
R. Lalonde	70	110	102	282
G. Doré	90	92	66	253
N. Lalonde	92	85	118	295
L. Jussault	128	113	114	355
	693	671	623	1987

HABITANTS

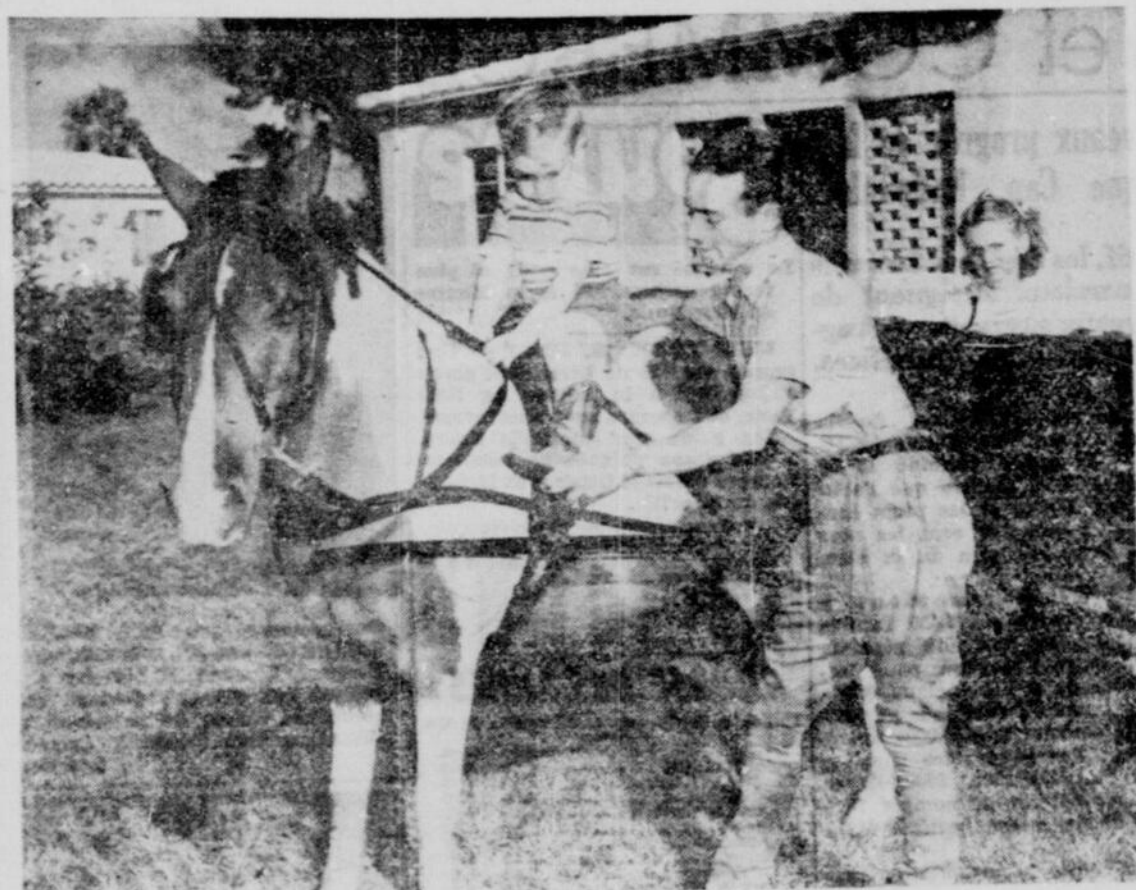
Dummy	78	78	78	234
Mlle T. Asselin	124	77	72	273
M. E. Baudouin	85	126	128	339
J.-P. Asselin	93	106	92	321
J.-P. Grenier	124	112	113	349
R. Samson	122	103	98	323
	638	616	591	1875

BISONS

Mme M. Amodeo	70	91	78	239
Mlle D. De Bellefeuille	122	114	95	331
P. Costa	114	124	87	325
R. Mals	81	108	98	287
H. DeBellefeuille	104	92	106	302
H. Blierster	125	109	129	363
	646	725	632	2007

Classement

Clubs	P.	G.	P.	Pts Quilles
Lions	30	27	12	26462
Tigres	29	25	14	24414
Alouettes	30	24	15	24876
Bisons	29	22	17	24247
Giants	29	19	20	24635
Eperviers	29	18	21	24440
Habitants	29	17	22	24198
Canadiens	29	15	24	24066
Indiens	29	13	26	23579



TED, le grand rival de Johnny Longdon chez les jockeys aux Etats-Unis, croit au dicton "tel père tel fils", et il donne ici une leçon d'équitation à son fils Johnny, qui a trois ans. Le poney Shetland est un cadeau de Ted à son fils. Kathie Atkinson est assise dans la voiture.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Ville LaSalle s'adressera à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine Session, pour l'adoption d'une loi amendement sa charte, la loi 2 George V, chapitre 73 et amendements, sur les matières suivantes: — imposer une taxe sur tous les immeubles imposables de la ville pour l'entretien des rues; y compris l'enlèvement de la neige l'hiver sur les trottoirs et les rues; permettre aux propriétaires de relier leurs égouts privés aux égouts publics à leurs frais; imposer et prélever sur les propriétaires les taxes pour aqueduc des que la ville est prête à conduire l'eau à ses frais jusqu'à l'alignement de la rue vis-à-vis leurs immeubles; permettre au conseil d'annoncer la ville à même les revenus généraux; permettre à la ville d'imposer et prélever une taxe sur les propriétés riveraines de la rue Airline pour la construction d'un tuyau d'aqueduc payé à même les fonds généraux de la ville; nomination d'un secrétaire des estimateurs; pouvoirs de l'ingénieur; établir et administrer un système de transport en commun dans la ville avec ou sans le concours des villes voisines; faire un contrat avec toute compagnie ou personne, cité ou ville, pour établir un système de transport en commun et pour subventionner tel système de transport et pour autres fins.

MONTREAL, ce 14 décembre 1948.
Les procureurs de la Ville LaSalle,
SYLVESTRE, LACROIX
& PELLETIER

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de la Paix — No 7843 — Le Roi, demandeur vs Sara Wells et Jacques Plante, défendeurs.
Le 10ème jour de janvier 1949 à 10 heures de l'après-midi au domicile du dit Défendeur au No 3584 rue Durocher en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, radio, meubles de ménage, etc.
Conditions: Argent comptant.
J.-L. ANGERS, H.C.S.
Montréal, 22 décembre 1948. H.A. 1090

Province de Québec — District de Montréal — Cour de la Paix — No 6787 — La Société Groulx Limitée, demanderesse vs Alex J. Ross, défendeur.
Le 10ème jour de janvier 1949 à 10 heures de l'après-midi au domicile du dit Défendeur au No 3584 rue Durocher en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, radio, meubles de ménage, etc.
Conditions: Argent comptant.
SEBASTIEN DUTRIZAC, H.C.S.
Montréal, 22 décembre 1948. MA. 7014

Province de Québec — District de Montréal — Cour de la Paix — No 6787 — La Société Groulx Limitée, demanderesse vs Alex J. Ross, défendeur.
Le 10ème jour de janvier 1949 à 10 heures de l'après-midi au domicile du dit Défendeur au No 3584 rue Durocher en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, radio, meubles de ménage, etc.
Conditions: Argent comptant.
SEBASTIEN DUTRIZAC, H.C.S.
Montréal, 22 décembre 1948. MA. 7014

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 232634 — Ciment & Thibodeau, demandeurs vs Arthur Jarry, défendeurs.
Le 10ème jour de janvier 1949 à onze heures de l'après-midi au domicile du dit Défendeur au No 1710 rue St-Christophe en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en Radio, Cofre en acier.
Conditions: Argent comptant.
SEBASTIEN DUTRIZAC, H.C.S.
Montréal, 22 décembre 1948. MA. 7016

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 81887 — Two Mount in Novelty Products Inc. demandeur vs J.-H. Brisson, défendeur.
Le 10ème jour de janvier 1949 à 10 heures de l'après-midi au domicile du dit Défendeur au No 1623 rue Montana en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.
Conditions: Argent comptant.
LOUIS GERTSMAN, H.C.S.
Montréal, 22 décembre 1948. LA. 0607

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Cité de Lachine s'adressera à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi amendement sa charte, la loi 9 Edouard VII, chapitre 86 et amendements sur les matières suivantes: — abroger les articles suivants de la charte de la Cité de Lachine, savoir: — article 53 du chapitre 86 de la loi 9 Edouard VII; paragraphe "b" de l'article 62a ajouté après l'article 63 de la loi 9 Edouard VII, chapitre 86 par l'article 9 du chapitre 69 de la loi 7 George V; article 8 du chapitre 69 de la loi 7 George V; article 4 du chapitre 116 de la loi 11 George V; article 2 du chapitre 125 de la loi 23 George V; article 2 du chapitre 80 de la loi 6 George VI; imposer une taxe sur tous les immeubles imposables de la cité pour l'installation, l'amélioration ou l'entretien du système d'éclairage des rues; changer les formalités nécessaires pour décréter des travaux d'aqueduc; les procédures concernant le recensement des votes donnés à une élection; les droits annuels, taxes ou licences; changer le territoire dans lequel certaines industries ou commerces sont défendus; règlements d'emprunts permettant de faire des travaux d'aqueducs et d'égouts à la charge de toute la cité dans certains cas, avec droit de charger ces travaux subséquemment aux propriétés en bénéficiant lors de l'usage desdites améliorations; établir et administrer un système de transport en commun dans la cité et dans les villes voisines; créer une Commission pour administrer ledit système ou faire un contrat avec toute compagnie ou personne pour établir un système de transport en commun et pour subventionner telle compagnie ou personne; validation d'un acte d'échange entre La Cité de Lachine et Dame Nélida Quesnel, épouse d'Arthur Fournier passé devant le notaire Jean-Marie Trépanier, le 5 octobre 1948 et enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal sous le no 757053; permission de fermer une partie des rues suivantes: partie de la rue Rockfield, pour permettre l'agrandissement de l'usine de la Dominion Engineering Works Limited; partie de la rue Brighton, pour permettre l'agrandissement de l'usine de la Canadian Shade Tree Service Limited; une partie de la rue Rockfield, autrefois connue sous le nom de Fairview, pour permettre l'agrandissement de l'usine de la Anglo Canadian Wire Rope Co. Limited et pour autres fins.

LACHINE, ce 14 décembre 1948.
Les procureurs de la Cité de Lachine,
SYLVESTRE, LACROIX
& PELLETIER.
Avocat-Conseil, Jacques VIAU.

Ville de Montréal — Service des Travaux publics.

AVIS

Enlèvement des déchets

L'enlèvement des déchets ne se fera pas samedi, le 25 décembre 1948, jour de NOËL.
Partout où l'enlèvement est fait ordinairement le samedi, les intéressés sont priés d'attendre au mercredi suivant pour déposer leurs poubelles dans les rues ou ruelles.
LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS,
H.-A. GIBEAU.

Bureau du directeur des travaux publics,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 22 décembre 1948.

Funérailles de M. Léo Papin

A Contrecoeur, ont eu lieu les funérailles de M. Léo Papin, maître de Contrecoeur et époux d'Alice Gervais.

Précédé de délégations de Chevaliers du Colomb et de membres de la Ligue du Sacré-Cœur avec bannières en tête et de quatre linceuls de fleurs, le convoi funéraire est parti de la demeure du défunt pour se rendre à l'église paroissiale où la levée

FINANCE et COMMERCE

Bourse de MONTREAL

Le ton est généralement mixte pour tous les groupes, aujourd'hui, à la Bourse de Montréal.

(Presse Canadienne)—Le ton est mixte aujourd'hui au groupe des titres industriels, à la Bourse de Montréal. Le marché est calme. Les mines d'or fléchissent légèrement.

Les titres en gain comprennent Brown, Canadian Vickers, International Petroleum, McCall et National Steel Car, tandis que les perdants sont Abitibi, Canadian Celanese, International Nickel et International Utilities.

Santiago et Stadacona sont en baisse pour les mines.

Cours fournis par la maison

L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Abitibi P.P. com.	11 1/4	11 1/4	11 1/4	11 1/4
Bathurst P.P. A.	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
E. A. Oil	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Can. Celanese Ltd.	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Can. Pac. Rail.	16 1/4	16 1/4	16 1/4	16 1/4
Consumers Glass	29 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2
Dom. Bridge	30 1/2	30 1/2	30 1/2	30 1/2
Dom. Textile	11 1/4	11 1/4	11 1/4	11 1/4
Hudson Bay	55 1/2	55 1/2	55 1/2	55 1/2
Imperial Oil Ltd.	19 1/4	19 1/4	19 1/4	19 1/4
Int. Nickel	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2
Int. Petroleum Co.	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Int. Utilities	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
L. of the Wobos	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Laurin Secord	14 1/4	14 1/4	14 1/4	14 1/4
McCall Front Oil	14 1/4	14 1/4	14 1/4	14 1/4
Nat. Steel Car	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Ottawa L.H.P.	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Sick's Breweries	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Canadienne	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Montreal	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Royale	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2

M. J.-Ernest Savard acquiert le contrôle de Thrift Stores Ltd.

M. J.-Ernest Savard, président de Savard, Hodgson & Co., Inc., et principal associé de Savard & Hart, membres de la Bourse de Montréal et du Curb de Montréal, annonce qu'il s'est porté acquéreur du contrôle de Thrift Stores Limited. M. Savard a effectué cette transaction avec l'appui d'un groupe de financiers et d'hommes d'affaires de Montréal.

Thrift Stores Limited est une chaîne d'épicerie comptant 59 magasins, dont 53 sont situés dans le territoire de Montréal et 6 dans la ville d'Ottawa.

Le nouveau Conseil d'administration de Thrift, de même que le personnel dirigeant, est désormais composé d'hommes de la région au fait des conditions locales et qui s'efforceront de subvenir aux besoins de chaque district tout en s'attachant à maintenir au sein de cette organisation le succès traditionnel qui s'étend sur une période de vingt ans. L'intention est d'augmenter le nombre des magasins d'épicerie, non seulement dans les territoires déjà desservis par Thrift, mais aussi dans les autres centres importants de la province de Québec. Les nouveaux administrateurs se proposent effectivement d'assurer à chacune de leurs succursales un ample approvisionnement d'articles d'épicerie, de fruits, de légumes et de viande pour satisfaire aux besoins de la clientèle avoisinante, perpétuant de la sorte l'institution populaire, — et qui est bien de chez nous, — de "l'épicerie du coin".

Le bureau de direction se compose comme suit: président, J.-Ernest Savard; vice-prés., et gérant général, Frank A. Juno; vice-président, R. J. Ward; secrétaire-trésorier, Roger Messier; asst.-secrétaire-trés., et contrôleur, W. E. Younkie.

Font partie du conseil d'administration: MM. Paul A. Dionne, Frank C. Tenzer, Wilson E. Dutton, Jean-Louis Amyot, S.-F. Raymond et E.-F. Coste.

Marché des changes

NEW-YORK, 23. (P.C.) — A l'ouverture du marché des changes étrangers, aujourd'hui, le dollar canadien, à escompte de 8 pour cent par rapport à la devise des Etats-Unis, était inchangé. La livre sterling au cours de \$1.03 1/2 est stationnaire.

Nouveaux progrès de la Banque Can. Nationale

L'actif, les dépôts et les prêts commerciaux atteignent de nouveaux sommets. — Augmentation des bénéfices.

Le 74e rapport annuel de la Banque Canadienne Nationale, relatif à l'exercice terminé le 30 novembre 1948, montre que l'actif total, des dépôts et les prêts courants et escomptes sont les plus élevés dans l'histoire de la Banque.

Les bénéfices ressortent à \$1,314,180, contre \$1,174,430 l'année précédente. Ils ont été répartis comme suit: Provision pour impôts fédéraux et provinciaux, \$365,993; contribution au Fonds de pension du personnel, \$150,000; amortissement des immeubles sociaux, \$208,201; dividendes, \$560,000, et le solde créditeur du compte Profits et Pertes a été porté à \$497,515.

Les dépôts, accusant une augmentation de plus de 26 millions de dollars, atteignent le chiffre de \$391,694,294. Les dépôts du public ne portant pas intérêt s'élèvent à \$90,783,476, et les dépôts portant intérêt, à \$285,044,313. La somme des dépôts des gouvernements a légèrement fléchi, passant de 13 à 11 millions et demi.

L'actif total de la Banque s'élève à \$408,580,149. Ce chiffre accuse une progression de \$25,801,263 par rapport à l'exercice antérieur. Les disponibilités de caisse sont de \$65,083,069, soit l'équivalent de 16.59% du passif envers le public. L'actif rapidement réalisable se chiffre par \$256,262,537 et représente 63.31% du passif envers le public.

Les placements de la Banque s'élèvent à \$187,983,359, à rapprocher de \$169,701,506 au 29 novembre 1947. Les prêts courants et escomptes, dont le total s'est accru de \$5,681,093 au cours de l'exercice, forment une somme de \$135,901,610, ce qui constitue un record.

On trouvera ci-dessous les principaux postes du bilan des deux derniers exercices:

	1948	1947
Billets de la Banque en circulation	611,047	688,132
Dépôts des gouvern.	11,503,296	13,093,580
Dépôts du public ne portant pas intérêt	90,783,476	80,239,850
Dépôts du public portant intérêt	285,044,313	267,556,985
Dépôts des corresp.	4,383,199	4,675,965
Total des dépôts	391,694,294	365,566,494
Passif envers le public	392,371,187	366,309,068
Passif envers les actionnaires	14,640,745	14,508,605
ACTIF		
Disponibilités en caisse	65,083,069	49,776,735
Placements	187,983,359	169,701,506
Prêts à demande sur nantissements de valeurs	3,196,109	4,171,920
Actif rapidement réalisable	256,262,537	234,650,161
Prêts courants et escomptes	135,901,610	131,220,517
Prêts à des cités, villes, municipalités, etc.	7,056,176	8,823,551
Immeubles sociaux	5,791,535	5,283,938
Actif total	408,580,149	382,718,838

Belle commande pour National Steel Car

M. E.-A. Bromley, vice-président des achats et magasins du Canadian National, annonce que sa compagnie vient de placer une commande pour 50 wagons à bagages. Ces nouveaux wagons seront construits par National Steel Car Corporation Ltd.

Bourse de Toronto

TORONTO, 23. (P.C.) — Les affaires sont pratiquement au cran d'arrêt, aujourd'hui à la Bourse de Toronto. Quelques mines d'or perdent du terrain, de concert avec les pétroles de l'ouest. Smelters et Sherritt Gordon se raffermissent pour les métaux usuels tandis que Canadian Vickers, pour l'industriel, se hausse de \$2 à \$66.

Campbell, Cochenour, Hasaga et Lamaque fléchissent pour les mines spéculatives.

Bourse de NEW-YORK

Le marché est plus actif et plus ferme aujourd'hui à la Bourse de New York.

NEW YORK, 23. (P.A.) — Une grande variété de titres sont actifs aujourd'hui à la Bourse de New York, et les cours sont plus fermes. Les gains sont toutefois légers, à côté d'une poignée de baissiers.

Nombre d'autres titres sont inchangés de la veille.

Cours fournis par la maison

L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
General Motors	38 1/4	38 1/4	38 1/4	38 1/4
N.Y. Central	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Radio Corp.	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Stand. Oil N.J.	72 1/2	72 1/2	72 1/2	72 1/2
U.S. Steel	70 1/2	70 1/2	70 1/2	70 1/2

BOURSE DES MINES

Cours fournis par G.E. Leslie & Co.

	Offre	Demande
Anglo Can. Oil	4.55	4.60
Aurifer	3.40	3.45
Anglo Huronian	3.60	3.65
Buffalo Ankerite	1.60	1.63
Beattie	.50	.55
Base Metals	.55 1/2	.57
Bracorne	8.40	8.75
B. C. Pioneer	3.15	3.15
Calgary & Edmonton	6.00	6.10
Cen. Patricia	1.22	1.25
Can. Malartic	.68	.72
Chesterville	2.48	2.50
Contarum Mines	—	1.00
Cochonour Williams	2.00	2.03
Dom. Mines	1.95	1.97
East Malartic	1.15	1.16
Falconbridge	4.10	4.50
Gold Lake	.42	.45
Hudson Bay	13 1/2	13 1/2
Hollinger	12	12 1/2
Int. Nickel	34 1/2	34 1/2
Kerr Addison	13 1/2	13 1/2
Kirkland Lake	1.35	1.38
Lake Shore	11	11 1/2
Lamaque	5.50	5.65
Little Long Lac	.77	.83
Leitch	1.07	1.11
MacLeod Cookshill	.98	.98
Mining Corp.	1.15	1.15
McGarry	.52	.53 1/2
Macassa	2.13	2.20
Madsen Red Lake	2.42	2.45
Malartic Goldfields	1.92	1.95
Noranda	.54	.55
O'Brien Cad.	1.70	1.75
Salvador	5.20	5.35
Pend Oreille	5.50	—
Preston East Dome	1.43	—
Premier Gold	.50	.54 1/2
Pickle Crow	2.05	2.15
Pamour	1.05	1.13
Royale	2.25	2.35
Silver Star	1.15	1.15
Sherritt Gordon	2.00	2.00
San Antonio	3.60	3.80
Sleep Rock	1.50	1.57
Sylvanite	1.27	1.27
Teck Hughes	2.55	2.60
Upper Canada	1.51	1.55
Ventura	5.20	5.35
Wright Harg	2.21	2.30
Walton Amulet	8.60	8.70

Industrie de textiles pour la cité de Québec

QUÉBEC, 23. (D.N.C.) — On a confirmé hier soir au Commissariat de l'Industrie la rumeur de l'établissement à Québec d'une importante industrie de textile venant de Grande-Bretagne.

On s'attend que quelques centaines d'ouvriers y trouveront de l'ouvrage et qu'elle nécessitera le séjour à Québec de quelques experts étrangers afin de donner l'impulsion initiale à cet important développement dans la cité de Québec. L'établissement de cette nouvelle source de revenu pour Québec devrait se faire d'ici peu.



M. Noël CANTIN, qui vient d'être élu directeur et nommé gérant général de Trans Canada Shoe Limited et de J. Beaudin Limitée, deux filiales entièrement contrôlées de Alfred Lambert Inc.



On annonce que MM. MARTIN-P. MURPHY et JAMES S. CAMERON ont été nommés vice-présidents de Northern Electric Company Limited. M. Murphy, qui était auparavant gérant général adjoint (commercial) devient vice-président et gérant général et reçoit ses ordres du président, alors que M. Cameron, qui était gérant général adjoint (manufacture), devient vice-président (manufacture).

Curb

Cours fournis par la maison

L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Acme Glove	11 1/4	11 1/4	11 1/4	11 1/4
Atlas Steel	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Bathurst P. B	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Brand Millen	.40	.40	.40	.40
Brown Co.	.44	.44	.44	.44
Brown Co. pr.	103 1/2	103 1/2	103 1/2	103 1/2
C. D. Sugar	20	20	20	20
Can. Ind.	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Can. La Power	33 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Can. Vickers	67	67	67	67
C. Vickers pr.	138	138	138	138
Can. West. L.	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Can. Alcohols	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Can. Alco pr.	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
Can. Paper	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
David Fr. A.	31 1/2	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Dom. Malting	25	25	25	25
D. Oil, Linol.	38	38	38	38
Dom. Paper A.	20	20	20	20
Dom. Steel	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Gr. Lakes Pp.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Int. Paints A.	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Lambert A.	9	9	9	9
Lawney, Whit.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Maple L. Mill	11	11	11	11
M. Harris pr.	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Moore Corp.	74 1/2	74 1/2	74 1/2	74 1/2
Nuclear Ent.	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Que. T. T. Apr	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Anglo Can. Oil	4.60	4.60	4.60	4.60
Decca	.26	.26	.26	.26
Home Oil	.13 1/2	.13 1/2	.13 1/2	.13 1/2
Homestead Oil	.13	.13	.13	.13
Pacala new	.12	.12	.12	.12
Royale Oil	.24	.24	.24	.24

Pas de changement au marché des oeufs

Le marché des oeufs est inchangé, tant au point de vue des arrivages qu'à celui de la demande, rapporte le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES (Non compris par camions)

	Oeufs Boire From.	Casiers boites boites
Mardi	728	754
Ann. dern.	603	60
	1097	

PRIX DU BEURRE (Commodity Exchange)

	Marché au comptant
Québec, 92 points	49 1/2 of.

	Marché libre
No 1 pasteurisé	68 1/2
En tinette	69
Pains de 1 livre	70 1/2

	PRIX DES OEUFS
A-gros	51 -52
A-moyens	47 -48
A-poulettes	38 -39 1/2
B	42 -44
C	36 -38

	Prix de détail
A-gros	58 -64
A-moyens	54 -62
A-poulettes	49 -66
B	47 -67
C	46 -52

Marché à terme (Décembre) 46 of.

—Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés. Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Service de renseignements et les marchés. Marché local; caisses en bois gratuites.

—Prix de clôture au Canadian Commodity Exchange; minimum de 50 caisses.

—Prix approximatif aux consommateurs.

MINES NON INSCRITES

Cours fournis par G.-E. LESLIE & Co.

	Offre	Demande
Abenakis	.02	.03
Amal Kirk	.06 1/2	.07 1/2
Annapetue	.01 1/2	.02 1/2
Baker Lake	.01 1/2	.02 1/2
Bathurst Lake	.26	.26
Bright R. L.	.02	.04
Bar Lan	.13	.16
Brown McDade	.06 1/2	.06 1/2
Caribou	.01	.01 1/2
Circle Yellow	.05	.08
Clarendon	—	.10
Cons. Chibou	.17	.20
Cont. Copper	.07	.08
Columbière	.01 1/2	.03
Courmont	.10	.12
Cuyuri (new)	.40	.50
De Sauts	.62	.04
Donrand	—	.05
Dorabaska	—	.04
Dumico	.03 1/2	.04 1/2
Dunford	.05	.06
Duparquet	.05	.06
Ouyment	.05	.07
Glencoe	.06	.08
Goldpine	.12	.15
Gordon Lebel	.02	.04
Granleue	.26	.29
Greenlee	.07	.09
Harpers	.01	.02
Hugh Pann	.07	.09
Inco	.13	.15
Jet Oil	.15	.18
Kamlae	.15	.18
Kenby	.06	.08
Lake Expans	.06	.07
Lake Geneva	.06	.08
LaSalle	.05	.06
Lasdon	.15	.15
Lassie R. L.	.02	.04
Lavalle	.02	.03 1/2
Lloyd Rock	.19	.21
Major	.04	.06
Martin Bird	.03	.05
Marbhor	.05	.07
McGee	.12	.14
Metasora	.10	.12
Natl. Malaiti	.07	.09
New Aurigita	.05	.07
New Malartic	.02 1/2	.03 1/2
Newport	.02	.04
Norbeau	.50	.70
Norcourt	.02 1/2	.04
Obasika Lake	.08	.11
Obasika	.04	.05
Obasika (1945)	.07	.11
Ont. Nickel (old)	.02 1/2	.04
Opem. Copper	.19	.23
Pan. Canadian	—	.02
Pardons	—	.08
Passalis	.10	.12
Payne	.04	.05
Peyre Cons.	—	.03
Pershing Man.	—	.08
Piracle	.01	.02
Preedor	.01 1/2	.02 1/2
Quejo	.04	.06
Rainville	.11	.14
Rand Man.	.05 1/2	.07
Randona	.04	.06
Renfort	.02	.04
Scott Chib.	.04	.05
Southvue	.25	.29
Sovereign	.12	.14
Starlight	.02	.04
Trans. Duverne	.14	.16
Trebor	.43	.46
Trident	—	.11
Vauze Dufrault	.08	.10
Wendell	.15	.18
Young Dave	.16	.18

Au St-Laurent-Kiwanis



Le club Saint-Laurent-Kiwanis avait, hier, réuni ses membres pour la lecture des rapports annuels pour 1948. De gauche à droite, à l'issue du déjeuner en l'hôtel Ritz-Carlton: MM. Félix Guilbert, président de la campagne de pommes pour 1948 qui a affiché une recette totale de \$28,454.10, argent qui a commencé d'être distribué à diverses œuvres de charité; Wilfrid Vincent, directeur du club; Achille Racicot, vice-président du club pour 1948 et président élu pour 1949; Gustave Le Droit, ancien président du club et lieutenant-gouverneur du district C.Q.M. du Kiwanis International et Roland Lepage, secrétaire honoraire du club.

LA PATRIE

Souhais de l'hon. Paul Beaulieu

L'hon. Paul Beaulieu, ministre de l'Industrie et du Commerce, transmet à la province ses meilleurs souhaits à l'occasion des fêtes.

"A l'aurore de la Nouvelle Année je suis heureux, à titre de ministre de l'Industrie et du Commerce, d'offrir mes vœux de bonheur à tous mes concitoyens de la Province de Québec, déclare le ministre.

"Depuis bientôt quatre ans notre province a connu un essor économique qui a largement dépassé les prévisions les plus optimistes. Ce développement laissait sceptiques ceux qui ne voyaient là qu'une activité temporaire produite par une période de rajustement, mais nous avons toujours cru, nous, que cette poussée industrielle et commerciale était normale puisqu'elle découlait logiquement de l'exploitation de nos innombrables richesses naturelles, de l'audace et de l'initiative de nos hommes d'affaires, de l'emploi intégral de notre main d'œuvre qualifiée, de notre situation géographique incomparable et de nos remarquables moyens de distribution par terre, par mer et par air.

STABILITE

"Après avoir surmonté les inévitables difficultés des premières heures, la plupart des industries qui ont vu le jour au cours des dernières années se sont assurées la stabilité, gage de durée et de progrès. C'est donc dire qu'au cours de 1948 si nous avons rencontré de nombreux obstacles, nous les avons tous surmontés et toujours avec la

volonté d'assurer d'abord la primauté du bien commun.

"L'année 1949 nous apportera sûrement de nouveaux problèmes dans le domaine industriel et commercial. Mais avec la précieuse coopération du capital et du travail, avec cette loyauté et cette sincérité qui marquent presque toujours les rapports entre les employés et les employeurs, avec cet esprit de travail et ce sens des responsabilités qu'ont les uns et les autres, avec les richesses dont nous disposons et la capacité que nous avons de les exploiter, aucun problème ne sera tellement vaste et tellement compliqué que nous ne puissions y trouver la solution qui s'impose.

AURORE

"Une aurore merveilleuse marque l'approche de la Nouvelle Année. Les découvertes récentes de riches gisements miniers, la perspective prochaine d'opérer la transformation du minerai dans des conditions nouvelles et qui marqueront une date non seulement dans l'industrie métallurgique mais encore dans la vie des nations indiquent, d'une façon péremptoire, que l'essor économique de notre province, dont nous avons raison d'être fiers, n'a tout de même pas atteint son point culminant.

"Je le répète, nous aurons des difficultés à surmonter. Mais ces

difficultés nous ne craignons pas de les affronter parce que nous savons que tous les citoyens de cette Province, les chefs d'industries, les hommes d'affaires et toutes les associations s'intéressent à notre vie industrielle se donneront la main dans un geste de magnifique compréhension afin de permettre à notre peuple d'atteindre les hautes destinées qui lui sont promises et qui déjà pointent à l'horizon.

LA PATRIE

"Tous ceux qui travailleront à la matérialisation de nos rêves et à la réalisation de nos projets auront conscience d'avoir servi honnêtement leur petite et leur grande patrie, et d'avoir été utiles à leurs concitoyens. C'est dans cet esprit que je continuerai de travailler afin d'apporter un peu plus de bien-être et un peu plus de bonheur dans tous les foyers.

"En réitérant à tous mes concitoyens de cette Province mes vœux sincères de bonheur et de prospérité, je les assure de mon entier dévouement."

LE LABRADOR, CET INCONNU

Le R. P. J.-L. Bergevin, O.M.I., était le conférencier invité à la réunion de la Société Historique de Montréal. Il a traité d'un sujet qui va sans doute devenir prochainement de haute actualité: le Labrador et le Nouveau-Québec. Cette région se dépeuplera bientôt de son incognito de longue date, maintenant qu'on s'est rendu compte de sa richesse minière.

LES MISSIONNAIRES CES CHASSEURS D'AMES

Si en ce moment on s'intéresse aux mines du Nord-Est de notre province il y a plus longtemps que les missionnaires sont partis dans cette direction à la chasse des âmes.

Les premiers qui ont fréquenté ces vastes régions furent les Pères Récollets; ce sont eux qui ouvrirent la contrée à l'Evangile et à la civilisation. Leur tâche n'était-elle pas surhumaine? En pénétrant dans la nuit de l'inconnu, n'affrontèrent-ils pas le danger? Les Jésuites les suivirent, pénétrant plus dans le Nord, voire jusqu'à la baie d'Hudson, à la suite du P. Albanel. Les fils spirituels de St-Ignace eurent pour successeurs ceux de Mgr Mazenod, qui nous envoya les véritables apôtres du Grand-Nord, ceux qui ont écrit les illustres pages de l'Epopée Blanche.

ARNAUD ET BABEL

Le conférencier a esquissé en

des traits vigoureux l'austère carrière de ces deux ouvriers évangéliques que furent les PP. Arnaud et Babel. Entrés en religion en même temps et soumis tous deux au même formateur, ils crièrent d'abord n'être jamais capables de travailler ensemble, parce que leurs caractères étaient diamétralement opposés. Mais il arriva que la grâce fit son œuvre. On les envoya à la même mission et pendant 60 ans ils travaillèrent côte à côte à la vigne du Seigneur. Cette vigne couvrait les régions désolées et solitaires du Labrador.

A BETSIAMITES

Les missionnaires se fixèrent au poste de Betsiamites, la Réserve montagnaise sur la Côte Nord. De là, ils suivirent ces "routes qui marchent" que sont les rivières et pénétrèrent dans le Nord sur une distance de quelque 500 milles.

Les Pères Arnaud et Babel eurent ceci de particulier qu'à la mission évangélique que leur avaient confiée leurs supérieurs, s'ajouta celle d'explorateur scientifique que leur confia le gouvernement canadien. Si le monde a connu quelque chose de la topographie et des conditions climatiques du Labrador au siècle dernier, c'est grâce aux travaux de ces deux explorateurs oblates.

Les Pères Arnaud et Babel furent les premiers qui pénétrèrent "Vers le Labrador" pour l'Evangile et pour la science. S'il faut admettre, selon le conférencier, que les Oblats n'ont rien écrit sur cette vaste contrée, il faut du moins admettre qu'ils y ont tracé maintes épopées.

Au St-Laurent-Kiwanis

La campagne de pommes: \$27,956

La campagne de pommes du club St-Laurent-Kiwanis pour l'année 1948 a rapporté la somme globale de \$27,956.92. C'est ce qu'a révélé hier M. Félix Guilbert, président de cette campagne faite au profit d'une multitude d'œuvres de jeunesse et autres.

Le déjeuner était présidé par M. Achille Racicot, vice-président du club et président pour 1949. M. Racicot a lu en l'absence de M. Lorenzo Favreau, président sortant de charge, les remarques et commentaires d'usage à la fin de l'année.

MERCI A TOUS

Dans son rapport, M. Favreau remercia chaleureusement tous les membres du Kiwanis qui par leur générosité ont rendu ces dons possibles, et tout particulièrement les

mortelles, néanmoins.

— Elle a cessé de vivre, cependant?...

— On le dirait, elle a du moins toutes les apparences de la mort; pourtant, je n'ose me prononcer encore... J'ai vu ces jours-ci, dans mon service à Saint-Lazare, un fait si étrange que j'en suis encore tout impressionné.

Il continua son examen, tout en donnant ces explications à son oncle et à la marquise, qui, penchée toute blanche contre le lit, suivait chacun de ses mouvements avec une indicible émotion.

— Lequel, monsieur? demanda Germaine, debout de l'autre côté du lit.

M. Chérac leva les yeux sur elle et parut frappé de cette physionomie qu'il n'avait pas encore remarquée.

— Oh! c'est un cas très étrange: figurez-vous une attaque... cataleptique, arrivée chez une jeune femme, à la suite d'une extraordinaire émotion nerveuse, et qui a donné toutes les apparences de la mort, au point qu'on l'a enseveli. Durant le service à l'église, on a entendu un bruit anormal venant de la bière, ce bruit s'est reproduit et accentué au point qu'on n'a plus hésité et qu'on a ouvert le cercueil; c'était la jeune femme qui revenait à elle.

— Ah! s'écria Germaine, en se relevant tout à coup, les yeux pleins d'insoutenables éclairs, la voix étonnée et les mains tendues vers M. Chérac, vous racontez là l'histoire de ma sœur, elle n'est pas morte, elle n'est qu'endormie, j'en suis sû-

re, je le sens!...

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 2 centimes par mot, minimum 15 mots.

Semi-display: sur semaine 50 la ligne; le dimanche 18 c la ligne, et samedi et dimanche 25 la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme sur semaine 75c; le dimanche \$1.00.

ACHETEURS DE POUSSINS

POULETS, qualité supérieure, ayant subi l'épreuve du sang reconnue par ces races: Leghorn, Rock Barré, Black Giant, aussi croisés. Garantie de 21 jours de vie. Catalogue de prix, Calendrier 1949 gratis Superior Hatchery, Linwood, Ontario.

MEDECINS

A. ERISEBOIS, M. Médecin, Chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies de cœur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 511 Sherbrooke est près Saint-Hubert, FR 5252.

EDUCATION

ANGLAIS par correspondance circulaire, dictionnaire gratuit. Académie Rhéuma, 2331, St-Denis, LA 5318.

présidents des différents comités qui au cours de l'année ont accepté les responsabilités des campagnes et organisations.

Il remercia tout spécialement M. Félix Guilbert, président de la campagne de pommes qui cette année rapporta le total de \$27,956.92; M. J.-T.-O. Legault, président du comité des programmes qui avait été chargé d'inviter les conférenciers, M. Georges Lebeau, président du comité de recrutement qui introduisit au Kiwanis 18 nouveaux membres; les représentants de la presse pour leur collaboration; Madame Woodworth qui, chef de secrétariat depuis 10 ans au Kiwanis St-Laurent, fait preuve d'un dévouement et d'une compétence qui n'ont pas d'égal. A M. Gustave Ledroit, récemment nommé lieutenant-gouverneur pour l'année 1949, il adressa ses meilleurs vœux.

CHOSE HORS DE MISE

Brièvement, M. Favreau reconnaît dans son rapport que l'isolement n'est plus de mise dans notre monde contemporain et que le besoin qu'éprouve l'homme de la compagnie de ses semblables ne peut mieux se réaliser que par des associations comme celles du Kiwanis. Le succès de tels groupements, dit-il, dépend précisément de la différence des êtres qui les composent.

Après avoir rappelé le succès des réunions spéciales de l'année, ainsi que celui des cérémonies officielles, M. Favreau fit à tous ses meilleurs souhaits pour l'an nouveau.

Feuilleton de la "Patrie"

LES DEUX MARQUISES

Par Paul

Reproduction autorisée par la Société d'Aigremont des Gens de Lettres.

62

(suite)

— Bien, je reste avec toi, si tu le permets; nous ne serons pas trop de deux pour soigner cette malheureuse enfant.

— Je suffirais, et j'avais Justine; mais si cela vous plaît de demeurer là, je veux bien; seulement, parlez bas, le bruit la fatigue peut-être?

Cette assertion continuelle causait toujours à Julia le même étonnement. Cependant, pour ne pas blesser Germaine, elle obéit.

— Si nous lui mettions des sinapismes sur les pieds? proposa-t-elle au bout de quelques instants.

— M. Saur va arriver, attendons-le.

— Y a-t-il longtemps qu'Antonio est parti le chercher?

— Aussitôt après l'installation de Renée ici; il ne peut tarder à revenir.

Au bout de quelques instants, en effet, le bruit de la grande por-

te qui se refermait fit tressaillir Germaine.

— Les voilà! dit-elle.

Presque en même temps, un pas retentit dans le corridor et la tête brune d'Antonio apparut derrière les draperies relevées.

— Le Dr Saur, le Dr Chérac! annonça-t-il.

Deux hommes, l'un de trente à trente-cinq ans, l'autre beaucoup plus âgé, entrèrent en même temps.

Le dernier, M. Saur, ami de la famille de Hauteceur, était le médecin de la maison depuis l'installation rue La Rochefoucauld. Il était devenu l'ami de la maison, depuis la nuit, où, appelé subitement devant le corps de Christie, il n'avait pu que constater la terrible catastrophe qui frappait la marquise et ses filles.

— Quel malheur! dit-il en entrant; tout Paris parle de l'horrible chose, mais on ne savait pas encore le

nom de la victime. En arrivant chez moi seulement, mon valet m'a appris la fatale nouvelle; j'allais venir lorsque Antonio m'a réclamé. Je suis à votre disposition.

Pendant ce flux de paroles, le docteur Chérac s'était approché de Renée et l'examinait.

Plus petit, beaucoup plus jeune que M. Saur, dont il était resté le propre neveu et l'héritier, avec une figure très fine et très régulière qu'une petite vérole, en accentuant ses traits, n'avait rendu que plus énorme, un vrai front de savant et de penseur, tel était celui qu'amenait M. Saur.

Tout jeune, déjà célèbre, chargé d'un cours à la Faculté et médecin en chef à Saint-Lazare, prenant son métier au sérieux, M. Chérac, mieux que tout autre, était certainement à même d'aider Germaine et de la comprendre.

M. Saur s'aperçut que, dans son trouble, il n'avait pas présenté le jeune médecin à Mme de Hauteceur.

— Mon neveu, M. Chérac, dinait précisément avec moi, madame la marquise, fit-il en le désignant, et comme Antonio devait ramener plusieurs médecins, mon jeune confrère a bien voulu m'accompagner; du reste, maintenant, il me remplace le plus souvent.

— Vous avez bien fait, docteur, balbutia Julia, sans trop savoir ce qu'elle disait, merci!...

M. Chérac avait déjà examiné les blessures de Renée, mais seulement celles de l'avant-bras et de la poitrine.

— Profonde, dit-il à M. Saur; pas-

re, je le sens!...

Le jeune docteur venait de découvrir la tumeur placée derrière la tempe gauche:

— Ce que vous affirmez, mademoiselle, fit-elle, est possible, mais avec cette blessure-là, ce n'est guère probable. Cependant, je vais employer tous les réactifs connus, afin de vous donner toute satisfaction.

— Oh! oui, monsieur, soignez-la, sauvez-la, et, en revanche, voyez-vous, ce sera ma vie entière qui vous appartiendra.

— Avec quoi donc a-t-elle été frappée? demanda M. Saur.

— A la poitrine et aux bras, avec un couteau à lame courte et épaisse; les blessures n'ont pas cinq centimètres de superficie, mais en revanche, elles sont larges et profondes; à la tête, avec un marteau ou tout autre instrument contondant; il y a sans doute un épanchement entre la table interne du crâne et la dure-mère; l'apoplexie a suivi la commotion de près.

Sans savoir pourquoi à ces étranges explications, Germaine sentait une sueur froide l'inonder.

— M. Robert, affirma la marquise, m'a dit que les armes avec lesquelles la malheureuse avait été assassinée, sont un marteau et un ciseau de sculpteur. On les a retrouvés tous les deux tachés de sang.

Mais Germaine, subitement, était devenue plus blanche que la morte; ses yeux s'allumèrent comme deux charbons; elle porta ses mains à son cœur.

(A SUIVRE)

RIONS UN PEU



—Votre mouchoir doit refléter votre d'esprit, M. Lato.

TRAVERS AMUSANTS



STEVE CANYON

Vieille sorcière

Message



TARZAN

Derrière les chutes

Caverne



PHILOMÈNE

Les chats n'écrivent pas

Malheurs



ARMAND ET LES PIRATES

Tout est prêt

Préparatifs



JEANNINE ET PATAUD

Il craint un malheur

Perdu



LE FANTÔME

Pour une bonne cause

Pensée



ROBERT L'INTRÉPIDE

Des parents heureux

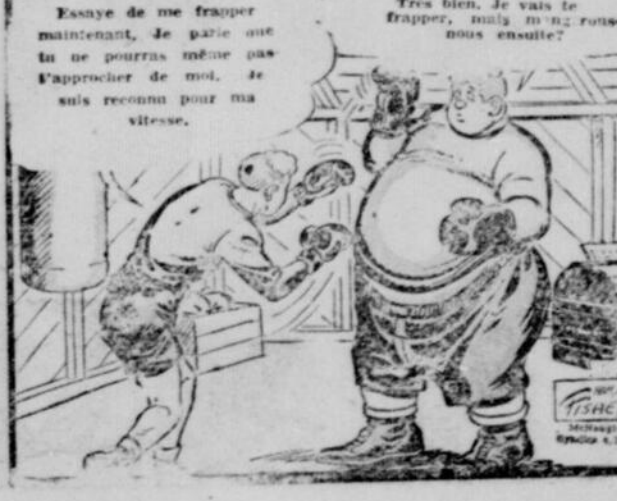
Bonheur



JOS BRAS-DE-FER

Henri a faim

Leçon



OUVERTS de 9 h. à 5 h. 30 DEMAIN VENDREDI - FERMES SAMEDI, FETE DE NOEL - (Nos magasins seront ouverts lundi de 9 à 5.30)

SUGGESTIONS DE LA DERNIERE HEURE

DUPUIS

Meilleurs Voeux

Un certificat cadeau DUPUIS

Une manière rapide de solutionner le problème des ETRENNES, à la dernière minute, c'est de donner des CERTIFICATS CADEAUX DUPUIS.

CANIFS
... toujours si utiles pour un homme... peuvent s'offrir dans une des qualités que nous avons en montre...
5.50 à 12.00
—rez-de-chaussée

BAS "NYLON"
... pour NOEL... pour FILLE... nuances foncées et neutres, gris, brun, noir. 8 1/2 à 11.
La paire... 1.50
3 paires... 4.25
—rez-de-chaussée

MINAUDIERES
... deux ravissants modèles chacun susceptible de répondre aux goûts de l'élégante moderne. Avec fard et bâton de rouge.
Evening in Paris 9.00
Richard Hudant 7.50
—mezzanine

ENSEMBLES
... pour SA CRAVATE comprenant une pince, une broche à pointes de faux col, boutons de manchettes... 20.00
—rez-de-chaussée

FOULARDS
pour un homme jeune, ou moins jeune... choix de flanelle unie, à carreaux, foulards fantaisie, foulards blancs... avec ou sans frange.
1.50 à 10.00
—rez-de-chaussée

CRAVATES
... la plus grande variété de dessins, de nuances afin de satisfaire les goûts des hommes... Aussi cravates unies. 50 à 5.00
—rez-de-chaussée

JOLI SAC
... de forme haute, originale en cordé noir pour madame aux heures mondaines... Cette gracieuse bourse corbeille plaira aux plus exigeantes... 14.50
—rez-de-chaussée

BAGUES
... en or 14 carats, avec des pierres, pour madame, mademoiselle et pour hommes. C'est un présent... pour la vie.
10.00 à 35.00
—rez-de-chaussée

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président A. J. BUGAL, v.p. et gér. gen.